

LA LIBERTÉ

Rédaction :
 ☎ 037-82 31 71
 Telex : 36 176
 Administration :
 ☎ 037-82 31 21
 Annonces :
 Publicitas SA
 1700 Fribourg 1
 ☎ 037-22 14 22

FRIBOURG
La rage
n'a pas disparu
 PAGE 15



JO : HIER, OUVERTURE OFFICIELLE A LAKE PLACID Russi, Klammer, et aujourd'hui ?



Hier soir — enfin, a eu lieu l'ouverture officielle des treizièmes Jeux olympiques d'hiver, à Lake Placid. Les compétitions débutent aujourd'hui avec le fond trente kilomètres et l'épreuve reine des Jeux, la descente masculine. Qui donc succédera à Bernhard Russi (à gauche), champion olympique, à Sapporo et 2e à Innsbruck, retiré de la compétition, et à Franz Klammer (à droite), grand triomphateur en 1976 en Autriche et qui n'a pas obtenu sa qualification pour Lake Placid ? C'est la grande question — sportive, après tant de questions politiques — de cette première journée. (Keystone)

L'AMERIQUE GARDE UN ŒIL SUR MOSCOU

La nation américaine vit à l'heure olympique, jongle avec les fuseaux horaires mêmes, puisque au moment où tout va commencer à Lake Placid, elle garde toujours un œil sur Moscou. Certes, les positions sont désormais plus claires, la décision annoncée mardi soir par le CIO que les Jeux de Moscou auront lieu à Moscou font que maintenant le boycottage n'est plus qu'américain, quand bien même le président Killanin a précisé que le dossier pourrait être rouvert le 21 avril à Lausanne, dernière séance du CIO avant la date de clôture des inscriptions pour les Jeux le 24 mai.

De notre correspondant à New York, Philippe MOTTAZ

Cette décision était largement prévisible. Ce qui l'est moins en revanche, c'est la position que prendront le Comité olympique américain d'une part, et le président Carter de l'autre. Pour le Comité olympique américain,

qui est en principe seul compétent pour décider une participation américaine aux J.O., et pour les quelque 10 000 athlètes dont il a la charge, il va falloir se décider vite. Dans cette période troublée, où les Etats-Unis se refont une unité politique précaire, le comité a fait savoir du bout des lèvres qu'il prendrait une décision patriotique, mais qu'il la prendrait démocratiquement, après avoir consulté les principaux intéressés, les athlètes.

Et ces derniers sont pour le moins très divisés. De plus, les membres du comité eux-mêmes sont, semble-t-il, moins enclins à la position dure que par le passé, et notamment après le discours que Cyrus Vance, le secrétaire d'Etat, leur a tenu à Lake Placid et qu'ils ont considéré comme une pression inacceptable. Pour Jimmy Carter et les millions d'électeurs à qui il faut bien penser, il n'y a en réalité guère d'autre solution que de trancher dans la controverse. A plusieurs reprises, en effet, le président américain a annoncé qu'il refuserait d'envoyer les sportifs américains à Moscou si les Soviétiques ne se retiraient pas d'Afghanistan jusqu'au 20 février. La date a été choisie arbitrairement, mais le fait est qu'elle a été prononcée à plusieurs reprises. Or, de toute évidence, les Soviétiques ne quitteront pas complètement l'Afghanistan dans les 7 jours à venir, même si aux Nations Unies, notamment dans des milieux bien informés, on parle d'un retrait partiel dans un avenir très proche.

Quoi qu'il en soit, le président a répété qu'il n'accorderait pas de délai supplémentaire aux Soviétiques, craignant à juste titre qu'on ne l'accuse une fois de plus de pratiquer un art dont il est passé maître : la volte-face.

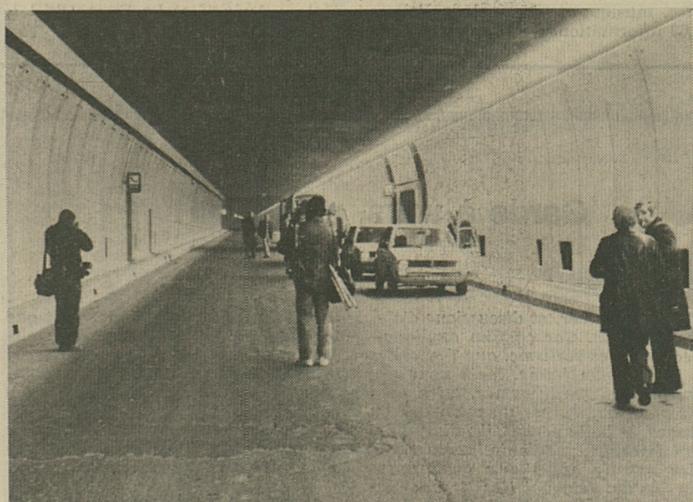
Il y avait recouru durant l'affaire des troupes soviétiques à Cuba, jugeant d'abord leur présence inacceptable puis se satisfaisant du statu quo. Il ne peut guère se permettre de le refaire en année électorale, à deux semaines des premières élections primaires et soutenu comme rarement par une opinion publique fort bien disposée à son égard.

RETRAIT DES PASSEPORTS ?

Et si finalement le Comité olympique américain devait pencher pour Moscou, le président a évoqué la possibilité de retirer le passeport aux athlètes. C'est dire que décidément on voit très mal comment il pourrait faire marche arrière sans perdre et la face et d'innombrables votes.

UNE ANNEE FASTE POUR LES AUTOMOBILISTES

Le Gothard et le Seelisberg ouverts dès cet automne



Les directions des travaux publics des cantons d'Uri, de Nidwald et du Tessin, tenant compte de l'état des travaux d'achèvement, ont fixé en accord avec le Département fédéral de l'intérieur les dates d'ouverture au trafic. Le 5 septembre 1980, ce sera l'ouverture du tunnel routier du Gothard et le 12 décembre celle du Seelisberg. — Notre photo : le tunnel du Gothard, dont la construction aura duré 11 ans. (Photo Keystone)

● Voir détails en page 5



Le bâtiment du BIT.

(Keystone)

TITO: ETAT AGGRAVE

Le maréchal Tito s'affaiblit de plus en plus, et les huit médecins qui veillent sur lui ont dû recourir à des « mesures intensives » pour l'aider à lutter contre l'aggravation de son état qui s'accroît depuis quelques jours.

Un bref bulletin médical publié hier soir a fait état d'un « nouvel affaiblissement des fonctions rénale et cardiaque » et d'une « aggravation de l'état général » du président yougoslave, maintenant âgé de 87 ans. Ce bulletin, diffusé par l'agence officielle Tanyoug, est le plus pessimiste que les médecins aient rendu public depuis l'amputation de la jambe gauche subie par le chef de l'Etat le 20 janvier dernier. L'allusion à des « mesures intensives » laisse en effet supposer que l'état de l'illustre patient a pris un tour critique.

Dans les milieux généralement bien informés de Belgrade, on ne cache d'ailleurs pas que la vie du maréchal Tito est désormais en danger. Une personnalité de haut rang a confié que l'aggravation intervenue depuis dimanche montrait apparemment une dégradation générale des fonctions vitales.

La première alerte est survenue dimanche, avec l'apparition de troubles rénaux et digestifs, alors que les bulletins de santé se montraient jusque-là optimistes quant aux chances de rétablissement du général. Le lendemain, les médecins faisaient état pour la première fois d'une faiblesse cardiaque qui s'est aggravée depuis et qui traduit un affaiblissement général du patient. (AP)

CAISSE COMMUNALE DE SAINT-AUBIN

Où sont passés 400 000 francs ?

Un procès important s'est ouvert hier à Estavayer-le-Lac, devant le Tribunal criminel. Il s'agit, dit-on, d'un des plus grands crimes financiers que l'on ait connus, de mémoire d'homme, dans les annales fribourgeoises. Sur le banc des accusés, l'ancien boursier communal de St-Aubin et sa femme...

● Lire en page 15

LA LIBERTÉ

- 8 Volleyball. — Les équipes fribourgeoises s'imposent sauf LTVS
- 9 Hockey. — A Lake Placid : déjà des surprises
- 11 HC Fribourg : une chance unique Lussier : contrat renouvelé
- 13 Le tournoi scolaire de hockey sur glace
- 15 Veveyse : on veut protéger le patrimoine Halle omnisports de Fribourg : c'est oui
- 17 L'expérience d'un éditeur de Fribourg : servitudes et rayonnement du livre d'art Les travaux du Grand Conseil Remises d'impôts : des abus ?

Notre Sélection TV

TEMPS PRESENT

Chiens, chats et compagnie

Un extraordinaire miroir de notre société

Pas de grands problèmes internationaux, ce soir, à « Temps présent ». En fait, pas de problème du tout, mais un « phénomène domestique » dont les nombreuses facettes nous sont connues — du moins c'est ce qu'on croit. Yvan Dalain et José Roy nous emmènent en effet dans le monde des animaux de compagnie. Donc chez les Médor, Kiki et autres Mirza. Alors bien sûr, le téléspectateur est en droit de se demander qu'est-ce qu'on va bien pouvoir lui raconter là-dessus qu'il ne sache déjà.

Cette question, les auteurs du présent reportage se la sont posée aussi, en abordant un thème qui, au départ, présentait sans doute un certain intérêt mais pouvait faire craindre l'« anecdotique ». Cependant, au fur et à mesure que leur enquête avançait, il se confirma que ce thème avait des répercussions étonnantes et dévoilait en fin de compte un

extraordinaire miroir de notre société, de ses contraintes et de ses frustrations. On ne révélera pas ici tous les chiffres relatifs au phénomène, mais on en citera tout de même deux : il y a en Europe occidentale, à l'heure actuelle, 85 millions de chiens, chats et oiseaux. Et les Suisses dépensent chaque année quelque 700 millions de francs pour les seuls chiens et chats (en prix d'achat, entretien, nourriture, soins, etc.) C'est dire que le marché — ou le « créneau », pour prendre un terme de marketing — est énorme. Mais cela signifie aussi que ces chers compagnons nous sont de plus en plus indispensables. Alors pourquoi possède-t-on un toutou ou un matou ? Que nous apportent-ils ? Qu'attendent-ils ? On verra en suivant ce film que les réponses sont profondément révélatrices des états d'âme de l'homme moderne...

● TV romande, 20 h 25

Les programmes de la télévision

Suisse romande

12.15 Jeux olympiques d'hiver
Cérémonie d'ouverture
En différé de Lake Placid
13.50 Point de mire
14.00 Le Temps de vivre
6e épisode
Feuilleton interprété notamment par Jean-Claude Pascal, Pascale Roberts, etc.

14.55 Jeux olympiques d'hiver
Ski fond, 30 km messieurs
En Mondovision de Lake Placid

17.25 Jeux olympiques d'hiver
Ski alpin : descente messieurs
En Mondovision de Lake Placid

18.30 Téléjournal
18.35 Inuit
Pour les petits : une dernière histoire avant de s'endormir
18.40 Système D
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
20.00 Le menteur

20.25 Temps présent
Magazine de l'information
Un reportage sur les animaux de compagnie

21.25 Les Visiteurs
Ce soir : Reka (Dernier épisode de la série)
22.15 L'antenne est à vous
La société auxiliaire des archives de l'Etat de Genève

22.35 Jeux olympiques d'hiver
Résumé de la journée

Suisse alémanique

14.55 Jeux olympiques d'hiver. 17.25 Jeux olympiques d'hiver. 18.40 Point de vue. 19.00 Flugboot 121 SP. 19.30 Téléjournal. 20.00 Ce soir avec les CFF. 21.35 Schaubplatz. 22.20 Téléjournal. 22.30-24.00 Jeux olympiques d'hiver.

TF 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF 1 actualités
13.30 Télévision régionale
13.50 Objectif santé
14.00 Vicky le Viking
14.25 Croque-vacances
14.27 Dessins animés. 14.40 Bricolage. 14.43 Variétés. 14.48 Infonature. 14.53 Ara X-001. 14.58 Variétés. 15.04 Le Petit Prince orphelin.
15.30 Jeux olympiques
Ski de fond, en direct de Lake Placid
18.02 TF quatre
18.34 L'île aux enfants
18.57 C'est arrivé un jour
19.12 Une minute pour les femmes
19.20 Actualités régionales
19.44 Les formations politiques
20.00 TF 1 actualités

20.30 Opération Trafics
6. T.I.R.
Série de Christian-Jaque, avec : Guy Marchand : inspecteur principal Mathieu

21.25 L'événement

22.28 Jeux olympiques
Ski : descente messieurs (résumé)
23.15 TF 1 actualités

Fr 3

18.30 FR 3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Histoire de France en bandes dessinées
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Trois questions sur la 3

20.35 Peau de Banane
Un film de Marcel Ophuls, avec : Jeanne Moreau - Jean-Paul Belmondo - Claude Brasseur - Jean-Pierre Marielle, etc.
22.10 Soir 3

ALLEMAGNE 3

18.00 Pour les enfants. 18.30 Drame d'Arthur Schnitzler : d'hier pour aujourd'hui (7). 21.00 Magazine littéraire.

Antenne 2

12.05 Passez donc me voir
12.29 Les Amours de la Belle Epoque
12.45 A2, 1re édition du journal
13.35 Magazine régional
13.50 Face à vous
14.00 Aujourd'hui Madame
15.05 Mission impossible
16.00 L'invité du jeudi : Bernard-Henry Lévy
17.25 Jeux olympiques
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Top club
20.00 Journal de l'A2, 3e édition
En direct de la Comédie-Française :

20.40 L'Œuf
de Félicien Marceau
Avec : MM. Michel Duchaussoy : Emile Magis - Alain Pralon : Dugommier, etc.
21.35 Entracte : Interview de Jacques Toja - Extrait de l'émission « Première ».
22.55 Première, magazine
23.25 Journal de l'A2, 4e édition

Suisse italienne

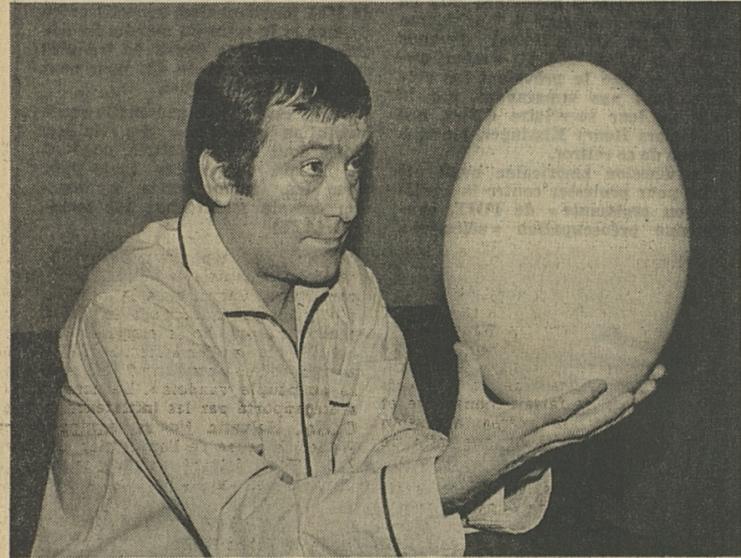
9.00-9.50 TV scolaire. 10.00-10.50 TV scolaire. 14.55 Jeux olympiques. 17.25 Ski alpin. 18.30 Nature amie. 18.50 Téléjournal. 19.05 Des jeunes. 19.35 Australie. 20.05 Magazine régional. 20.30 Téléjournal. 20.45 Jean Renoir un an après : Le Carrosse d'Or, film. 22.25 La montgolfière. 23.30 Téléjournal. 23.40-24.00 Aujourd'hui aux Jeux olympiques d'hiver.

Allemagne

ALLEMAGNE 1
15.30 Jeux olympiques d'hiver. 20.00 Téléjournal. 20.15 L'Iran, l'Afghanistan et les Américains. 21.00 Comprenez-vous la plaisanterie.

ALLEMAGNE 2

17.40 Plaque tournante. 19.00 Téléjournal. 20.50 Bilan de l'action d'aide aux enfants. 22.05 Der Komatsche, télépêche.



Michel Duchaussoy (qui interprète Emile Magis) dans une scène de « L'Œuf ». (A 2)

A la Comédie-Française: « L'Œuf »

De Félicien Marceau, de l'Académie française. Mise en scène: Jacques Rosny

Dans la mesure où l'on ne fait pas de bonne littérature avec de bons sentiments, cette pièce est un chef-d'œuvre, estime Jacques Rosny.

Deux univers s'y télescopent. Celui de Beckett et celui d'Ionesco; texte existentialiste, qui vous donne des sueurs froides, mais le tout très allégé, un rien boulevardisé, et l'univers balzacien, apologie de l'arrivisme. Le héros avoue : « Ce que je voulais, c'était pénétrer dans cet univers... M'y installer... »

Que ce fût par Charlotte ou par Hortense... Une femme en vaut une autre.

Les femmes ne sont pas gâtées avec Félicien Marceau. L'une n'a pas grand-chose dans la cervelle, l'autre est inconsistante, « un désert, cette femme-là », Justine ne rêve que voile de mariée et bague au doigt; quant à Hortense, elle joue les femmes infidèles...

Alors, les femmes : « Au fond, ça change quoi ? La floriture ».

L'amour ne coule pas à flots dans la pièce de Marceau. On ne sort pas son mouchoir, on n'explose pas en déclarations passionnées : « C'était donc l'amour ? Une échelle dans le noir, dont on ne sait jamais combien d'échelons il reste ». Un voile pessimiste fardé cet univers lisse comme un glaçon, sans coup de foudre ni coup de tête, mais avec une forte dose de lucidité et de causticité.

L'homme est passé au vitriol on rit à gorge déployée, on s'amuse et beaucoup.

C'est du théâtre dans la grande tradition française. N'a-t-on pas écrit que quand on vient d'en rire on devrait en pleurer ? C'est à la fois intelligent et divertissant. Félicien Marceau n'obéit à aucune loi. Ni quiproquos ni coups de théâtre. Uniquement du théâtre à la première personne. L'auteur n'a pas d'objectivité par rapport au personnage. Au centre : Magis, et autour de lui une bonne vingtaine d'hommes et de femmes. Mais il n'existe pas, comme dans le théâtre classique, d'antidote : Philinte est face à Alceste, Curiace face à Horace.

Ici : Magis Solitaire qui raconte sa vie et la poursuit sous nos yeux.

L'ARGUMENT

L'action se passe vers 1956. Un jour, Emile Magis découvre que l'expression « se réveiller frais et dispos » apparemment s'applique à tout le monde, sauf à lui. Il en conclut d'abord que la société est « comme un œuf, lisse, clos, fermé » et dont il est exclu; ensuite il découvre que cet œuf n'existe que grâce au « système », c'est-à-dire un ensemble de dogmes et de lieux communs, pas nécessairement faux mais peu sûrs et auxquels on ne peut se fier. Selon le système, pour un jeune homme, rien de plus aisé que de « perdre sa fleur ». Les diverses mésaventures de Magis lui montreront que ce n'est pas si simple. Selon le système, le vol mène à la prison. Magis, lui, quand il vole, il se retrouve dans le lit de la caissière. Sommé par sa sœur d'aller récupérer un fiancé qui est allé s'éprendre ailleurs, il découvre que, dans l'amour aussi, tout est douteux, hasardeux.

● A2, 20 h. 40.

Les programmes de la radio

SUISSE ROMANDE I

6.00 Top-matin. 6.30 Top-régions. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.32 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.00 Revue de la presse romande. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 8.30 La gamme. 9.30 Saute-mouton. 9.40 L'oreille fine. 10.10 La Musardise. 11.30 Ne tiquez pas ! 12.00 Le bal masqué. 12.30 Le journal de midi. 13.30 Sur demande. 14.00 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.30 Jeux olympiques de Lake Placid. 18.00 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.02 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-magazine. 19.30 Transit. 21.30 Spectacles-première. 22.30 Petit théâtre de nuit : Petit Jean de la Ville-Dieu (9), de René-Maurice Picard. 23.00 Blues in the night. 23.55 Informations.

SUISSE ROMANDE II

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 (S) Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. 9.00 Cours d'allemand. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Portes ouvertes sur la vie. 10.30 Rencontres. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 (S) Perspectives musicales. 12.00 (S) Stéréo-balade. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 (S) Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 (S) Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 (S) Hot line, Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 (S) Opéra non stop. 20.00 Des disques, une voix. 20.30 Opéra-Mystère. 20.45 Ce soir à l'Opéra-Comique : L'Atlantida, cantate en un prologue et trois tableaux, musique de Manuel de Falla. 21.30 Gazette lyrique internationale. 21.35 Anthologie lyrique : La Vida Breve, drame lyrique en deux actes, musique de Manuel de Falla. 23.00 Informations.

SUISSE ALEMANNIQUE I

6.05 Bonjour. 8.00 Notabene. 10.00 Agenda. 12.00 Musique populaire. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Musique classique légère. 15.00 Hans Gmür au Studio 7. 16.05 Entendre — comprendre : Problèmes des sourds et des mal entendants. 17.00 Olympia-Tandem. 18.45 Actualités. 19.30 Le concert du jeudi : La Tarantelle, portrait d'une danse. 20.30 Consultation. 21.30 Rencontres. 22.05 Jeux olympiques d'hiver. 22.30 Nouveautés du jazz. 23.05-24.00 Oldies.

L'oreille fine

Indice pour le jeudi 14 : Groupe des Six (RSR 1, 9 h 40).

Spectacles-première

En direct des Faux Nez : Denis Wetterland. Invité : Alberto Vidal, à l'occasion de son passage au Casino Théâtre de Genève avec deux spectacles : Apéritif et Le Pitre. (RSR 1, 21 h 30)

D'un œil critique

Deux sujets étaient inscrits au sommaire du magazine d'information « Tell Quel ». Eric Burnand et Michel Martinet ont d'abord présenté le nouveau règlement du service militaire qui, comme toute innovation, ne fait pas l'unanimité. Et ce d'autant plus, lorsqu'il s'agit de retourner à l'institution militaire.

Le changement le plus remarqué fut l'apparition, il y a quelques mois, d'une affiche à sensation proclamant qu'après un avertissement donné par la garde, celle-ci pouvait diriger son arme contre tout suspect n'obtempérant pas à l'ordre : halte ! Tout ceci ne serait que banalité, si l'arme n'était pas chargée. Mais, nouveauté, elle l'est. Et pas à blanc. Alors bou-

Garde à vous, médecins !

cliers de se lever, et discussions d'aller bon train. Car ce film expliqua, avec esprit et réalisme, que l'autorité se faisait plus ferme. Mais pour en revenir à la garde armée, on a appris aussi que si, par un malheureux hasard, la balle portait, il fallait d'abord faire un croquis de la situation, faire ensuite appel aux gendarmes afin qu'ils relèvent les traces de « l'accident ». Et seulement après, on pouvait s'occuper de la vie des blessés. En bonne et militaire logique.

Le second sujet abordé par la même équipe était celui de la médecine progressiste, qui est un nouvel état d'esprit parmi le personnel soignant. Ce reportage a bien fait comprendre que cette façon plus sociale d'abor-

der et de traiter le malade, n'est que le fait d'une minorité souvent qualifiée d'utopiste. Essentiellement orientés sur le dialogue et la disponibilité, ces nouveaux docteurs, qui ont laissé leur blouse blanche de côté, veulent faire oublier la médecine « industrielle », impersonnelle et rapide. Quitte à gagner moins.

La discussion qui suivit posa la question des relations entre médecins et assurances. Mais ce fut plus une interrogation posée sur la légitimité des salaires, exorbitants, de bien des praticiens. Cette courte discussion m'est apparue superflue, pourtant, face à un reportage tout à fait honorable.

(PhT)

Jeux olympiques Aujourd'hui

12h.15 : Cérémonie d'ouverture
14 h.55 : 30 km messieurs
17h.25 : Descente messieurs
22h.30 : Descente messieurs (TF 1)

Ces prochains jours Vendredi 15 février

14h.55 : 5 km dames
22h.00 : Hockey : Tchecoslovaquie-USA (TF 1)

Samedi 16 février

22h.35 : Résumé du jour.
15h.25 : Bob à 2 (3e et 4e manches) - J. Deschenaux
22h.35 : Résumé du jour.

Dimanche 17 février

14h.55 : 15 km. - B. Acquadro.
17h.25 : Descente dames - J. Deschenaux.
22h.35 : Résumé du jour (+ saut 70 m.)

QUESTIONS FEMININES Berne: centre de documentation ouvre ses portes

Au début de ce mois, la Commission fédérale pour les questions féminines a ouvert au public les portes de son centre de documentation et d'information. Quelque 2000 ouvrages sont actuellement à disposition, ainsi qu'une importante documentation (textes officiels, productions académiques, articles de presse) classée par thèmes.

Afin de devenir un instrument collectif pour les femmes en Suisse, le centre se veut ouvert à toutes les suggestions. Il compte sur la collaboration du public comme sur celles des écoles et des associations.

L'Alliance des sociétés féminines suisses avait, dès le début du siècle, créé une bibliothèque féministe. Malgré de nombreux dons particuliers et les contributions massives du « don suisse de la fête nationale », elle fut obligée de la liquider. En 1977, la Commission fédérale pour les questions féminines eut donc le loisir de racheter cette importante collection tenue à jour jusqu'en 1974. Depuis, la commission s'efforce de combler cette lacune de 5 ans et d'élargir les collections par l'acquisition de toute une production qui ne paraît généralement pas par la voie de l'édition.

Parmi les nombreux rayons de cette bibliothèque, on peut mentionner: ouvrages féministe, enquêtes sociologiques, analyses historiques, santé, maternité, avortement. Un des axes centraux de la collection s'attache aux différents stades de la vie des femmes, l'enfance, l'adolescence, la formation professionnelle et la profession, le mariage et le célibat, la vieillesse. (ATS)

ACCIDENT FERROVIAIRE DE BERNE Les causes sont encore inconnues

Les causes de l'accident ferroviaire survenu mardi soir, près de Berne, qui a causé la mort de deux mécaniciens, n'ont pas encore été établies.

La direction de l'arrondissement I des CFF a communiqué hier l'identité des deux mécaniciens: il s'agit de Rudolf Huerlimann, 49 ans, de Berne et de Heinz Linder, 45 ans, de Guemligen. Les 18 voyageurs blessés ont été soignés au service des soins ambulatoires dans un hôpital de Berne.

Selon les indications de l'inspecteur de la gare de Berne, M. Félix Adamina, on procède actuellement « très intensément » à la recherche des causes de l'accident. L'enquête porte non seulement sur les employés des CFF, mais également sur les appareils et trains impliqués dans l'accident. Le fait que les mécaniciens sont décédés, rend l'enquête plus difficile, a déclaré M. Adamina.

L'accident est survenu mardi soir vers 18 h 45. Une locomotive est entrée en collision frontale avec un train régional qui assurait la liaison Berne-Bienne. L'accident s'est produit près de la gare aux marchandises de Wylerfeld. En raison de la destruction de poteaux électriques et de lignes électriques, les liaisons Berne-Zürich, Berne-Bâle, Berne-Bienne et Berne-Suisse romande ont subi des retards d'environ une heure. Les CFF ont détourné certains trains par Ostermundigen et ont assuré un service de « navettes ».

Pour les mêmes raisons, les PTT ont également enregistré des retards pouvant aller d'une demi-journée pour le courrier à une journée pour les colis.

La direction du 1er arrondissement des CFF, à Lausanne, a annoncé hier soir, que les voies sont maintenant dégagées et que la circulation normale des trains a repris à 17 h 30.

Sur les 18 blessés transportés dans les hôpitaux, un seul est encore en observation, pour trois ou quatre jours. Quant aux dommages matériels, ils s'élevaient à environ 800 000 francs.

Les CFF remercient toutes les personnes qui ont œuvré pour le transport des blessés, les soins apportés et le rétablissement de la circulation.

(ATS)

ATTENTATS A L'EXPLOSIF EN SUISSE ORIENTALE Les autorités grisonnes prennent la relève de la Confédération

Le canton des Grisons poursuivra l'enquête judiciaire et jugera les inculpés dans l'affaire des attentats à l'explosif de Bad Ragaz (SG) et Flaesch (GR), inddiquant hier le Département fédéral de justice et police (DFJP). Le Mi-

nistère public de la Confédération, qui a transmis l'affaire à la justice grisonne, avait fait arrêter huit personnes dont trois sont encore détenues. Au total une douzaine de personnes, âgées de 22 à 30 ans, sont impliquées dans cette affaire. Le DFJP refuse de préciser les motifs qui ont conduit ces jeunes gens à commettre des délits, mais ajoute que ces motifs « ne semblent pas être les mêmes pour tous ».

Le 22 novembre dernier, une explosion d'origine criminelle a détruit un pylône de conduite à haute tension à Flaesch (GR). Le 25 décembre un attentat à l'explosif a été commis contre une centrale électrique de Bad Ragaz (SG). Une enquête ouverte par le Ministère public de la Confédération — les attentats à l'explosif dépendant de la législation fédérale — en collaboration avec les polices cantonales des Grisons et de St-Gall, a permis les premières arrestations début janvier. Il est actuellement établi que deux parmi les trois personnes encore en état d'arrestation ont directement participé aux attentats alors que le rôle des autres semble s'être limité au vol des explosifs. Une grande partie de ces derniers ont pu être mis en lieu sûr au cours de l'enquête.

Les auditions et les enquêtes ne sont pas encore terminées. Le Ministère public de la Confédération en a confié la poursuite aux autorités grisonnes car la majeure partie des délits ont été commis sur le territoire de ce canton. En outre, certains chefs d'accusations retenus contre les suspects relèvent de la juridiction cantonale. En principe, seuls les graves attentats à l'explosif sont jugés directement par le Tribunal fédéral. (ATS)

● L'assemblée des délégués du Parti démocrate-chrétien (PDC) du district du Laufonnais, à laquelle plus de huitante membres ont assisté à Grellingen, dans le canton de Berne, s'est prononcée en faveur d'un rattachement du district du Laufonnais au canton de Bâle-Campagne. Deux voix seulement s'y sont opposées.

Détournement de deux millions Moudon: un ancien notaire devant le Tribunal criminel

« Il a utilisé ces fonds pour les besoins de son étude ou pour ses besoins personnels ». Comme un refrain, cette phrase conclut chacune des 46 affaires retenues par l'ordonnance de renvoi contre René T., ancien notaire à Saint-Cierges, prévenu d'abus de confiance qualifié, d'escroquerie par métier et de faux, malversations dont le préjudice total s'élève à quelque 2 millions et dont la principale victime, pour environ 800 000 francs, est le propre frère de l'accusé.

C'est un très vieux monsieur, même s'il est âgé de moins de 70 ans, et d'apparence très malade, même s'il conduit encore sa voiture, qui comparait ainsi depuis hier devant le Tribunal criminel de Moudon, présidé par M. Jean-Pierre Nicollier, tandis que les trois premiers rangs de la salle sont réservés à un nombre respectable de plaignants et de parties civiles.

Pendant une vingtaine d'années, René T., notaire et greffier de la Justice de paix, a disposé de fonds dont il avait la garde, ou fait traîner les choses en longueur ou produit de fausses pièces, afin de se faire ouvrir des crédits par des banques.

Il y a du pitoyable, là-dedans, comme des sommes de 600 ou 800 francs, dernière rente AVS d'un défunt et qui ne sont pas revenues aux héritiers.

Mais il y a aussi beaucoup plus grave, en particulier, dans les affaires confiées à René T. par son frère; sommes remises pour être placées sur un compte bancaire, ou pour rembourser des dettes, ou touchées en son nom pour la vente d'un immeuble, ou rendues par l'Office des poursuites, et qui n'ont pas trouvé leur légitime destination: quelque 834 000 francs seraient ainsi passés de la poche du frère de René T. à celle de ce dernier.

Mais les banques ont aussi été sa victime: pressé de trouver des fonds pour rembourser des créanciers, René T. promettait à une banque la remise d'une cédule hypothécaire, la banque ouvrait le compte, s'inquiétait de ne pas voir arriver le titre, se faisait menaçante et René T. faisait la même opération auprès d'une nouvelle banque, afin de rembourser la précédente.

Comme dans toutes les affaires semblables, deux ordres de question se posent.

Qu'est-ce qui a poussé René T. à détourner pour 2 millions? Il s'en est expliqué lors de l'enquête: le revenu de son étude insuffisant, parmi cette population campagnarde et parcimonieuse, où il appliquait le tarif minimum et n'osait pas facturer tous ses frais à ses clients. De l'autre côté, il avait des charges importantes et il voulait faire accomplir de bonnes études à ses deux fils.

On se demande aussi comment René

Vaud

T. a pu commettre des malversations si importantes et pendant si longtemps. D'autant plus qu'une plainte qui a abouti, il est vrai, à un non-lieu, a déjà été déposée en 1963 à la Chambre des notaires, que cette même Chambre a ordonné enquêtes et inspections dès 1965, qu'un rapport de police laissant planer le doute a été rédigé en 1968 et que René T. a été « remercié » par le Crédit foncier vaudois, dont il était l'agent local, en 1964.

Mais voilà, comme le relève le policier chargé de l'enquête: René T. était notaire et greffier de la Justice de paix, ce qui lui conférait une sorte d'immunité auprès des populations du Jorat et du Gros-de-Vaud, et il a fallu une nouvelle plainte, en été 1976, pour qu'il soit arrêté en octobre de la même année.

Le procès se poursuit demain, avec le réquisitoire du procureur général du canton de Vaud et la plaidoirie.

(Cl. B.)

Accrochage entre F. Weber et le gouvernement Une initiative change de nom

L'initiative pour la suppression de la bretelle de la Perraudettaz et d'autres projets fédéraux susceptibles de déplaire au peuple vaudois sera lancée dans le canton de Vaud le 19 février, par Franz Weber, sous le nom modifié d'« Initiative concernant les droits du canton en vue de la suppression de la bretelle de la Perraudettaz et d'autres projets fédéraux susceptibles de déplaire au peuple vaudois ». Le complément a été apporté par les initiateurs (sauver Ouchy, Helvetia Nostra, équipe Franz Weber) à cause de l'opposition du Conseil d'Etat, faisant valoir que le titre initial ne correspondait pas à la teneur de l'initiative. Cette opposition a fait l'objet, hier soir, d'une vigoureuse critique de Franz Weber.

L'initiative cantonale demande que, si le peuple vaudois en décide ainsi, le Grand Conseil soit tenu d'exercer le droit d'initiative accordé à chaque canton par l'article 93 de la Constitution fédérale. Elle vise en particulier à provoquer une opposition cantonale au projet très controversé de bretelle autoroutière entre la N9 et l'entrée est de Lausanne. 12 000 signatures devront être récoltées en trois mois. (ATS)

Le Parti socialiste soleurois lance 2 initiatives populaires

L'assemblée du Parti socialiste du canton de Soleure qui a réuni mardi soir 177 délégués, a décidé de lancer deux initiatives populaires cantonales. La première prévoit « la même instruction pour garçons et filles » dans les écoles cantonales alors que la seconde prévoit de soumettre toutes les procédures de consultation cantonale concernant le nucléaire au vote populaire. Les deux initiatives ont été adoptées unanimement.

En outre, l'assemblée a décidé, par 115 voix contre 42, le rejet de la loi électorale totalement révisée, qui sera soumise au vote le 2 mars prochain.

MEME FORMATION POUR FILLES ET GARÇONS

L'initiative demandant une même instruction pour filles et garçons suggère la même formation pour les deux sexes pendant la scolarité obligatoire. Il s'agit de rendre obligatoire pour tous les élèves un minimum de travaux tels, couture, travaux manuels et enseignement ménager. Deux propositions à ce sujet, soumises par le Parti socialiste et les organisations progressistes (POCH) au législatif, avaient été rejetées.

Cette initiative est lancée en commun avec le cartel syndical cantonal. Pour cette initiative, qui prévoit l'introduction d'une nouvelle loi, 3000 signatures sont nécessaires.

LA DEMOCRATIE DANS LE NUCLEAIRE

L'initiative « démocratie dans le nucléaire » fait suite aux forages de la CEDRA (Coopérative nationale pour l'entreposage de déchets radioactifs) et sur proposition de la section Niedergösgen du Parti socialiste. L'initiative prévoit de soumettre toutes les procédures de consultation cantonales sur la loi atomique au vote populaire.

Une proposition de lancer cette initiative en collaboration avec les organisations antinucléaires et certains milieux bourgeois intéressés a été rejetée.

Un soutien éventuel de ces organisations sera par contre accepté. Cette initiative constitutionnelle nécessitera la récolte de 4000 signatures.

L'assemblée a accepté une résolution condamnant les forages d'essai de la CEDRA et l'installation éventuelle d'un dépôt pour déchets radioactifs sur sol cantonal. (ATS)

UNE ROUTE NATIONALE TRANSJURANE Première séance d'étude

Le « groupe de travail transjurane », institué par le Département fédéral de l'intérieur, en accord avec les cantons de Berne, Soleure et du Jura, a tenu sa première séance lundi. M. Jules Jakob, directeur de l'Office fédéral des routes, a exposé aux ingénieurs cantonaux des trois cantons la tâche principale de ce groupe de travail: préparer les bases techniques en vue de compléter éventuellement le réseau des routes nationales par une liaison Boncourt - Delémont - Moutier - Bienne ou Moutier - Oensingen. Cette étude occupera les membres du groupe durant 4 à 5 séances.

Depuis plus de 10 ans, les autorités et les organisations du Jura méridional et de l'actuel canton du Jura demandent la construction d'une route transjurane afin d'améliorer les liaisons entre ces régions et le reste de la Suisse. Différentes variantes sont en discussion. La décision a été reportée, notamment dans l'attente des conclusions de la conception globale des transports. Le rapport final de cette dernière propose d'inclure la Transjurane dans le réseau des routes nationales. Cela ne signifie toutefois pas que l'on construira une autoroute à travers le Jura. Il s'agit plutôt de construire une route, en grande partie nouvelle, à deux ou trois pistes, contournant les localités. Les responsabilités de ce projet appartiendront à la Confédération. (ATS)

Association pour une libre information

L'ATOUT

Rédacteur responsable: René-Henri Wüst
1204 Genève

Il y a trois ans, nous avons voté pour la troisième fois sur une initiative dite contre la surpopulation étrangère. En 1974 et 1977, ces initiatives ont été très clairement rejetées, alors que celle de 1970 était encore acceptée par 46% des votants. En 1977, le phénomène de la récession a conduit de lui-même nombre de travailleurs étrangers à regagner leur pays et a permis ainsi de faire valoir que la surpopulation étrangère n'était plus une menace.

La grande majorité du peuple suisse salue une politique de stabilisation de la main-d'œuvre étrangère. Si l'on s'en écartait, il faudrait assez vite compter avec une nouvelle initiative contre la surpopulation, et l'on sait à quels débats désagréables de tels projets peuvent conduire.

C'est dans cette perspective qu'il faut placer le projet de supprimer le statut de saisonnier. Nous aurions en permanence en Suisse quelque 100 000 étrangers de plus qu'aujourd'hui qui, présentement, parce qu'ils exercent une profession conditionnée par la saison, ne demeurent dans notre pays que sept à huit mois en moyenne par année. Les entreprises saisonnières ont besoin de personnel saisonnier; elles n'ont pas les moyens de les occuper toute l'année.

En outre, les saisonniers actuels, cessant de l'être, pourraient être rejoints par leur femme et leurs enfants. De 900 000 unités qu'elle dénombre actuellement, la population étrangère dépasserait le million, effectif au moins aussi élevé qu'en période de haute conjoncture.

Ce serait une erreur que d'en arriver là, et les arguments évoqués

pour supprimer le statut de saisonnier ne font pas le poids face à ces réalités.

L'existence des saisonniers est, nous dit-on, inhumaine, en particulier pour les hommes mariés et pères de famille. Mais ils vivent avec leur famille au moins trois ou quatre mois par année. Durant les autres mois, ces familles sont fort contentes de recevoir de l'argent qui leur est expédié de Suisse et que le chômage indigène leur empêcherait, sans cela, de gagner.

Qu'un statut définissant clairement et humainement les droits des saisonniers soit bientôt accepté par le Parlement, voilà qui est bon et ne fait, au demeurant, aucun doute. En revanche, la suppression de ce statut ne se justifie pas.

17-1336

CYNAR - d'un goût sans pareil

79.143.411



(SUISSE) SA, Agno

a le plaisir de vous présenter son nouveau concessionnaire :

Garage Gérard Jungo Fribourg

Route Villars Vert 1

tél: 037 / 24 14 46

qui s'ajoute aux concessionnaires déjà existants dans la région :

GARAGE INTER SPORT SA, FRIBOURG

GARAGE DE PALUD, BULLE

GARAGE ALFONS KLAUS, DÜDINGEN

GARAGE DE BLASIO FRERES, MARNAND

GARAGE MODERNE, C. SUGNAUX, SIVIRIEZ

GARAGE DU RALLYE, C. CAMPEGLIA, PAYERNE

Nous remercions M. Georges Gauthier pour les nombreuses années qu'il a consacrées à notre marque et, en souhaitant au nouveau concessionnaire beaucoup de succès, nous vous remercions pour la confiance que vous lui témoignerez

ALFA ROMEO (Suisse) SA
AGNO

24-368

Le confort dans l'élégance...



Si vous cherchez un cadre reposant pour vous détendre de vos tracas quotidiens, vous trouverez dans nos collections de sièges garnis et habillés par des maîtres tapissiers : l'élégance, le confort et la finition de luxe qui donneront à votre intérieur la classe d'une personnalité de goût. Cette haute qualité, devenue introuvable, existe chez Gobet meubles de style, le fabricant spécialisé, à des prix encore raisonnables.

Attention : notre exposition se trouve dans une villa sans vitrines. Vous y serez reçu par une équipe de personnes dynamiques qui sauront vous conseiller dans l'aménagement de votre intérieur. Livraison franco domicile dans toute la Suisse.

Ouverture : tous les jours, sauf dimanche, le samedi sans interruption



GOBET

Fabrique de meubles
de style S.A.
1630 BULLE

Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON

pour recevoir une
documentation
sans engagement :

Nom et prénom : _____
Rue : _____
Localité : _____
Je m'intéresse à : _____

TOITURES

Rénovation
et transformations
en tous genres.

Ferblanterie — Couverture

☎ (037) 24 23 88

17-300421

OCCASIONS SÛRES

TOYOTA Celica 1600 ST Coupé

- 1977
- TOYOTA Copain break 1977
- LADA NIVA 4 X 4 1979
- CHRYSLER-Simca 1308 GT 1977
- VW 1300 1972
- SIMCA 1100 GLS, très soignée 1976
- SIMCA 1301 « S » 1972
- CHRYSLER 21, (automatique) 1976
- MATRA SIMCA Rancho 1979

GARAGE DE BROC

☎ 029-6 17 97

17-12601



ORGUES

3 mois à l'essai

E. JACCOUD
STUDIO 32

Pérolles 32 — Fribourg

☎ 22 09 15

17-765

Frauentgemeinschaft St. Peter - St. Theres

GRAND LOTO

Jeudi-Gras 14 février 1980 à 20 h.

Grande salle paroissiale St-Pierre
FRIBOURG

Invitation cordiale

17-21154



souvent imité, jamais dépassé

ANTIQUITÉS

chez « BOUBI »

Je suis acheteur
de meubles anciens,
bois de démolition
de vieilles fermes
et vieux bassins
en pierre.

E. PILLER
Chambloux 38
Fribourg

☎ 037-28 30 18

☎ 037-28 34 33

17-324

A vendre

MANTA GTE

avec accessoires,
mod. 76, 78 000 km.

☎ (037) 30 11 28

17-300528

A vendre

FORD CAPRI 1600

accidentée,
moteur 80 000 km.

☎ (037) 31 18 22

17-21321

Jeudi 14, vendredi 15, samedi 16 février, de 9 à 19 h et dimanche 17 février, de 14 à 18 h

Invitation à la grande exposition des automobiles Honda.

Entrée libre,
essai sur route sans
engagement.



Honda, la marque d'avant-garde pour la Suisse, vous présente sa nouvelle gamme pour 1980

La nouvelle Civic LS, 3 portes : en pleine forme par son prix remarquable.

La Civic GLS 5 vitesses ou Honda-Matic : en pleine forme par son confort.

La nouvelle Civic GLS 5 portes : en pleine forme par sa ligne et ses dimensions.

La Civic Station-Wagon GLS : en pleine forme par son économie.

Le coupé Accord 3 portes : en pleine forme par sa face et son succès.

La limousine Accord Luxe : en pleine forme par son prestige et sa finition.

La Honda Accord Grand Luxe : en pleine forme par son élégance et son équipement.

Le coupé Prelude 1600 2+2 : sportif et en pleine forme.



Garage Gabriel Guisolan S.A.

Agence HONDA

Rte du Jura 13 Tél. 26 36 00 Fribourg



17-1182

C'est en faisant un essai que vous comprendrez pourquoi HONDA a un tel succès !

Tunnels routiers du St-Gothard et du Seelisberg : ouverture en 80

Les directions des travaux publics des cantons d'Uri, de Nidwald et du Tessin, tenant compte de l'état des travaux d'achèvement, ont fixé en accord avec le Département fédéral de l'intérieur les dates d'ouverture au trafic suivantes : 5 septembre 1980, tunnel routier du Gothard et 12 décembre 1980, tunnel routier du Seelisberg.

Dans quelques mois, l'automobiliste pourra presque traverser toute la Suisse suivant l'axe Bâle-Chiasso sans quitter l'autoroute. En accord avec le Département fédéral de l'intérieur, la direction des constructions des cantons d'Uri, de Nidwald et du Tessin ont en effet décidé d'ouvrir le 5 septembre prochain le tunnel routier du St-Gothard et le 12 décembre celui de Seelisberg.

Le tunnel du St-Gothard mesure 16,3 kilomètres et sa construction a commencé il y a plus de 11 ans. Selon les dernières estimations de 1979, les coûts s'élèvent à environ 686 millions. La construction du tunnel de Seelisberg, quant à elle, aura duré dix ans. Il est constitué de deux percées de 9,3 kilomètres et le coût s'est élevé à 725 millions de francs. 1800 véhicules pourront emprunter les tunnels du Gothard et du Seelisberg par heure et dans chaque direction.

La mise en exploitation prochaine du tunnel routier du Gothard a donné lieu, comme on le sait, à de vives discussions dans l'opinion publique et au sein du Parlement. Il y a peu de temps, le Conseil fédéral s'est renseigné sur les conséquences de l'ouverture du tunnel sur le trafic de marchandises. Depuis le mois dernier, des enquêtes sont en cours qui englobent tout le trafic de marchandises, la provenance et le lieu d'arrivée. Plus tard, d'éventuelles mesures de politique du trafic seront prises au vu des résultats de ces enquêtes.

Grâce à l'ouverture des tunnels du Gothard et du Seelisberg, la voie sera libre pour le trafic de transit de Bâle à Chiasso et même de Hambourg à Reggio de Calabre. A noter cependant que le tronçon Sursee-Riffig, dans le canton de Lucerne, ne pourra être ouvert qu'à la fin de 1981 et qu'il faudra attendre jusqu'en 1987 pour l'établissement total de la voie au Tessin. (ATS)

GRAND CONSEIL BERNOIS Loi sur les droits politiques sous toit

Entamé lundi, le débat parlementaire relatif à la nouvelle loi bernoise sur les droits politiques a été mené à terme hier. Le nouveau texte a passé le cap de la première lecture par 131 voix contre 2. Les 101 articles codifient toute la procédure de votations et d'élections dans le canton de Berne. Viendront s'y ajouter un décret et une ordonnance. Ce travail de révision et de synthèse — jusqu'ici les dispositions légales réglant l'exercice des droits politiques étaient éparpillées dans une quinzaine de textes — a été rendu obligatoire par l'entrée en vigueur, il y a un an et demi, de la nouvelle loi fédérale sur les droits politiques.

Dans la foulée, le Grand Conseil a rejeté par 56 voix contre 31 une motion du député David Gigon (UI, Corgemont) en faveur de l'introduction du droit communal à 18 ans. Il a en revanche accepté à une forte majorité la même revendication du socialiste Andreas Reber présentée cependant sous la forme moins contraignante d'un postulat.

DOUBLE « OUI »

L'innovation la plus significative permettra désormais au citoyen de dire à la fois « oui » à une initiative et à un contre-projet lorsque deux textes de cette nature seront soumis simultanément au scrutin populaire. Cette nouvelle formule permet de mieux respecter la volonté de changement de l'électorat. Après les cantons de Vaud, Genève, Tessin, les deux Bâles, Schaffhouse, St-Gall, et Zurich, Berne est le huitième canton à introduire, sous une forme ou sous une autre, la formule du double « oui » encore ignorée au niveau fédéral. D'autre part, et contre l'avis du Gouvernement, le Grand Conseil a décidé de fermer les bureaux de vote à 13 heures au plus tard (12 heures dans certains cas), soit une heure plus tôt qu'actuellement.

Rationalisation bienvenue ou dépréciation regrettable de l'acquis? Toujours est-il que l'Etat n'enverra plus à tous les ménages bernois les décisions parlementaires soumises au référendum facultatif. Le canton de Berne était le seul à le faire encore depuis 1971. De telles décisions ne seront publiées que dans la Feuille officielle (in extenso) et dans les feuilles d'avis (titres), tandis qu'elles pourront être obtenues auprès des chancelleries communales. (ATS)

PROMOTEUR DE L'INITIATIVE SUR LA SEPARATION DE L'EGLISE-ETAT « Pouvoir faire comme Kurt Furgler »

« Le conseiller fédéral Kurt Furgler n'a pas pu, en vertu de ses croyances religieuses, défendre devant le peuple le projet de loi sur l'avortement. Mais, dans notre pays, des milliers de citoyens ne peuvent pas choisir en fonction de leur conscience et ne peuvent pas se soustraire aux obligations, fiscales notamment, imposées par les grandes Eglises nationales ». C'est à l'aide de cette image que Fritz Dutler nous a expliqué le pourquoi de l'initiative sur la séparation complète de l'Etat et de l'Eglise. Si l'aventure de cette initiative populaire se poursuit c'est à cet avocat bernois libre de toute attache de parti, que nous le devons. C'est lui qui, depuis son bureau de Berne où nous l'avons rencontré anime et coordonne le comité d'initiative.

● Nous avons lancé cette initiative car un certain malaise était apparu dans notre pays à la suite de l'abrogation, en 1973, des articles d'exception de la Constitution fédérale. On a ainsi donné le feu vert à la suppression des discriminations à

l'égard des jésuites et des couvents, mais on a oublié les autres, des milliers d'autres. Fondamentalement, les injustices subsistent.

— Quels changements souhaitez-vous promouvoir par la séparation de l'Eglise et de l'Etat ?

● Nous voulons combattre les privilèges accordés aux Eglises nationales, des privilèges qui sont discriminatoires pour des milliers de gens. Pensez par exemple aux juifs, aux musulmans aux libres penseurs, aux athées. Malgré les beaux principes d'égalité contenus dans la Constitution, les choses se passent différemment dans la réalité.

PAR HASARD

— Vous posez en fait la question du statut des Eglises.

● Il s'agit effectivement de savoir si l'on peut accorder un statut de droit public aux Eglises nationales. Pour ce faire il faudrait que ces Eglises occupent une place importante, irremplaçable, dans l'accomplissement des tâches sociales. Et ce n'est plus le cas aujourd'hui.

— En considérant la date du lancement de l'initiative on a l'impression qu'elle est essentiellement une réaction contre l'Eglise catholique.

● Pas du tout. C'est un pur hasard si notre initiative a été lancée peu après la suppression des articles constitutionnels d'exception. Nous ne sommes pas anti-ecclésiastiques ou anticléricaux. Nous voulons simplement défendre le pluralisme et les minorités. Des minorités qui subissent le contre-coup des privilèges accordés à certaines communautés.

— Votre comité est très peu connu et a rencontré de nombreuses difficultés. Pouvez-vous nous présenter son évolution ?

● Trois personnes ont été à l'origine du lancement de cette initiative. N'ayant pas de délai pour la déposer, la récolte de signatures s'est faite par petites étapes. Mais en 1974, un des promoteurs, le conseiller national Tanner (ind-ZH) a abandonné tous ses mandats. Il a donc quitté le comité suivi quelque temps après par le deuxième membre. Un nouveau comité a été constitué au début 1978.

MEME DES INTEGRISTES

— Indépendamment des difficultés internes, il semble que vous ayez eu beaucoup de peine à atteindre votre but.

● C'est la complexité du sujet qui est à l'origine du nombre modeste de signatures recueillies. Comment voulez-vous expliquer aux gens dans la rue les problèmes juridiques compliqués qui sont à la base de notre démarche? D'ailleurs ce sont surtout des intellectuels qui ont signé l'initiative.

— Un soutien relativement restreint donc...

● Pas du tout. Nous avons des amis et des ennemis dans tous les camps, même parmi les sympathisants de Mgr Lefebvre.

— Mais aucun soutien de partis ou de groupements importants.

● Vous savez ces organisations ne soutiennent jamais des idées qu'elles n'ont pas lancées elles-mêmes. Et d'ailleurs ce genre de problèmes n'est pas prioritaire pour les partis politiques.

— Votre comité est relativement restreint. Comment allez-vous financer la campagne électorale ?

● Nous vivons uniquement grâce aux dons privés. Je ne peux pas pour l'instant vous donner des chiffres sur notre budget. Quant à moi j'ai pratiquement suspendu toutes mes activités professionnelles durant le mois de la campagne. De toute manière nous ne mènerons pas une campagne massive.

LOIS ANTICONSTITUTIONNELLES

— Votre projet ne porte-t-il pas une atteinte grave au fédéralisme ?

● Il faudrait d'abord le prouver. Et nos adversaires en sont incapables. Les lois cantonales actuelles, bien que promulguées sur une base démocratique sont anticonstitutionnelles dans la mesure où elles violent les principes d'égalité et de liberté de croyance contenus dans la Constitution fédérale. Notre initiative vise donc seulement à donner un ordre aux cantons de respecter ces principes constitutionnels.

— N'allez-vous pas étouffer financièrement les Eglises ?

● Les Eglises prétendent qu'elles accomplissent de grandes choses dans le domaine religieux. On peut donc s'attendre à ce que leurs fidèles les soutiennent. Il est toutefois clair que les Eglises y perdraient une partie de leurs moyens.

ET LES AUTRES

— Ne pensez-vous pas que le travail social accompli par les Eglises

Votations fédérales
2 mars 80
Séparation Eglise-Etat

justifie le statut de droit public qu'on leur a accordé ?

● Tout d'abord on peut se demander pourquoi on reconnaît d'utilité publique le travail social des Eglises et pas celui d'autres groupements Terre des hommes par exemple. De plus le travail accompli par les Eglises n'est pas suffisant pour justifier un tel statut. Cela ne veut pas dire qu'elles ne font rien, mais seulement qu'elles ne méritent pas un tel privilège.

— Votre initiative ne va-t-elle pas contribuer à créer des conflits artificiels entre l'Etat et les Eglises ?

● Pas du tout. D'ailleurs les conflits se passent à l'intérieur des Eglises. Voyez les événements récents. Quant à nous, nous nous bornons à poser le problème des privilèges. Une question de droit.

— L'échéé de votre initiative est quasi certain. Comment envisagez-vous « l'après 2 mars » ?

● Ce sujet est tellement complexe qu'il faudra certainement un deuxième essai. Une nouvelle initiative est possible, mais ce n'est pas forcément moi qui devrai la lancer. Nous constatons en tout cas une réceptivité grandissante à nos idées, alors... attendons le 2 mars.

Propos recueillis par Marc Savary

L'Etat met en consultation un projet de péréquation financière intercommunale

L'Etat de Neuchâtel vient de mettre en consultation auprès des communes du canton un projet de péréquation financière intercommunale qui devrait être soumis au Grand Conseil en mai prochain. Ce projet consiste en une répartition entre les communes, d'une part de certaines charges supportées par l'Etat et les communes, et d'autre part de certaines recettes de l'Etat. Les charges faisant l'objet de la péréquation seraient supportées à parts égales par l'Etat et l'ensemble des communes. Les charges réparties seraient celles de l'instruction publique, des transports et des prestations sociales. Quant aux recettes réparties, il s'agirait des produits de différentes taxes et amendes ainsi que de la part du canton à l'impôt de défense nationale.

La répartition des charges se ferait en fonction de l'effort fiscal et de la

population de chaque commune, tandis que la répartition des recettes se baserait sur l'effort fiscal, le revenu fiscal, la dette publique, la fortune publique et la population. Le projet de loi définit ces termes : l'effort fiscal d'une commune s'obtient en comparant (par une division) le produit des impôts et des taxes communales avec le produit de l'impôt cantonal dans la commune (à quelques nuances près). Quant au revenu fiscal, il est la comparaison du produit de l'impôt cantonal perçu dans la commune et du chiffre de la population de la commune. C'est toujours avec le chiffre de la population que se compare la somme des dettes flottante et consolidée pour obtenir la dette publique et l'actif net et les réserves pour obtenir la fortune publique.

Ce projet, explique le Conseil d'Etat, donne suite à l'acceptation par le Grand

Neuchâtel

Conseil de plusieurs motions demandant une étude de cette question. « Il faut convenir que l'introduction d'une péréquation financière intercommunale est, au niveau cantonal, une mesure d'équité égale en importance à la péréquation financière intercantonale appliquée par la Confédération au niveau fédéral. L'équilibre régional qu'elle constitue un des éléments de base d'une politique d'aménagement du territoire digne de ce nom. (...) Le projet a été élaboré de manière à sauvegarder les compétences communales actuelles dans le domaine de la fiscalité, la matière impossible par les communes ne subissant aucun transfert. Les effets de la péréquation financière agiront indirectement sur la fiscalité communale. (...) Certaines communes y perdent, d'autres y gagnent, ce qui est le propre de tout système de péréquation financière. Accepter de perdre est un témoignage de solidarité envers les plus chargés ou les plus faibles ».

Dans son commentaire du projet de loi, le Conseil d'Etat note que le nouveau système de péréquation ne doit augmenter ni les charges assumées actuellement par l'Etat ni celles assumées actuellement par l'ensemble des communes. En fait, ce ne sera pas tout à fait le cas, l'Etat enregistrant avec le nouveau système un léger déficit.

Calculé pour exemple sur la base de la situation financière des communes en 1977, le système de péréquation montre que sur les 62 communes du canton, 20 seraient bénéficiaires (diminution des charges) ; parmi lesquelles les trois villes. Pour Neuchâtel, l'amélioration serait de 770 000 francs, pour La Chaux-de-Fonds de 3,9 millions de francs, et pour le Locle de 136 000 francs. (ATS)

Deuxième tour des élections au Conseil d'Etat bâlois TROIS SIÈGES SONT EN JEU

Le week-end prochain, quatre candidats se disputeront les trois sièges encore non attribués du Conseil d'Etat bâlois. Seuls quatre conseillers avaient été élus lors du premier tour du 20 janvier dernier. Les quatre candidats en présence sont : le socialiste dissident Hansruedi Schmid (résultat lors du premier tour : 23 034 voix), les socialistes Karl Schnyder, directeur actuel de la police (27 327 voix, soit 89 de moins que la majorité absolue), et Felix Mattmueller (23 633 voix), enfin, le libéral Peter Facklam (252 voix de moins que la majorité absolue).

M. Facklam sera soutenu par son parti et, comme MM. Schmid et Schnyder, par les partis radical et démocrate-chrétien. MM. Schnyder et Mattmueller sont bien entendu soutenus par les socialistes et également par le Parti du travail. Les organisations progressistes aussi appuient M. Mattmueller.

Le 20 janvier dernier, avaient été confirmés dans leur fonction : les radicaux Kurt Jennyet, Arnold Schneider, le démocrate-chrétien Eugen Keller et le socialiste Edmund Wyss. (ATS)

24 AFFICHES SUISSES DE L'ANNÉE 79 PRIMÉES

Le jury nommé par le Département fédéral de l'intérieur qui a siégé à Bâle ces jours derniers sous la présidence de M. Claude Löwer, artiste-peintre et président de la Commission fédérale des beaux-arts, a proposé au Département de primer 24 affiches.

Avec un total de 811 affiches présentées, le record de l'année dernière — 828 — n'a pas été atteint. Ce chiffre malgré tout élevé montre bien qu'en Suisse l'affiche a conservé une place importante dans la publicité commerciale et culturelle.

Conformément au règlement, ont été décisives pour l'appréciation des affiches : la qualité de la création, la nouveauté et l'originalité de l'idée, ainsi que la clarté dans la transmission du message.

Les affiches commerciales semblent confirmer la tendance à les intégrer dans la conception globale d'une campagne publicitaire. C'est pourquoi les solutions originales, qui ont caractérisé la création publicitaire suisse de ces dernières années, ont été plutôt rares en 1979.

Le jury se plaît d'autant plus à constater que la vue d'ensemble manifeste de manière convaincante combien l'affiche suisse mérite, aujourd'hui comme hier, son bon renom tant du point de vue de la création que de celui de la réalisation technique et graphique.

Les affiches primées — 21 format B 4, 1 format B 2 et 2 format B 12 — seront exposées publiquement de fin mars à mi-juillet de cette année dans quelques 40 localités de notre pays et ultérieurement dans différentes villes de l'étranger. (ATS)

NOUS CHERCHONS

pour notre succursale de Gruyère-Centre à Bulle

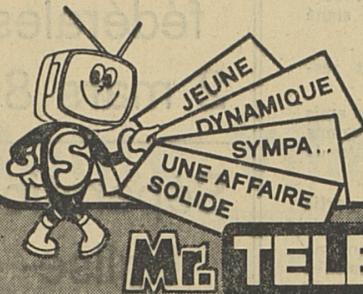
VENDEUR - JUNIOR

comme main droite du gérant. Age: 20-25 ans. Ambiance de travail agréable dans une équipe sympa et jeune.

Nouveau: cours de perfectionnement de vente interne.

Prendre contact avec la nouvelle direction,

M. Engler,
directeur,
7 h 30 - 12 h.
☎ 029-2 32 13



17-12768

pm pro montage sa

cherche de suite pour travaux en Suisse et à l'étranger

**MAÇONS
COFFREURS
MANŒUVRES QUALIFIÉS
(CHANTIER)**

Suisse ou permis C.

Téléphoner à :
037-22 53 25-26, rue St-Pierre 24, Fribourg.

Montages industriels et du bâtiment, travaux de tuyauterie, travaux d'entretien et de réparations.

17-1266

Société fiduciaire de la place

engagerait

APPRENTI DE COMMERCE

parfaitement bilingue

Faire offres sous chiffre

P 17-500 076, à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

Pour une industrie de la place, nous recherchons des

OUVRIERS d'usine

Nous vous offrons un poste stable et la possibilité d'acquies une formation.

Nous vous prions de prendre contact par téléphone afin de convenir d'un rendez-vous.
Pérolles 2 - 1700 Fribourg - ☎ 037-22 50 13
17-2414

URGENT !

Nous recherchons pour tout de suite des

**MANŒUVRES DE CHANTIER
(permis B accepté)
MAÇONS - BOISEURS - COFFREURS**

Appelez-nous sans tarder, nous vous fixerons un rendez-vous.

Pérolles 2 - 1700 Fribourg - ☎ 037- 22 50 13

Nous cherchons

**MECANICIEN
OU
OPERATEUR DE MACHINES
(pour la fabrication)**

Nous offrons :

- travail intéressant et varié
- place de travail stable
- bon salaire
- indépendance
- caisse de retraite
- horaire libre

Nous exigeons :

- 2 à 3 ans de pratique
- très bonnes connaissances de l'usinage mécanique
- indépendance

Nous attendons volontiers votre offre manuscrite.

Noesberger SA, atelier mécanique, rue St-Nicolas-de-Flüe 6, 1700 Fribourg, ☎ 037-24 03 05.

17-1700

Nous désirons engager

menuisier - poseur

diplômé, très soigneux, avec plusieurs années d'expérience. Place stable, semaine de 5 jours.

Les offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sont à adresser à :



forme + confort sa
meubles modernes, rideaux, tapis
place de la Cathédrale
FRIBOURG

17-347

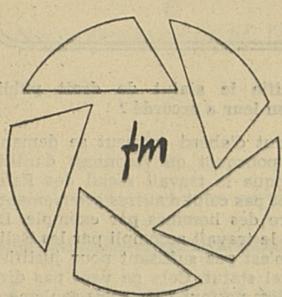
LA RESIDENCE DES CHENES

établissement pour personnes âgées, cherche

**UN OU UNE INFIRMIER(E)
ASSISTANT(E)**

Entrée en fonction : juillet 1980.

Offres à adresser à : La Résidence des Chênes, rte de la Singine 2, 1700 Fribourg
☎ 28 43 34. 17-21334



A la suite du développement de nos affaires, nous engageons de suite ou pour date à convenir une

**PHOTO
LABORANTINE**

pour travaux couleur professionnels. Ce poste, très intéressant, vous permettra d'acquies une formation spécialisée dans le domaine

de la photo publicitaire et industrielle.

Nous offrons :

- place stable
- ambiance de travail agréable
- 4 semaines de vacances

Nos exigences :

- diplôme de laborantine
- personne consciencieuse et ayant de l'initiative

Les personnes intéressées sont priées de faire une offre par écrit avec photo, références et prétentions de salaire au

LABORATOIRE COULEUR PROFESSIONNEL FRANCIS MARCHON
1724 Praroman-Le Mouret - ☎ 037-33 10 39

17-21249



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE

DES RETRAITES POPULAIRES,

à Lausanne

établissement autonome, engage pour entrée immédiate ou date à convenir :

un employé de commerce

pour son service de gestion des caisses de pensions

un employé de commerce

pour son service de l'assurance-maladie et accidents

une employée de commerce

pour son service de l'assurance-maladie et accidents, bureau du contentieux (situation intéressante pour candidate ayant travaillé dans un office de poursuites ou chez un agent d'affaires).

Les candidats doivent en principe être en possession d'un certificat de fin d'apprentissage ou d'une formation équivalente.

Avantages offerts :

prestations sociales d'une grande administration.

Faire offres par écrit, avec curriculum vitae, prétentions de salaire et photographie, au chef du personnel de la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires, rue Caroline 11, 1003 Lausanne (☎ 021-20 13 51).

140-155-611

MARLY

17-317

GRAM SA
Fabrique d'éléments en béton destinés aux lignes électriques et à l'éclairage public

cherche un **INGENIEUR ETS**

ou

TECHNICIEN - DESSINATEUR

Nous demandons :

- quelques années d'expérience de la haute et moyenne tension
- capable de dessiner et de prendre la responsabilité des plans d'étude et d'exécution de l'équipement électrique et mécanique, de postes de transformation aériens et cabines
- de traiter avec la clientèle
- connaissances de la langue allemande souhaitées

Nous offrons :

- un domaine d'activités très varié
- un climat de travail agréable
- des prestations sociales modernes.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres avec curriculum vitae à :

GRAM SA, Eléments en béton,
1523 VILLENEUVE (FR) -
☎ 037-64 16 46.

17-1559

**LA SOCIETE DES CAFETIERS, RESTAURATEURS
ET HOTELIERS à FRIBOURG**

désire engager pour entrée immédiate

JEUNE FILLE OU DAME

pour l'exploitation et entretien de son Centre professionnel.

Semaine de cinq jours, congé le soir et samedi, dimanche.

Pour tout renseignement, ☎ 037-24 17 55 ou 24 44 44.
17-1074

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

**PERSONNEL
FÉMININ**

débutantes seraient mises au courant.

Atelier de confection Pilonnel
Rte des Arsenaux 25 - 1700 Fribourg
☎ (037) 22 59 88

17-21322

Jeune dame cherche

travail à domicile

Diplôme commercial.

Ecrire sous chiffre 17-300542, à Publicitas SA 1701 Fribourg

Urgent Jeune dame cherche

travail à domicile

pour tout de suite.
☎ (037) 56 12 28

17-300529

ON CHERCHE

JEUNE FILLE

pour le Tea-Room et pour aider au ménage.

BOULANGERIE
JOSEPH WAEBER
Tea-Room
1722 BOURGUILLON

17-1700

VENDEUSE

parlant français et allemand, de bonne présentation et au caractère agréable ?

Alors, vous trouverez une bonne place dans un magasin de confection de la ville de Fribourg.

Ecrire sous chiffre 17-500088 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

Nous cherchons pour importants chantiers Lausanne et Vevey

**10 MAÇONS-COFFREURS
5 CHARPENTIERS-COFFREURS
10 MANŒUVRES BÂTIMENT**

Salaires élevés + frais déplacements. Permis valables.

☎ 022-21 19 58 18-1666

Cours de la bourse

VALEURS SUISSES

(BOURSE DE ZURICH)

	12.2.80	13.2.80
Aire et Tessin SA	1360.	1370.
Affichage Sté Générale	450.-d	455.
Alumin. suisse port.	1340.	1340.
Alumin. suisse nom.	499.	497.
Au Grand Passage	412.	410.
Baloise Holding	534.	532.
Banque Cant. Vaud.	1475.	1480.
Banque Leu port.	5400.	5350.
Banque Leu nom.	3920.	3920.
Banque Nat. Suisse	920.	920.
Banque Pop. Suisse	1965.	1970.
Brown Boveri port.	1875.	1860.
Brown Boveri nom.	337.	340.
Buehrle porteur	2880.	2875.
Ciba-Geigy port.	1250.	1260.
Ciba-Geigy nom.	699.	695.
Ciba-Geigy bdp	990.	990.
Cie Ass. Winterth. p.	2500.	2500.
Cie Ass. Winterth. n.	1710.	1690.-d
Cie Ass. Zurich port.	13975.	14000.
Cie Ass. Zurich nom.	10050.	10050.
Cie suisse Réas. port.	6100.	6100.
Cie suisse Réas. nom.	3180.	3180.
Crédit Foncier Vaud.	1165.	1180.
Crédit Suisse porteur	2425.	2440.
Crédit Suisse nom.	447.	447.
Electro Watt	2300.	2375.
Energie élec. Simp.	1040.	1030.
Financière de presse	252.	248.
Finac. Italo-Suisse	241.	239.
Forbo A	1580.	1580.
Forbo B	5800.-d	5800.
Georges Fischer port.	840.	850.
Georges Fischer nom.	155.	155.
Globus port.	2300.	2300.
Globus bon de part.	390.	390.-d
Hero Conserves	3110.	3100.
Hoffmann-Roche bdp 1/10	6250.	6400.
Holderbank fin. nom.	540.-d	540.-d
Holderbank fin. port.	582.	582.
Interfood SA sie B port.	5475.	5475.
Interfood SA sie A nom.	1080.-d	1100.-d
Innovation SA	408.-d	408.-d
Jelmoli SA	1380.	1400.
Landis & Gyr SA nom.	1500.	1470.
Landis & Gyr bdp	150.	150.
Merkur Holding SA	1310.	1300.-d
Motor Columbus	705.	705.
National Suisse Assur.	7300.	7500.
Nestlé SA p.	3570.	3585.
Nestlé SA n.	2340.	2330.
Publicitas SA	2175.	2170.
Rinsoz & Ormond nom.	450.-d	450.-d
Sandoz SA porteur	4185.	4185.
Sandoz SA nom.	1960.	1950.
Sandoz SA bon de part.	527.	525.
Saurer	1020.	1020.
SBS porteur	425.	428.
SBS nom.	316.	315.
SBS bon de part.	359.	360.
Sulzer Frères SA nom.	2930.	2910.
Sulzer Frères SA bdp	408.	408.
Swissair port.	795.	795.
Swissair nom.	797.	798.
UBS porteur	3800.	3760.
UBS nom.	685.	680.
UBS bon de part.	131.	132.
Uego Trimerco SA	232.	232.
Von Roll nom.	485.	480.

Cours communiqués par l'UBS, à Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES COTÉES EN SUISSE

(CLOTURE DE ZURICH)

	12.2.80	13.2.80
Akzo	21.75	22.
Amgold	148.50	147.50
Cia	6.75	6.75
Pechiney	42.	42.50
Phillips	17.	17.
Royal Dutch	142.	143.
Sodec	9.25d	9.25d
Unilever	98.	97.50
AEG	34.50	36.
Bast	138.	139.50
Bayer	115.	118.
Höchst	111.50	114.50
Mannesmann	119.50	122.
Siemens	252.	255.
Thyssen	79.50	81.
VW	164.	166.50

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS AMÉRICAINES COTÉES EN SUISSE

(CLOTURE DE ZURICH)

	12.2.80	13.2.80
Alcan	98.25	98.50
ATT	83.50	83.25
Beatrice Foods	33.75	33.50
Burroughs	125.	128.50
Can Pacific	68.	68.25
Caterpillar	88.	90.25
Chrysler	13.75	15.25
Control Data	96.25	99.
Corning Glass	87.50	88.50
Dow Chemical	59.75	63.
Du Pont de Nemours	64.	65.25
Eastman Kodak	75.75	81.50
Gen Electric	87.50	88.
Gen Foods	45.50	45.25
Gen Motors	85.25	86.
Gen Tel Electr.	44.50	45.25
Goodyear	21.50	21.50
Honeywell	143.	148.
IBM	108.50	112.50
Int. Nickel	51.	51.
Int. Paper	67.25	70.50
Int. Te Tel.	45.25	45.75
Kennecott	68.25	69.25
Litton	72.50	85.50
MMM	80.	86.75
Mobil Oil	102.	105.
Monsanto	86.	86.
NCR	122.50	125.50
Phillip Morris	55.	55.50
Phillips Petroleum	96.50	97.50
Smith Kline	90.50	91.
Sperry Rand	88.	93.
Stand Oil Indiana	172.50	175.50
Texaco	63.25	64.
Union Carbide	70.50	71.75
Uniroyal	7.50	7.25
US Steel	33.75	34.75
Warner Lambert	34.50	35.
Wellworth	37.75	38.75
Xerox	103.	106.

Cours communiqués par la SBS, à Fribourg.

COURS DE L'ARGENT

13.2.80

\$ Once	38.50	40.50
Lingot 1 kg	1975.	2125.

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS FRIBOURGEOISES

12.2.80 13.2.80

Caisse hypoth.	845.-	845.-
Sibra Holding SA port.	264.	265.
Sibra Holding SA nom.	224.-d	225.-
Villars Holding SA nom.	790.-	825.-

Cours communiqués par la Banque de l'Etat de Fribourg.

VALEURS EUROPÉENNES

BOURSE D'AMSTERDAM

12.2.80 13.2.80

Amrobank	63.50	62.90
Heinekens Bier	69.80	69.70
Hoogovens	22.60	22.70
Robeco	178.50	178.50

BOURSE DE FRANCFORT

12.2.80 13.2.80

Audi-NSU	4.45	4.15
BMW	161.50	163.
Commerzbank	175.20	177.80
Daimler	242.50	249.50
Deutsche Bank	257.	259.50
Horten AG	123.	127.50
Karstadt	235.	243.
Preussag	203.50	215.
Schering	196.	200.

BOURSE DE MILAN

12.2.80 13.2.80

Assicurazioni Gener.	48700.	48490.-
Fiat	1920.	1940.
Montedison	184.	182.50
La Rinacente ord.	128.	128.-

BOURSE DE PARIS

12.2.80 13.2.80

Air Liquide	519.	520.-
Carrefour	1745.	1756.-
Créd. Com. de France	161.80	162.
Françaises des Pét.	274.80	275.-
Michelin	845.	843.-
Moulinex	83.40	83.
L'Oréal	728.	715.-
Perrier	296.50	287.-
Rhône Poulenc	139.60	141.50
Roussel Uclaf	273.50	261.-
Usinor	16.25	16.-

Cours communiqués par le Crédit Suisse, à Fribourg.

VALEURS JAPONAISES

12.2.80 13.2.80

Indice Dow-Jones	6828.05	6835.99
Ashikaga Bank	2350.	2350.
Daiwa Sec.	270.	270.
Ebara	392.	394.
Fulita	169.	168.
Hitachi	261.	259.
Honda	608.	611.
Komatsu	346.	347.
Kumagai Gumi	368.	367.
Makita Electric	1130.	1120.
Matsuhita E. I. (Nataul.)	722.	720.
Mitsukoshi	436.	435.
Pioneer	2010.	2050.
Sony	1710.	1700.
Sumitomo (Mar and Fire)	281.	283.
Takeda	535.	532.
Tasel Construction	212.	213.

Cours communiqués par Daiwa Securities, à Genève.

FONDS DE PLACEMENT

demande offre

13.2.80

Amca	23.25	23.50
Bond-Invest	52.50	52.25
Canada Immobil.	530.	540.
Cré. s. Fonds Bonds	55.25	56.25
Créd. s. Fonds-Inter	60.25	61.25
Eurac	255.	257.
Fonsa	101.50	100.
Globinvest	56.75	56.50
Ifca	1540.	1570.
Intermobifonds	67.50	68.50
Japan Portfolio	310.	320.
Pharmafonds	105.50	108.50
Poly Bond Internat	105.50	108.50
Siat 63	1170.	1180.
Sima	210.	206.
Swissimmobil 1961	1180.	1175.
Universel Bond Sel.	58.	59.
Universel Fund	72.	73.
Valca	67.	69.

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DE L'OR

Achat Vente

13.2.80

Lingot 1 kg	35900.-	36300.-
Vreneli	215.	235.
Souverain	245.	265.
Napoléon	270.	290.
\$ Once	692.	697.
Double Eagle	1250.-	1350.-

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

COURS DES BILLETS DE BANQUES

11.2.80

France	38.75	40.75
Angleterre	3.55	3.85
Etats-Unis	1.57	1.67
Allemagne	91.75	94.25
Autriche	12.85	13.15
Italie	-1825	-2025
Belgique	5.45	5.75
Hollande	83.	85.50
Suède	37.75	40.25
Danemark	28.50	31.-
Norvège	32.-	34.50
Espagne	2.55	2.55
Portugal	2.70	3.70
Finlande	42.25	44.75
Canada	1.35	1.45
Grèce	3.50	4.50
Yougoslavie	6.25	8.25

Cours communiqués par la BPS, à Fribourg.

EVOLUTION DES DEPENSES ET DES RECETTES DE L'ADMINISTRATION

L'enseignement, la recherche, la culture, les loisirs et le sport coûtent le plus cher

L'Office de statistique du canton du Valais vient de publier un bulletin d'information dont le supplément est consacré à une étude comparative sur les dépenses et les recettes de l'administration cantonale, de 1930 à 1978.

Le Valais comptait en 1978 215 800 habitants, soit une augmentation de 4,5% depuis 1970 (moyenne suisse 1,1%). Si l'on compare avec 1939 (136 000 habitants), l'augmentation est de 58,2%.

Dans le même temps, les dépenses du canton ont connu un accroissement sans commune mesure avec celui de la population: elles ont atteint 670,4 millions en 1978 contre 13,5 millions en 1930: en 48 ans, elles ont été multipliées par 49,6. Conclusion: alors que l'augmentation annuelle moyenne de la population est de 1,2%, celle des dépenses atteint 103,3%.

L'analyse des dépenses démontre que c'est le secteur intitulé «enseignement, recherche, culture, loisirs et sport» qui coûte le plus cher: le Valais y consacre le 30% de ses dépenses totales. Depuis 1960, le Valais occupe le cinquième rang de tous les cantons en ce qui concerne l'importance des sommes consacrées à l'enseignement.

Par contre, les dépenses pour la santé publique sont faibles: avec 6,8% de la part des dépenses totales (moyenne suisse 17%), le Valais est le canton suisse qui, après Schwytz, consacre le plus faible montant par habitant à la santé publique.

Pendant longtemps, le Valais a consenti des dépenses importantes pour le secteur agricole (en 1930, ces sommes étaient plus élevées pour l'agriculture

que pour l'enseignement). La situation a évolué depuis lors (en 1978, l'agriculture représentait 7,1% des dépenses totales), même si le canton consacre encore des montants importants pour les améliorations foncières, les subsides accordés aux possesseurs de bétail et, dans une mesure moindre, le soutien à la production arboricole et viticole.

LES RECETTES

Dépassés entre 1960 et 1970 par les contributions des collectivités publiques, les impôts constituent à nouveau la principale source de recettes du canton (42%). En 1978, les impôts se sont élevés à 1287 francs par habitant (en 1930, 30 francs par habitant), c'est-à-dire qu'ils ont été multipliés par 43 en l'espace de 48 ans.

Les contributions des collectivités publiques (remboursements de la Confédération, subventions fédérales et contributions des communes) représentent la deuxième source des recettes (38,1%). Dès 1930, ces contributions ont toujours été largement supérieures à celles de la moyenne des cantons.

Par rapport à cette moyenne nationale, le Valais tire un apport important du secteur «régales et patentes» (au troisième rang national derrière Uri et les Grisons), surtout du fait de l'accroissement considérable des revenus

Valais

provenant des concessions hydrauliques, qui constituent pratiquement les 4/5 de ce groupe de recettes.

De ce volumineux document statistique on retiendra quelques autres données. «Ainsi, l'effectif de la population étrangère est en baisse (-5,3% ou 1100 étrangers de moins en une année). Cette diminution concerne essentiellement les personnes n'exerçant pas d'activité lucrative puisque le nombre de permis de travail accordés à la main-d'œuvre étrangère est en légère augmentation (2,6%). Au cours de l'année 1979, 17 116 permis (dont 13 000 saisonniers) ont été accordés.

A la fin de l'année passée, 649 chômeurs étaient inscrits à l'Office cantonal du travail (0,7% de la population active; la moyenne suisse est de 0,3%). Quant au chômage partiel, il était en nette régression, seules deux entreprises d'horlogerie annonçaient 29 chômeurs partiels en décembre.

Au chapitre viticole, le Valais a fourni en 1979 42% des vins indigènes avec 39% de la surface agricole. L'encavage a dépassé les 46 millions de litres (plus 11,9% par rapport à 1978). Et, ce qui ne gêne rien, les sondages ont été excellents... M. E.

LIGNE DU SIMPLON COUPEE A MARTIGNY

Hier vers quatre heures du matin, un train a arraché la caténaire à la sortie de la gare de Martigny. La ligne du Simplon a été coupée. Bien des désagréments ont été la conséquence en Valais, notamment dans la région de Martigny, de l'arrachage par un train d'une ligne électrique alimentant les voies. Il semble qu'un premier direct international ait détérioré la ligne avec son pantographe défectueux et qu'un second train ait ensuite arraché complètement la ligne endommagée.

Des centaines de voyageurs ont subi les conséquences de cette panne ferroviaire. Il a fallu en effet durant plusieurs heures, soit de 4 h. à 7 h. 30 hier matin, mobiliser des cars pour organiser des transferts entre Saxon et Martigny ainsi qu'entre St-Maurice et Saxon, soit pour les personnes se trouvant dans les omnibus soit pour celles qui se trouvaient dans des directs.

Vers 8 h. les trains circulaient à nou-

veau sur toute la ligne du Simplon mais une seule voie était utilisée dans le secteur de Martigny. A la suite de cet incident, le courrier, notamment une partie des journaux du matin arrivant en Valais par trains, n'a pu être acheminé normalement.

D'autre part, des centaines de personnes sont arrivées en retard à leur travail.

Depuis le début de l'après-midi hier, tout était à nouveau normal sur la ligne ferroviaire du Simplon et les trains circulent à nouveau sur les deux voies. Les réparations sont terminées.

Après une dure semaine d'avalanches: tout est redevenu normal

Pratiquement tout est redevenu normal en Valais après la dure semaine marquée par les avalanches. Alors qu'une trentaine de localités étaient isolées encore ces jours passés, toutes les stations et tous les villages de montagne sont à nouveau reliés à la plaine, même le fond du Leetschental où 350 familles restèrent prisonnières des neiges en quelque sorte durant de longs jours. Les monteuses et autres spécialistes des installations de remontées mécaniques et de pylones à haute tension endommagés par les avalanches terminent actuellement leurs travaux.

Notons que Mme Trudi Rieder qui allait accoucher à Wiler dans le Leetschental alors que l'avalanche isolait le village et qui dut ainsi être amenée en plaine au moyen d'un hélicoptère militaire a mis au monde un splendide garçon à l'hôpital de Viège. Cet «enfant de l'avalanche» portera le nom de Michael. «On lui a donné un nom d'archange, nous dit sa famille, puisqu'il est descendu littéralement du ciel...» (ATS)

LE CHAMPIONNAT DE PREMIERE LIGUE DE VOLLEYBALL

LTVS battu de peu par Meyrin

A cinq journées de la fin du championnat, Meyrin, vainqueur par 3-2 de LTVS, fait nettement figure de champion. Sur le même score étrié, le VBC Fribourg empoche deux points face à la lanterne rouge, le GATT Genève qui se trouve relégué. Fribourg reprend à la différence de sets la 2e place à son rival singinois : les deux formations lutteront pour la 2e place, les formations vaudoises étant légèrement distancées. Avec celle d'Yverdon qui, peu à peu, se met à l'abri, il faut relever la prestation exemplaire de Schmitt en face à Lausanne UC.

A 2 points de Montreux qui piétine depuis la reprise, Schmitt en a le droit d'espérer, EOS Lausanne et Monthey étant encore en danger avec 12 points. Il faudra toutefois attendre 15 jours pour voir si les Singinois ont des chances de s'en sortir après 2 rencontres difficiles face à Fribourg et Meyrin. Le sort de Schmitt dépendra pour une bonne part du résultat de ses adversaires directs.

Statu quo en ligue féminine

Pas de surprise en ligue féminine où seul Yverdon, toujours sans défaite, fait figure incontesté de vainqueur. Là également, deux équipes fribourgeoises en décrochent pour l'honneur et pour la 2e place. Le derby entre Marly et Fides de cette semaine se situe dans cette perspective. Dans le groupe B, Bienne, Bulle et Guin n'ont pas concédé de points et gardent le commandement. A la veille du derby entre Bulloises et Singinoises, il y aura une rencontre apparemment facile pour Guin face à Uetligen, plus difficile pour Bulle, opposé à l'irrégulier BTV Bienne.

Résultat trompeur pour Fribourg

3-2 face à la lanterne rouge : ce résultat ne traduit pas objectivement le déroulement de la rencontre. En roue libre, le VBC Fribourg aligne au départ une formation standard et le résultat fut clair. En effectif suffisant, il pouvait se permettre d'utiliser chacun et d'essayer en match officiel diverses combinaisons. En modifiant l'ordre des lignes, il cassa quelque peu le jeu qui devint lentement confus. Face à un GATT devenant plus audacieux et mis en confiance par une chance insolente la formation d'Albrici connut quelques excès de nervosité. A 2 partout, l'équipe montra toutefois assez de maturité : la concentration revenue, le match était gagné et la différence au score à nouveau plus logique, le 5e set voyant les points évoluer normalement de 9-2 à 15-7.

MEYRIN-LTVS 3-2 (11-15 15-6 13-15 15-4 15-10)

Nullement impressionnés, les Singinois firent largement jeu égal avec le leader. LTVS connut 2 périodes distinctes où le médiocre côtoya l'excellent avant de succomber au 5e set qui fut équilibré jusqu'à 9-9. Meyrin voulait gagner, mais dut finalement puiser dans ses réserves pour s'imposer et demeurer le leader incontesté de cette saison.

Etonnant Schmitt en

Etonnants Singinois qui, après Montreux et EOS Lausanne, ont encore battu Lausanne UC qui ne fit pourtant aucun cadeau. Le style de jeu des Vaudoises, où la feinte en extension est souvent utilisée à défaut d'un jeu de force, a fort bien convenu à la rapide défense de Schmitt. Avec Wicht à l'aise, Tschopp précis dans ses passes et Vonlanthen percutant en attaque, Schmitt réussit une passe de 3 qui ne signifie pas encore le salut. Avec 2 points à la fin de la première ronde, on n'aurait pas accordé une seule chance à la formation de Kaeser, capitaine quelque peu effacé ce week-end. Avec l'aide de Braidi comme coach, il sut toutefois motiver son équipe pour remporter cette victoire nécessaire à la veille d'affrontements difficiles, où les résultats de Monthey, EOS Lausanne et Montreux risquent d'être déterminants quelle que soit l'issue de Fribourg - Schmitt et Meyrin - Schmitt.

De justesse pour Guin

La formation dirigée par Marbach marque quelques hésitations depuis la reprise. Malgré un effectif limité et incomplet depuis janvier, Guin a toutefois remporté une précieuse victoire face au BTV Bienne désormais pratiquement écarté de la course au titre. Malgré un début de rencontre catastrophique face à Bienne qui jouait bien, les Singinoises ont eu beaucoup de peine à refaire le terrain perdu. Si le jeu des Biennoises n'est pas spécialement attractif, c'est le type d'équipe habile en défense qui sait ramener un nombre incroyable de belles que les « smasheuses » de Guin ont eu beaucoup de mal à conclure. Et c'est in extremis, au 5e set que Guin eut un dernier sursaut étant mené 13-11 à six minutes de la fin.

Les ennuis de Marly

Décidément, les déplacements genevois de Marly réservent des surprises. Après le manque d'arbitres en décembre, c'est une confusion sur l'heure de la rencontre qui faillit tout faire rater,

les arbitres donnant forfait pour absence de Marly à 16 h. alors que la rencontre était officiellement fixée à 18 h. Après une chasse aux arbitres qui avaient déjà quitté les lieux, la rencontre se déroula sans incident. Marly eut quelques difficultés à se trouver face aux Genevoises où une défense expérimentée empêcha la conclusion d'attaques plus variées du côté fribourgeois. L'attaquante genevoise Rosset eut son meilleur moment au 2e set mettant en sérieuses difficultés la formation coachée par Philippe Vernier qui sut reprendre son équipe pour l'amener tranquillement au-devant d'une petite victoire. Servette Star - Marly 1-3 (11-15 11-10 15-13 15-10).

Bulle toujours sur la bonne voie

En perdant face à Bulle 3-2, (15-12 12-15 8-15 12-15) Malleray dont le volleyball est agréable, mais peu percutant, se retrouve en danger de relégation. Ce match piège à ne pas perdre pour les Bulloises confirme la bonne forme de l'équipe et ses prétentions à jouer un rôle de premier plan. La formation a bien travaillé, mais fut un peu surprise par un jeu peu franc, et le manque d'agressivité de l'attaque adverse. Par contre une défense très mobile fit longtemps obstacle aux smashes bullois. Victoire finalement logique de Bulle qui se maintient dans le trio de tête. A relever également un manque de coordination flagrant entre les heures de rencontres du championnat régional et le championnat national, les Bulloises jouant à 18 h. 30 une rencontre prévue à 16 h. 30. Ce genre d'incident ne fait pas sérieux, dans la mesure où il aurait tendance à se répéter, ce qui n'est pas dans l'intérêt d'une équipe qui se prépare sérieusement pour le sprint final de ce championnat 1979-80.

Fides-VBC Lausanne 3-0

L'équipe locale ne pouvait pas perdre ! Menée 0-6 d'entrée par une formation vaudoise qui fit illusion, Fides remit les choses au point remportant le set 15-6. La lanterne rouge de ce championnat n'inquiéta plus la formation locale nettement supérieure techniquement et tactiquement. Trop de fautes individuelles chez les Vaudoises ne permirent pas de porter le débat à un très haut niveau. Cette victoire très nette de Fides apporte un peu de baume après les contre-performances des dernières sorties. La lutte entre Fides et Marly ne s'annonce que plus ouverte, la 2e place étant en jeu.

Championnat cantonal

2E LIGUE

Messieurs : Treyvaux - Cormondes 2-3 ; Guin - Marly 3-0 ; Morat - Fribourg 3-0.

Classement : 1. Morat 10-20 ; - 2. Guin I 10-14 ; - 3. Sportmann 9-12 (+ 9) ; - 4. VBC Fribourg II 10-12 (+ 6) ; - 5. Cormondes 10-12 (+ 1) ; - 6. Marly 10-4 ; - 7. Fides 9-2 (- 17) ; - 8. Treyvaux 10-2 (- 19).

Dames : VBC Fribourg - Tavel 0-3 ; Schmitt - Fides 1-3 ; Chevilles - LTVS 2-3 ; Guin II - Planfayon 2-3.

Classement : 1. Fides 10-16 ; - 2. Schmitt 9-14 ; - 3. Tavel 9-12 ; - 4. Chevilles et Guin 10-10 (+ 2) ; - 6. Planfayon 10-10 (- 1) ; - 7. LTVS 10-6 ; - 8. VBC Fribourg 10-0.

3E LIGUE

Messieurs : Guin II - Estavayer 1-3 ; Chevilles - Bösing 1-3.

Dames : Ste-Croix - Cedra 3-0 ; Tavel - Bösing 3-0 ; Wünnwil - Cedra 1-3.

4E LIGUE

Messieurs : Fides - Schmitt 1-3 ; Tavel - Marly 1-3 ; Heitenried - Fribourg IV 3-0.

Dames A : LTVS Prez 2-3 ; St-Antoine - Schmitt 2-3 ; Ste-Croix - Fides 3-1 ; J + S Guin - St-Antoine 3-0.

Dames B : Bulle - Treyvaux 0-3 ; Cedra - Morat 3-1 ; Guin - Fides 2-3 ; Treyvaux - Fides 2-3.

LES RENCONTRES DU WEEK-END

Jeudi 15 : Marly - Fides. 20 h. Derby pour la 2e place de première ligue.

Vendredi 16 : VBC Fribourg - Schmitt 20 h. Halle du Schoenberg, VBC Fribourg II - Estavayer 18 h. 30 (3e ligue).

Samedi 17 : Guin - Uetligen 15 h. Halle de Wolfacker, LTVS - Yverdon 17 h. Halle de Wolfacker.

● En dernière minute, nous avons appris que Bulle avait battu BTV Bienne par 3 à 2 en match avancé. Les Bulloises sont de plus en plus placées dans la course au titre. J.P.U.

FOOTBALL

Franz Christen blessé

Le joueur de milieu de terrain du FC Lucerne Franz Christen (30 ans) a été victime d'une déchirure des ligaments externes du genou et il a dû être plâtré pour une période de trois semaines. Il sera de ce fait indisponible jusqu'à une date encore indéterminée.

OUVERTURE HIER DES 13es JEUX OLYMPIQUES D'HIVER Une cérémonie qui a manqué de chaleur...

Le vice-président des Etats-Unis, M. Walter Mondale, a prononcé mercredi à 21 h 12 (heure suisse) l'ouverture des 13es Jeux olympiques d'hiver au «Lakeplacid High School Sport Stadium» de Lake Placid, un stade construit spécialement pour l'occasion, situé dans le très beau cadre des Aridondacks. L'absence de neige et un ciel très bas ont malheureusement nu à la qualité du spectacle, un spectacle par ailleurs parfaitement réglé et qui ne fut perturbé par aucun incident.

C'est M. Hugh Carey, le gouverneur de l'Etat de New York, qui a souhaité la bienvenue aux participants. Dans son allocution, il a souligné le caractère pacifique de ces Jeux. M. Walter Mondale a ensuite fait son entrée dans le stade, pour gagner la tribune officielle où il a pris place en compagnie de lord Killanin, le président du CIO, et du révérend J. Bernard Fell, président du comité d'organisation des Jeux de Lake Placid.

Puis ce fut l'entrée des délégations, avec la Grèce en tête, comme d'habitude. Le Canada, tout proche, reçut les premiers bravos. Dans l'ensemble, cette cérémonie d'ouverture a manqué de chaleur, dans tous les sens du terme. Le public n'était, semble-t-il, venu que pour applaudir la délégation américaine, la dernière à défilier derrière son porte-drapeau, le patineur artistique Scott Hamilton. Les Soviétiques n'ont pas été conspués, comme on pouvait s'y attendre. Ils ont pris les devants en saluant la foule dès leur entrée sur le stade.

Ce fut ensuite l'ouverture des Jeux, proclamée par M. Walter Mondale, après les allocutions de M. Bernard Fell, lançant un «bienvenue au monde, nous sommes prêts», et de

lord Killanin, souhaitant bonne chance aux vainqueurs comme aux perdants.

Il était 15 h. 12 à Lake Placid. Le drapeau olympique pouvait être hissé en haut du mât et la flamme olympique être allumée dans la grande vasque du stade.

Ce sont deux patineurs de vitesse américains qui ont prêté le serment olympique : Richard Mac Dermott, ancien champion olympique, au nom des juges, et Eric Heiden, sans doute futur champion olympique, au nom des athlètes.

Comme prévu, le drapeau de la délégation suisse était porté par Marie-Thérèse Nadig. Sa principale rivale dans la descente féminine de dimanche, Annemarie Moser, portait pour sa part le drapeau de la délégation autrichienne, l'une des plus

importantes de ce défilé avec celles des pays scandinaves, de l'URSS et des Etats-Unis. Une fois n'est pas coutume, dans le domaine de l'habillement, la délégation helvétique a fait excellente impression, ce qui ne fut pas particulièrement le cas des Allemands de l'Ouest par exemple. Marie-Thérèse Nadig et Annemarie Moser n'étaient pas les seules «vettes» à qui était revenu l'honneur de porter le drapeau de leur délégation. Parmi les porte-drapeaux, on put en effet remarquer l'Italien Gustavo Thoeni, l'Espagnol «Paquito» Fernandez-Ochoa, l'Allemand de l'Ouest Urban Hettich, l'Allemand de l'Est Jan Hoffmann, le Norvégien Jan-Egil Storholt, la Française Fabienne Serrat, la Yougoslave Bojan Krizaj, la Liechtensteinoise Petra Wenzel et le biathlète soviétique Alexandre Tichonov.

TAIWAN RENONCE

Taiwan a renoncé à participer aux Jeux de Lake Placid pour le même motif qui l'avait amené à renoncer aux Jeux de Montréal. Les Taiwanais n'ont pu se faire reconnaître comme les représentants de la République de Chine par la justice américaine et ils se sont vu refuser le droit de défilé sous leur drapeau national. La décision de la Cour suprême de l'Etat de New York avait été rendue mardi à Albany.

La délégation de Taiwan, qui n'a pas voulu se faire accréditer à Lake Placid dans les conditions imposées par le CIO, c'est-à-dire sous le nom de Comité olympique de Taïpeh, n'a pas pris part à la cérémonie d'ouverture, signifiant ainsi officiellement son renoncement.



PAS DE DESCENTE OLYMPIQUE POUR LE CHAMPION DU MONDE WALCHER

PLANK ET WEIRATHER MANQUENT UNE PORTE

C'est Herbert Plank qui a réussi, mercredi, le meilleur temps de la dernière descente d'entraînement chronométré, avant la course officielle de jeudi. Mais la performance de l'Italien ne doit pas être prise en compte réellement. Le coureur a, en effet, manqué une porte dans la partie supérieure du parcours. «En voulant garder ma ligne, je me suis trouvé déporté et, au lieu de prendre le risque d'accrocher la porte, j'ai préféré passer à côté, expliquait Plank. Mais en revanche, je

suis certain que cette péripétie ne m'a pas fait perdre de temps».

Ce dernier entraînement a été passionnant à suivre, grâce en partie, à la lutte que se sont livrés les trois coureurs autrichiens engagés dans une course sélective pour mériter les deux places de titulaires encore à pourvoir. En effet tard dans la nuit de mardi à mercredi, la décision avait été prise par l'état-major du ski autrichien de sélectionner Harti Weirather et... le remplaçant Leonhard Stock, qui s'était montré excellent lors des premiers entraînements.

Des trois coureurs désireux de saisir l'ultime chance qui s'offrait à eux c'est Peter Wirnsberger qui s'est montré le plus rapide, devant ses coéquipiers Werner Grissmann et Josef Walcher. Ce dernier, champion du monde de la spécialité en 1978 à Garmisch, se trouvait donc éliminé de la course olympique que le ski autrichien disputera sans son champion olympique de 1976, Franz Klammer, et sans son champion du monde 1978, Josef Walcher.



Il y a deux ans, à Garmisch, Josef Walcher fêta son titre de champion du monde de la descente. Aujourd'hui à Lake Placid, il ne sera que spectateur... au contraire de Grissmann (à droite). (ASL)

LE PLUS LONG SAUT POUR LE JAPONAIS KUBOTA!

En l'absence de plusieurs Autrichiens, dont Hubert Neuper, et Allemands de l'Est, c'est un spécialiste du combiné, le Japonais Michio Kubota, qui a réussi le saut le plus long (91 m) au cours de l'entraînement sur le tremplin de 70 mètres. Les Suisses Hansjoerg Sumi et Robert Moesching ont sensiblement amélioré leurs performances avec des meilleurs sauts de 85 mètres. Pour l'entraîneur helvétique, Ewald Roscher, le vent va poser des problèmes. «Il n'est pas sans rappeler celui qui soufflait à Sapporo», a-t-il déclaré. On se souvient qu'il y a huit ans, nombreux étaient ceux qui avaient estimé que c'est à un heu-

reux coup de vent que le Polonais Wojciech Fortuna avait dû son titre olympique au grand tremplin.

Première manche : Masahiro Aki-moto (Jap), 84 ; Hirokazu Yagi (Jap), 83,5. Deuxième manche : Bogdan Norcic (You), 87,5 ; Jochen Danneberg (RDA), 83,5. Troisième manche : Jouko Toermaenen (Fin), 89 ; Yaji (Jap), 87,5. Les Suisses : Hansjoerg Sumi, 72-84-85, Robert Moesching, 68-74-85 ; Paul Egloff, 71,5-72,5-81,5.

Spécialistes du combiné nordique : Michio Kubota (Jap), 91 ; Hubert Schwarz (RFA), 84. Les Suisses : Ernst Beetschen 62-68, Karl Lustenberger, 58-76,5.

Derniers essais de bob à 2 : E. Schaerer le meilleur

Bien qu'il n'ait réalisé le meilleur temps dans aucune des deux manches, le bob de Suisse 2 d'Erich Schaerer et Sepp Benz a été le plus rapide au temps total lors de la dernière journée d'entraînement de bob à 2.

Il devance les deux bobs d'Allemagne de l'Est respectivement de 15 centièmes pour Garmeshausen-Gebhardt et de 18 centièmes pour Nehmer-Musiol. Les champions d'Europe Hildebrand-Rahm ont dû

se contenter de la quatrième place, mais ils ont réussi le meilleur temps de la deuxième descente. Dans la première, le plus rapide avait été Garmeshausen, le seul à être descendu sous les 1'03.

Pour ces derniers essais, seuls les bobs retenus pour la compétition ont eu le droit de s'aligner. 20 équipages représentant 11 nations ont ainsi pris le départ.

L'événement le plus spectaculaire de cette journée a été provoqué

par l'Allemand de l'Ouest Grossmann, avec son bob Opel. Dans le «zig zag corner», le bob allemand toucha le coffrage de protection placée au-dessus de la piste, ce qui eut pour effet d'arracher une tôle du «dôme» caractéristique du bob Opel. Celui-ci sortit du virage sur deux patins et Grossmann n'évita la chute qu'au prix de grandes difficultés. Le nouvel engin des Allemands a ainsi une nouvelle fois démontré qu'il possède encore quelques défauts.



SKI DE FOND

Duel entre Soviétiques et Nordiques

En dépit de quelques individualités comme l'Américain Bill Koch, le Polonais Josef Luszczek et le Français Jean-Paul Pierrat, la lutte entre Nordiques et Soviétiques qui depuis dix ans domine le ski de fond se poursuivra à Lake Placid.

Le coup d'envoi sera donné aujourd'hui avec le 30 km masculin, dans des conditions ambiguës en raison de l'incertitude qui entoure le choix du terrain de combat. Officiellement, les hommes courront sur la piste des femmes, la seule convenablement aménagée, sur trois boucles de 10 km chacune.

Mais il a commencé à neiger mardi sur Lake Placid et les organisateurs conservaient hier l'espoir de faire disputer le 30 km masculin sur sa piste propre, celle des hommes, beaucoup plus difficile, cela va de soi, que le parcours féminin. Le jury aura la possibilité jusqu'à l'ultime moment de décider en dernier ressort.

Toutefois, il semble difficile de revenir au tracé « masculin » dont plusieurs tronçons ne sont pratiquement pas enneigés.

« Il faudrait qu'il tombe au moins 50 centimètres de neige d'ici à jeudi et encore manquerait-il une bonne sous-couche, nécessaire pour que le revêtement de la piste soit consolidé », fait remarquer l'entraîneur français Victor Arbez.

C'est la première fois dans l'histoire olympique qu'un problème de piste se pose en ski de fond avec autant de gravité à vingt-quatre heures d'une course.

La neige qui tombe brouille les cartes. Les compétiteurs qui se sont entraînés sur une piste dure, voire glacée comme ces jours derniers, sont inquiets. Ceux qui aiment la neige fraîche sont satisfaits comme Pierrat, comme aussi les Soviétiques qui considèrent que, si le temps se maintient, le 30 km ne se jouera pas uniquement sur la technique — point fort des Scandinaves — et fera beaucoup appel à la condition physique.

Les Soviétiques ont d'ailleurs écarté de leur sélection le « vétéran » Sergei Savelliev, 32 ans dans deux semaines, champion en titre de la distance, au profit de plus jeunes: Nikolai Bajukov 27 ans, médaille d'or à Innsbruck sur 15 km, Nikolai Zimiatov, 25 ans, vice-champion du monde du 30 km, Evgeni Beliaiev, 26 ans, médaille d'argent aux « Mondiaux » de Lahti sur 15 et 50 km, et Vassili Rochev, 29 ans, troisième sur 15 km aux championnats du monde de Falun en 1974.

Pour lutter contre le bloc soviétique, les Nordiques disposent de super-vedettes: le Finlandais Juha Mieto, 31 ans, vainqueur de nombreuses « classiques », le Norvégien Oddvar Braa, 29 ans, lauréat de la Coupe du monde 1979, mais qui, comme à Innsbruck, est diminué par la maladie — il est à peine rétabli d'une angine — et le Suédois Thomas Wassberg, 23 ans, qui ne cache pas que « seule une médaille l'intéresse ».

Mieto sera épaulé notamment par Matti Pitkainen, trois fois quatrième aux « Mondiaux » de Lahti, Wassberg par Sven-Ake Lundbaeck, 32 ans, médaille d'or sur 15 km à Sapporo (1972) et Braa par un trio de classe: Ove Aunli, Lars Erik Erikson et Per-Knut Aaland. Les Norvégiens veulent effacer l'humiliation ressentie aux derniers championnats du monde, où ils n'avaient remporté aucune médaille dans une course individuelle.

QUELQUES HEURES AVANT L'OUVERTURE, LES PREMIÈRES SURPRISES EN HOCKEY

La Suède en échec, RFA et Finlande battues

Avec quelques heures d'avance sur l'ouverture officielle des Jeux olympiques d'hiver de Lake Placid, le tournoi de hockey sur glace enregistre les premières surprises. Alors que l'URSS venait facilement à bout du Japon (16-0), et que la Tchécoslovaquie face à la Norvège (11-0) et le Canada, contre la Hollande (10-1), en faisaient de même, l'Allemagne de l'Ouest devait s'incliner 4 à 6 devant la Roumanie et la Finlande était battue 4 à 5 par la Pologne. Le plus surprenant était cependant le match nul de la Suède face aux Etats-Unis (2-2).

Ainsi la RFA a sérieusement compromis ses chances d'obtenir la médaille de bronze comme ce fut le cas en 1976 à Innsbruck et plus spécialement si l'on tient compte de la valeur de ses prochains adversaires

du tour préliminaire du groupe bleu qui seront la Tchécoslovaquie, les Etats-Unis, la Suède et la Norvège.

Dans l'autre groupe, la Finlande se doit de battre la Hollande, le Japon et le Canada si elle entend préserver une chance de médaille.

Cette première journée des joutes olympiques débutait avec un retard d'un quart d'heure dû à une panne d'électricité dans l'arène olympique, avec aux prises la Tchécoslovaquie et la Norvège. Voici les résultats de la 1re journée:

Groupe rouge: Canada-Hollande 10-1 (2-1 2-0 6-0), Pologne-Finlande 5-4 (1-0 4-3 0-1), URSS-Japon 16-0 (8-0 6-0 2-0).

Groupe bleu: Tchécoslovaquie - Norvège 11-0 (0-0 5-0 6-0), Roumanie-RFA 6-4 (1-1 2-3 3-0), Etats-Unis - Suède 2-2 (0-1 1-0 1-1).



Bien que gêné par deux défenseurs américains, Andersson ouvre la marque pour la Suède. (Keystone)

Dans les dernières secondes

Le premier véritable duel de niveau qui a marqué le début du tournoi olympique à Lake Placid s'est achevé sur un score nul. Les Etats-Unis et la Suède se sont partagé l'enjeu 2 à 2 (0-1 1-0 1-1). En dépit du résultat très serré, la partie a pourtant été marquée par une franche empoignade.

Le premier tiers était cependant nettement dominé par les Suédois qui n'arrivaient pourtant à concrétiser qu'une seule occasion par Andersson à la 12e minute de jeu. Il aura fallu attendre la fin du deuxième tiers pour assister à l'égalisation des Américains. Dès lors, la jeune équipe des Etats-Unis prenait le match en main. Mais la réussite n'était pas spécialement de leur côté et ils obtenaient six tirs sur le montant de la cage du gardien suédois, lequel réali-

sait une partie digne d'éloges. En présence de 4000 spectateurs, les Suédois reprenaient une nouvelle fois l'avantage par Thomas Eriksson, qui marquait à la 45e minute.

A quelques secondes de la fin de la rencontre, un sixième attaquant américain remplaçait son gardien Craig et Baker obtenait le but de l'égalisation dans les dernières secondes précédant le coup de sifflet final.

Etats-Unis - Suède 2-2

Olympic Fieldhouse, 4000 spectateurs. Arbitres: MM. Dombrowski (URSS). Buts: 12e Andersson 0-1, 40e Silk 1-1, 45e Thomas Eriksson 1-2, 60e Baker 2-2.

Pénalités: 3 X 2' contre les Etats-Unis, 4 X 2' contre la Suède.

REVANCHE POLONAISE SUR LA FINLANDE

La seconde surprise de la première journée était l'apanage de la Pologne qui est venue à bout de la Finlande dans le tour préliminaire olympique du groupe rouge par 5 à 4 (1-0 4-3 0-1). Les hockeyeurs de l'Est prenaient ainsi une belle revanche sur les deux défaites face au même adversaire au cours du tournoi mondial du groupe « A », qui a eu lieu à Moscou en avril dernier.

500 spectateurs s'étaient déplacés dans l'arène olympique pour assister à cette rencontre dont l'issue était incertaine jusque dans les dernières minutes. En raison de l'emploi d'une crosse cassée, Ujwary écopait d'une pénalité de deux minutes alors que son équipe

ne menait que par un but d'écart. Evoluant en nombre inférieur, les Polonais lançaient leurs dernières forces dans la bataille pour préserver leur mince avantage, ce qu'ils réussirent avec brio.

Pologne-Finlande 5-4

Arène olympique. — 500 spectateurs. — Arbitre: M. Haley (EU). — Buts: 15e Zabawa 1-0, 22e Lewo 1-1, 28e Zabawa 2-1, 30e Kokoszka 3-1, 31e Porvari 3-2, 34e Jobczyk 4-2, 35e Kokoszka 5-2, 37e Leinonen 5-3, 47e Lepaenen 5-4.

Pénalités: 5 x 2' contre la Pologne, 2 x 2' contre la Finlande.

Le succès roumain n'est pas volé

Le deuxième match du groupe bleu s'est terminé par une surprise. La RFA, qui nourrissait l'espoir de rééditer son exploit d'Innsbruck, où elle avait obtenu la médaille de bronze, a dû s'incliner de la façon la plus inattendue devant la Roumanie, victorieuse par 6-4 (1-1 2-3 3-0). Dans le deuxième tiers, lorsqu'ils prirent deux buts d'avance (4-2), les Allemands semblaient avoir le match bien en main. Mais c'était compter sans Tureanu, le capitaine roumain,

qui allait à lui seul renverser la situation en marquant à trois reprises. Au premier tiers, un premier but de Tureanu parfaitement régulier avait été annulé, on ne sait trop pourquoi, par l'arbitre. Ce succès roumain n'est pas usurpé. Pendant la plus grande partie de la rencontre, la RFA a évolué de façon trop confuse pour mériter de s'imposer.

Roumanie - RFA 6-4

(1-1 2-3 3-0)

Olympic Arena, 300 spectateurs. Arbitre: Neagles (EU). Buts: 6e Costea 1-0, 12e Vacatko 1-1, 22e Trunstchka 1-2, 25e Costea 2-2, 27e Vacatko 2-3, 36e Egen 2-4, 38e Tureanu 3-4, 44e Tureanu 4-4, 47e Tureanu 5-4, 54e Olenici 6-4.

Pénalités: 8 x 2' contre chaque équipe.

RUSSES SANS PITIE

Les joueurs soviétiques sont restés sans pitié face au Japon au cours du dernier match de la soirée. Ils se sont imposés sur le score fleuve de 16 à 0 (8-0 5-0 3-0) contre les joueurs asiatiques. Les champions du monde ont pourtant encore quelques lacunes à combler s'ils entendent conquérir leur sixième médaille d'or olympique. En dépit des 23 tirs au but obtenus dans le premier tiers temps, il n'en résultait que 8 buts alors que leur gardien Tretiak n'a été mis à contribution que quatre fois. Dans le deuxième tiers, les Japonais réussissaient dans une certaine mesure à faire jeu égal avec leurs adversaires en gardant leur cage vierge durant près de 12 minutes de jeu.

Dans la dernière phase, les deux entraîneurs profitaient du verdict inéluctable pour procéder aux changements de gardiens. Tretiak était remplacé par Vladimir Michkin et Iwamoto entraînait pour Misawa.

URSS - Japon 16-0

Olympic Arena, 1000 spectateurs. Arbitre: Kompalla (RFA). Buts: 4e Starikov 1-0, 8e Charlamov 2-0, 10e Alexander Golikov 3-0, 13e Fetisov 4-0, 15e Alexander Golikov 5-0, 18e Balderis 6-0, 19e Vladimir Golikov 7-0, 20e Vladimir Golikov 8-0, 21e Petrov 9-0, 22e Kasatonov 10-0, 25e Makarov 11-0, 27e Michailov 12-0, 39e Fetisov 13-0, 39e Schlukto 14-0, 52e Petrov 15-0, 55e Alexander Golikov 16-0.

SIX VAINQUEURS DE SAPPORO PRESENTS A LAKE PLACID

La skieuse de fond soviétique Galina Kulakova (37 ans) va tenter, à Lake Placid, de devenir la concurrente la plus titrée des Jeux olympiques d'hiver. Pour rejoindre sa compatriote Lidia Skoblikova, qui avait récolté six médailles d'or en patinage de vitesse entre 1960 et 1964, elle devra s'imposer à deux nouvelles reprises. Elle avait réussi la « passe de trois » en 1972 (5 et 10 km et relais) et elle avait participé à la victoire soviétique en relais en 1976.

Malgré son expérience et sa classe certaine, il est peu probable que Galina Kulakova parvienne à égaler le record de Lidia Skoblikova. Pour l'heure, on se bornera d'ailleurs à noter qu'elle fait partie d'un groupe de 44 champions olympiques qui vont à nouveau tenter leur chance aux Etats-Unis.

Parmi les 62 athlètes qui, il y a quatre ans à Innsbruck, avaient obtenu une médaille d'or, 38 sont présents à Lake Placid. Il s'y ajoute six vainqueurs de 1972 à Sapporo.

DES COLLECTIONNEURS

Galina Kulakova avait gagné en 1972 et en 1976. Son compatriote Alexandre Tichonov a fait mieux encore. Il a fait partie de relais victorieux en biathlon en 1968, 1972 et 1976. A 33 ans, il va tenter d'ajouter une première médaille d'or olympique à ses onze titres mondiaux. Galina Kulakova (4 médailles d'or, une d'argent et deux de bronze) et Alexandre Tichonov (3-1-0) sont, de tous les concurrents en lice, ceux qui possèdent la plus riche collection de médailles olympiques.

En luge et en ski de fond féminin, tous les champions de 1976 vont défendre leur titre à Lake Placid. En luge, il s'agit des Allemands de l'Est Detlef Guenther (25 ans), Hans Rinn (27) et Norbert Hahn (26) et de Margit Schumann (27). En ski de fond féminin, la Finlandaise Helena Takalo (32) va participer à ses quatre-vingt-cinq Jeux olympiques (elle avait obtenu une médaille d'or et deux d'argent en 1976). Les autres championnes en titre présentes sont les Soviétiques Raisa Smetanina (27), Nina Baldicheva (32) Zinaïda Amosova

(30) et Galina Kulakova. En luge, on trouve en outre parmi les candidats à une médaille l'Italien Paul Hildgartner (28) qui avait été champion olympique en biplane en 1972.

En ski alpin, trois des champions de 1972 sont encore là, et bien là: Marie-Thérèse Nadig (25), Gustavo Thoeni (28) et Francisco Fernandez-Ochoa (25). Des vainqueurs de 1976, on ne retrouve que Kathy Kreiner (22) et Piero Gros (25). Rosi Mittermaier sera à Lake Placid, mais uniquement comme journaliste et reporter de télévision. Heini Hemmi a abandonné la compétition alors que Franz Klammer n'a pas réussi à décrocher sa sélection.

En ski de fond, le Suédois Sven-Ake Lundbaeck (32), qui s'était imposé sur 15 km en 1968, figure encore parmi les sélectionnés pour Lake Placid, de même que la patineuse de vitesse ouest-allemande Monika Holzner-Pflug (29), championne olympique sur 1000 mètres en 1972. Les tenants d'un titre qui vont tenter de le conserver sont Nikolai Bajukov (15 km, 26 ans), Serge Savelliev (30 km, 31 ans) et les relayeurs finlandais Matti Pitkanen (31), Juha Mieto (30) et Pertti Teurajärvi (29), en ski de fond, Evgeni Kulilov (28), Peter Mueller (25), Jan-Egil Storholt (31), Piet Kleine (26) et Tatiana Barabas-Averina (29) en patinage de vitesse.

POUR LA TROISIEME

Et il y a ceux qui vont tenter d'obtenir leur troisième médaille d'or à Lake Placid: le Soviétique Nikolai Kruglov (30 ans) en biathlon, l'Allemand de l'Est Ulrich Wehling (28) au combiné nordique, les bobeurs de la RDA Meinhard Nehmer (39) et Bernhard Gernemshausen (29), la patineuse soviétique Irina Rodnina et pas moins de six hockeyeurs soviétiques, à savoir Vladislav Tretiak (27), Vladimir Lutchenko (30), Boris Mikhailov (34), Vladimir Petrov (32), Valeri Charlamov (31) et Alexandre Maltsev (30). En ce qui concerne le hockey sur glace, Valeri Vassiliev (30), Serge Babinov (27), Serge Kapustin (27) et Valeri Chluktov (26) sont candidats à une deuxième médaille d'or consécutive.

Les Soviétiques retranchés dans le village olympique

Sur le « front » des Jeux, les Soviétiques s'évertuent à éviter le contact. Dans la guerre froide olympique qui a précédé l'ouverture des Jeux d'hiver, ils ont fait preuve d'une grande discrétion, évitant tout mouvement d'humeur intempestif alors que se jouait dans les couloirs feutrés et vieillots du « Lake Placid Club » entre les membres du Comité international olympique une partie de l'avenir des Jeux d'été à Moscou.

Sur le sol américain, les Soviétiques ont appliqué la tactique de l'homme invisible. Ils se font voir le moins possible. Ils ont sans doute de toutes les nations participantes, la délégation la plus nombreuse, avec près de 300 personnes. Mais dans la rue principale de Lake Placid, pas la peine de chercher les longues pelisses et les chapska gris des officiels soviétiques au milieu des tenues multicolores d'une foule venue de tous les horizons.

Les Russes se sont retranchés dans le village olympique, n'en sortant que

pour se rendre aux entraînements, regagnant immédiatement leurs quartiers.

Vivant dans le futur pénitencier dont ils occupent la quasi-totalité d'un des bâtiments les plus éloignés de l'entrée, les Soviétiques en sont réduits à profiter au maximum des possibilités offertes sur place pour occuper leur temps libre. On les a vus, par exemple, s'acharner sur les « flippers », mis gracieusement à la disposition des athlètes dans le village olympique.

« Flippers » et machines à sous sont en effet pratiquement inconnus à Moscou et les athlètes soviétiques se sont installés devant, dès leur arrivée au village, avec l'enthousiasme des débutants. Ils ont même provoqué une certaine irritation chez les adeptes du « flip » d'autres nationalités. « Ils occupaient les machines en permanence, a confié un Américain. Pas moyen de les en déloger ».

Comme beaucoup d'autres, les Soviétiques ne sont guère satisfaits des con-

ditions de logement, trouvant les chambres-cellules trop exigües. Mais pour eux, le problème est d'autant plus aigu qu'ils se sont volontairement confinés dans l'enceinte du village olympique.

La population de Lake Placid, comme l'ensemble des habitants des Etats-Unis est derrière le président Carter et, dans la très grande majorité, favorable à un boycottage des Jeux de Moscou. Un sondage, effectué la semaine dernière, a montré que les 2700 habitants de Lake Placid étaient parfaitement représentatifs de la population des Etats-Unis, 80 % étaient en effet opposés à la tenue des Jeux Olympiques à Moscou. C'est, à peu de chose près, la moyenne nationale (79 pour cent).

Cela ne s'est pourtant traduit, dans la pratique, par aucun geste spectaculaire. Les petits ours « Micha » mascotte des Jeux de Moscou, ont bien été retirés de la circulation. Ils étaient devenus invendables.

SWISS TIMING

 XIII OLYMPIC WINTER GAMES LAKE PLACID 1980

Un instrument à la mesure de tous les records: la montre suisse.

Une technologie demandée partout dans le monde. Visible à Lake Placid. En vente dans les magasins suisses d'horlogerie.

les aventures de Boule et Bill
12 titres
l'album, au choix

6.-
(au lieu de 7.-)

dans nos rayons librairie, vous trouverez également un grand choix de : dictionnaires, les derniers best-sellers, livres de poche, Press-pocket, J'ai lu, Marabout, etc...

Prix. Qualité. Choix. MIGROS

dans les Marchés MIGROS

Coop-informations

DANS NOS BOUCHERIES
JEUDI A SAMEDI

BOUILLI 1er choix 1/2 kg	4.45
RAGOUT DE GENISSE 1/2 kg	5.25
SAUCISSE AU FOIE 250 g	2.10
SAUCISSE AUX CHOUX 250 g	2.10

NOUVEAU !!

Tempelines JAFFA kg	2.60 (croisement mandarine-orange)
Choux-fleurs kg	1.90
Saint-Valentin	
3 œillets +	3.70
2 freesias	3.-
3 tulipes + freesias	4.-
5 jonquilles (+ 2 œillets)	2.90

BAISSE !!!

MARTINI ROUGE LITRE	9.90
CYNAR LITRE	13.20
RICARD LITRE	27.75
PASTIS ALIZE LITRE	19.90
WILLIAMINE 7 dl	20.90
WHISKY «Old Barrel» 5 dl	15.90
GIN «Greenpark» 7 dl	19.90
REMY MARTIN 7 dl	49.80

frais à la Coop

EGALEMENT A **coop city**

cop -op

UNE AFFAIRE !
VILLA
5 1/2 pièces
4 km de la gare de Fribourg
En pleine nature avec 2000 m2 de terrain arborisé.
Prix Fr. 320 000.—
Pr traiter : 40 000.- 17-1562

CABARET CHAUD 7 A ROSSENS
Halle polyvalente
Ce vendredi 15 février 1980 à 20 h 30
Billets à l'entrée : Fr. 12.—
17-21256

Skieurs! PAS D'ATTENTE
Très bon enneigement, 100-200 cm
2 km de descente
Piste de fond 5-7 km
Pendant les JO, TV au restaurant
☎ 029-7 82 14 - 7 82 13
17-13674

LES NOUVEAUTÉS DE PRINTEMPS SONT LA!
Venez nous visiter tous les jours de 8 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 (samedi jusqu'à 17 h.) et tous les soirs sur rendez-vous.

LEIBZIG-BILAND **MARLY** **Tél. (037) 46 15 25**

17-317

Le HC Fribourg à l'heure des finales de promotion G. PELLETIER: « UNE OCCASION UNIQUE POUR LE CLUB D'ACCEDER A LA LNA »

Encore en première ligue il y a deux saisons, le HC Fribourg s'apprête à disputer le tour final qui désignera le remplaçant de La Chaux-de-Fonds en LNA. La progression est remarquable mais elle n'est pas unique dans l'histoire du hockey suisse. Par le passé, Villars, Zoug et Arosa ont fait le grand saut dans de brefs délais. Gaston Pelletier qui a vécu cette belle aventure avec Villars, tentera de la renouveler à la tête de l'équipe des Augustins. A la veille des finales de promotion, il

faiblesse. Je me suis efforcé également de leur inculquer un système car il ne sert à rien de dépenser de l'énergie dans le vide. Je suis conscient qu'il reste beaucoup à faire mais je pense effectivement que d'importants progrès ont été réalisés notamment dans la relance. Mes joueurs réfléchissent davantage.»

— Sur les huit matches disputés contre Villars et Sierre, votre équipe en a perdu cinq. Peut-on tirer des conclusions à partir de cette constatation ?

participation revêt également une grande importance. J'ai dit à mes joueurs qu'il ne fallait pas rêver mais pourquoi ne croiraient-ils pas en leurs chances ? Je puis vous assurer que nous allons jouer le jeu et j'estime que nous avons autant de chance que n'importe quelle autre formation. Nous sommes dans la position favorable d'outsider ; le passé nous a prouvé que c'est rarement le favori qui obtient l'ascension. Dans une compétition comme celle-ci les éléments les plus importants seront l'arbitrage et la réussite. Nous n'avons réellement rien à perdre dans l'aventure. J'ai dans mon équipe plusieurs joueurs qui ont l'étoffe de la LNA et qui mériteraient un jour d'y évoluer. Or la saison prochaine, le système de promotion qui prévoit la participation des deux derniers de LNA sera moins avantageux ; je crois que c'est une occasion unique pour le club d'accéder à la LNA, et cette occasion, il faut tout faire pour la saisir.»

— On prétend généralement que les équipes du groupe est sont plus redoutables. Par ailleurs le calendrier va vous obliger à disputer trois de vos quatre premiers matches à l'extérieur. N'y a-t-il pas là un désavantage ?

« Je ne suis pas d'accord avec ceux qui prétendent que les équipes de l'autre groupe sont plus fortes. Certes sur le papier certaines équipes comme Zurich ont beaucoup d'étoffe mais il ne faut pas oublier que la décision se fera sur la glace. Or là ce ne sont pas les qualités propres des joueurs qui prévalent mais l'engagement et la volonté. Quant au calendrier, je considère qu'il ne nous est pas défavorable. En débutant à Ambri, nous pouvons nous permettre de perdre sans que cela hypothèque complètement nos chances. Les Tessinois seront plus nerveux que nous, car l'équipe recevant ne peut se payer le luxe d'une défaite. Voilà pourquoi je préfère un premier match à l'extérieur. Et suivant notre position, quel avantage de jouer les deux derniers matches aux Augustins ! Avec l'appui de notre formidable public qui, je l'espère, continuera à nous suivre, même dans la défaite, nous pouvons réussir, j'en suis convaincu.»

(Propos recueillis par André Winekler)

Lussier : contrat renouvelé

A la veille des finales de promotion en Ligue nationale A, le HC Fribourg a fait savoir qu'il avait déjà renouvelé son contrat avec le Canadien Jean Lussier. Le nouveau contrat est signé pour une année, soit la saison 1980-1981. Il s'agira donc de la troisième saison du Canadien à Fribourg.

Jan



Gaston Pelletier (tout en bas à gauche) a su faire appliquer des directives précises pour que ses joueurs trouvent place dans le tour final de promotion. A la veille de ces échéances, l'entraîneur de l'équipe fribourgeoise est optimiste. (Photo Jean-Jacques Robert)

affiche en tout cas un ferme optimisme ainsi qu'en témoigne l'interview qu'il a bien voulu nous accorder.

— Gaston Pelletier, nous vous avons rencontré avant le début de la saison à Morzine où votre équipe se trouvait en camp d'entraînement. Questionné sur ses ambitions vous vous étiez montré alors fort réservé. Est-ce à dire que cette deuxième place constitue une surprise ?

« Il est vrai qu'au départ je ne pensais pas aussi bien réussir. Je n'ignorais pas que Villars était un des candidats les plus sérieux aux deux premières places mais j'attendais également beaucoup de Genève Servette. Or les Genevois ont considérablement déçu et ils n'ont pas joué le rôle que l'on pouvait escompter après le bon championnat réalisé la saison passée. Après le premier tour, c'est-à-dire après avoir rencontré toutes les équipes de notre groupe, j'ai pensé que nous avions une chance de figurer parmi les deux premières et cette impression s'est renforcée au fur et à mesure que la compétition avançait.»

Un travail de longue haleine

— Estimez-vous que votre équipe a réalisé d'importants progrès sous votre direction ?

« Tout d'abord je voudrais que l'on soit bien conscient que ce n'est pas en quelques mois que l'on modifie le visage d'une équipe. Il s'agit là d'un travail de longue haleine. Il est évident que mon premier souci a été de chercher à améliorer les points qui méritaient de l'être. En premier lieu les passes, domaine dans lequel mes hommes étaient d'une grande

« Je crois que cela n'a pas vraiment de l'importance. Contre Villars, nous avons gagné deux fois et perdu deux fois ; contre Sierre, nous nous sommes certes inclinés à trois reprises mais chaque fois avec un écart très faible et dans les circonstances que vous savez. Je dirais que Villars n'a pas fait aussi bien contre Sierre qui lui a tout de même infligé à deux reprises une correction. On peut réellement s'étonner que Villars soit en tête de son groupe car cette équipe encaisse beaucoup de buts, beaucoup trop même. Elle en marque certes beaucoup aussi mais de notre côté nous n'avons guère été moins efficaces. En outre Villars s'appuie sur une seule ligne pratiquement, ce qui n'est pas notre cas et qui me permet d'affirmer que nous disposons d'un ensemble plus équilibré. Quant à Sierre, son échec ne m'étonne pas autant que certains. En effet une formation qui est reléguée de LNA en LNB n'a plus le feu sacré : les joueurs ont tendance à croire que venant de la division supérieure tout va marcher sur des roulettes. D'autre part, Sierre a tout de même perdu plusieurs joueurs dont Gagnon qui remplaçait largement Lemaire.»

Contrat rempli

— Ce tour final ne sera-t-il pour vous que du remplissage ou au contraire allez-vous tout mettre en œuvre pour accéder à la LNA ?

« Je peux dire que nous avons d'ores et déjà rempli notre contrat en obtenant une place dans ce tour final si l'on se réfère aux objectifs du début de saison qui n'étaient pas aussi élevés. Du point de vue financier, qu'il ne faut pas négliger, cette

SKI ALPIN. LES CHAMPIONNATS OJ SUISSE-OUEST

Une quatrième place pour Florence Sudan

Lors des championnats suisses Ouest OJ de ski alpin qui se sont déroulés le week-end dernier, les jeunes skieurs fribourgeois ont dû se contenter des places d'honneur. La plupart des titres ont en effet été remportés par les Valaisans, mais les représentants de l'Association romande ont tout de même pu tirer leur épingle du jeu.

Lors du slalom géant de samedi, Florence Sudan de Broc a été la meilleure représentante de l'Association romande et a pris la quatrième place de sa catégorie I, étant devancée par trois Valaisannes. La jeune Gruérienne ne doit cependant pas regretter d'avoir manqué une médaille, car son retard sur la troisième est déjà très important (plus d'une seconde et demie). Annick Chappot de Villars, qui perd plus d'une seconde et demie sur Florence Sudan, se classe au cinquième rang. Catherine Klink de Châtel-Saint-Denis est 12e. Dans la catégorie II, Stéphanie Siry de Genève offre le premier titre à l'Association romande. Plus loin, on trouve Marie-Pierre Chappalley de Charmey 10e à 17 centièmes de Marina Wicki d'Onex, tandis que Claudine Ménétrety de Bulle est 16e. Chez les garçons de la catégorie I, les Valaisans ont pris les cinq premières places devançant le Genevois Jann Siry 6e. Dans cette catégorie, on ne trouve aucun Fribourgeois classé. En catégorie II, les trois médailles sont encore valaisannes et les meilleurs Romands sont Paul Hesse de Nyon 5e et Philippe Jorand de Genève 6e. Frédéric Klink de Châtel-Saint-Denis est 13e et Alain Rouvenaz de Bulle 14e.

romande a fêté deux titres : chez les filles, Stéphanie Siry l'a emporté dans la catégorie II, tandis que Marie-Pierre Chappalley se classait 11e et Claudine Ménétrety 15e. Dans la catégorie I, Annick Chappot de Villars ne peut faire mieux que quatrième derrière trois Valaisannes alors que Catherine Klink est 9e. Chez les garçons, Morgan Jones de Genève gagne dans la catégorie I, tandis que Patrick Vienne d'Epagny de la catégorie II est le seul Fribourgeois à avoir terminé un slalom meurtrier ; il se classe au neuvième rang.

M. Bt



Patrick Vienne le seul Fribourgeois à avoir terminé le slalom spécial

Deux titres pour l'ARS en spécial

Le dimanche, en spécial, l'Association

DEUX EPREUVES INTERREGIONS OJ A BELLEGARDE

Le Moratois A. Odermatt s'impose en géant

Organisées par le Ski-Club Edelweiss de Bellegarde et le SC Tavel, deux épreuves interrégionales se sont déroulées le week-end dernier sur les pentes de Bellegarde à la suite des championnats fribourgeois.

Pour cette quatrième course interrégionale de la saison, les organisateurs ont vu la participation de 120 jeunes. Dans le slalom de samedi, les concurrents fribourgeois ont été bien effacés. Chez les filles, les victoires sont revenues à Karin Flück de Beckenried (catégorie I) et à Barbara Felder de Schüpheim (catégorie II). En catégorie I, Karin Bruegger de Planfayon a pris la huitième place. Chez les garçons,

Lars Längauer de Berne (catégorie I) et Kurt Häring de Bäretswil (catégorie II) ont réussi les meilleurs temps. Dans cette dernière catégorie, André Odermatt de Morat, qui a complètement manqué sa première manche, n'a pu faire mieux que douzième, malgré le meilleur temps réalisé sur le second parcours.

Le Moratois prenait sa revanche le dimanche à l'occasion du slalom géant qu'il remportait de brillante façon en réussissant le meilleur temps dans les deux manches. Il laisse le deuxième, Sepp Marti, d'Oberyberg, à 71 centièmes et Reto Raths à 78 centièmes. Dans cette catégorie, on note encore la septième place d'Armand Rauber de Tavel qui termine à trois secondes du vainqueur et la 13e de Beat Niederberger de Planfayon. Dans la catégorie I, Patrick Staub s'est imposé devant le vainqueur du spécial, alors que Frank Bapst du Lac-Noir est 7e à un peu plus de trois secondes, Mario Piller de Planfayon 13e et Bruno Zbinden du Lac-Noir 20e. Chez les filles, Karin Flück (catégorie I) et Sonia Gempeler du Gurnigel (catégorie II) ont remporté la victoire pendant que Karin Bruegger de Planfayon prenait la 12e place de la catégorie I. (M. Bt)

Derby de la Dôle : succès fribourgeois

Deux succès fribourgeois ont été enregistrés dimanche dernier au premier Derby de la Dôle pour OJ, disputé sous la forme d'un slalom géant. En effet, chez les filles de la catégorie II, Sabine Chappalley de Charmey s'est imposée avec 1"38 d'avance sur la Lausannoise Audergon. Lauraine Ebenner de Fribourg et Jocelyne Giroud de Fribourg se classent respectivement 6e et 7e. En catégorie I, Pascale Dafflon de Charmey est 4e avec un retard de 65 centièmes sur la gagnante. Chez les garçons, Patrice Dupasquier d'Epagny a précédé 48 autres concurrents pour s'imposer dans la catégorie I avec 1"49 d'avance sur Montet de Blonay. Frédéric Sudan est 9e. En catégorie II, Stéphane Bussard d'Epagny également est 5e. (M. Bt)

TENNIS

Succès de C. Jolissaint en Californie

Engagée à Oakland, en Californie, dans un tournoi doté de 150 000 dollars, la Bienneoise Christiane Jolissaint a passé le premier tour en battant l'Américaine Roberta McCallum 6-4 4-6 6-4.

En huitième de finale, la Suisse (18 ans) affrontera la grande championne américaine, Billie Jean King.

Une surprise a été enregistrée à Oakland avec l'échec de l'Australienne Dianne Fromholtz (tête de série No 3) face à l'Américaine Rosie Casals 1-6 6-1 6-1.

YACHTING

Sprecher 4e au championnat du monde des 5 m. 50

Le Suisse Thomas Sprecher a pris la quatrième place du championnat du monde des 5 m 50, qui s'est terminé, au large de Sydney, par la victoire de Bob Symonette (Bahamas), le vice-champion du monde de ces trois dernières années. Sprecher a remporté deux régates, la troisième et la sixième.

Classement final : 1. Bob Symonette (Bahamas) 24,4 p. 2. Frank Tolhurst (Aus) 30,7. 3. Albert Fay (EU) 36,0. 4. Thomas Sprecher (S) 41,7. 5. Robert Tutty (Aus) 58,4. 6. Paul Antill (Aus)

CYCLISME

Stefan Mutter 4e à Antibes

Le Bâlois Stefan Mutter a fort bien entamé la nouvelle saison. Il a pris la quatrième place du Grand Prix d'Antibes, dans le même temps que le vainqueur, le Belge Jean-Luc Vandembroucke. Il a ainsi notamment devancé le Hollandais Jan Raas, champion du monde sur route, vainqueur du sprint du peloton. Le classement de ce Grand Prix d'Antibes, couru sur 149 km : 1. Jean-Luc Vandembroucke (Be), 3 h. 47'35". 2. Cees Priem (Ho). 3. Hubert Mathis (Fr). 4. Stefan Mutter (S), même temps. 5. Jan Raas (Ho), à 20". 6. Alain Bernard (Fr). 7. Klaus-Peter Thaler (RFA). 8. Henk Lubberding (Ho), même temps.

Six Jours de Milan : Pijnen/Fritz en tête

Le Hollandais René Pijnen, associé à l'Allemand de l'Ouest Albert Fritz, a pris la tête des Six Jours de Milan. Il précède les Belges De Vlaeminck - De Wolf et le Suisse René Savary qui fait équipe avec le Suédois Svendsen, tous dans le même tour. Le classement : 1. Pijnen - Fritz (Ho-RFA), 87 pts. 2. De Vlaeminck - De Wolf (Be), 75. 3. Svendsen - René Savary (Su-S), 66. 4. Saronni - Sercu (It-Be), à 1 tour, 138. 5. Hermann - Schutz (Lie-RFA), 106.

Olympia Fribourg : prendre un nouveau départ

LUTTE

Au cours de son assemblée annuelle qui s'est déroulée la semaine dernière à Fribourg, le club de lutte libre d'Olympia Fribourg, qui avait connu une activité très réduite la saison dernière, a laissé entrevoir de nouvelles possibilités pour la saison qui vient de débuter. La formation fribourgeoise, qui comprend de nombreux jeunes, veut prendre un nouveau départ.

En présence de M. Bochud, membre fondateur et membre d'honneur du club, le président, M. Alex Lehmann, a eu beaucoup de plaisir à voir au sein de l'assistance des jeunes lutteurs décidés à arriver à un résultat. L'arrivée d'un nouvel entraîneur, Antonio Setzu de Domdidier, n'est d'ailleurs pas étrangère à ce renouveau et à Pully déjà à l'occasion d'un championnat régional, on put constater que le club de Fribourg était à nouveau représenté. M. Lehmann a terminé son rapport en affirmant que la camaraderie était primordiale dans le sport et a demandé que le comité et les lutteurs du club travaillent ensemble.

Au cours de son rapport, le chef

technique, M. Jean-Marie Chardonnes, qui avoua avoir dû restreindre son activité auprès du club pour des raisons personnelles, a retracé un peu le palmarès de la saison écoulée : la médaille d'argent de Weissbaum aux championnats romands à Schmittent fut sans conteste le meilleur résultat de la saison. Avec les écoliers, le chef technique a participé à deux tournois à Tavel et à Belp mais, alors que le mouvement écoliers semblait bien parti à Fribourg, il y eut très vite de nombreuses défections et un manque d'enthousiasme certain.

Un nouvel entraîneur

Jean-Marie Chardonnes se plut à relever la présence d'un nouvel entraîneur qui a ainsi pu prendre la relève afin de former de nouveaux jeunes à la lutte. Le déplacement aux championnats romands juniors à Glis ainsi que la présence de 11 lutteurs aux championnats fribourgeois de Saint-Aubin sont un signe d'un certain renouveau.

Lorsqu'il prit la parole pour donner le calendrier de la saison, Antonio Setzu se déclara heureux de pouvoir travailler avec une équipe de jeunes et s'il ne faut pas trop forcer sur le côté technique au départ, il faut tout d'abord former une équipe de copains, ce qui sem-

ble se réaliser assez rapidement. Il va d'ailleurs introduire un mérite sportif d'encouragement qui sera basé sur la présence et l'assiduité à l'entraînement.

Au calendrier, on note la participation aux championnats romands seniors à Genève (17 février) et à un tournoi de cinq catégories à Sion (23 février), un match amical contre Valeyres (22 mars), une revanche contre Valeyres et un match contre Vevey (dates à fixer), un voyage à Bruxelles (21 septembre), le tournoi international de Domdidier (27 septembre) ainsi que le tournoi des écoliers. D'autre part, l'Olympia Fribourg organisera la finale du championnat suisse juniors gréco les 4 et 5 octobre prochain. Il participera également au championnat romand par équipes dans le groupe B.

Si le club a connu quelques défaillances sur le plan technique, la situation financière est par contre saine et le caissier, M. Charly Krebs, put annoncer un exercice particulièrement favorable. Comme le laissait entendre le président, cet argent ainsi récolté servira à mettre sur pied des rencontres afin que les lutteurs du club puissent s'aguerrir au contact d'autres concurrents. Pour terminer, l'assemblée accepta l'admission de quatre nouveaux jeunes membres. M. Berset

Studio Coop
du mercredi
chaque mercredi
entre 19.15-19.25

Coop-informations

Hits <weekend> du jeudi 14 février
au samedi 16 février 1980



Jus de pommes Coop
naturel, non gazéifié

2 x 1 litre **1.70**
au lieu de 2.-

Buvez
Coca-Cola
MARQUE DÉPOSÉE
LIMONADE GAZEUSE

Coke c'est fait pour ça...

Action conserves

Garniture de légumes avec champignons de Paris
Boîte de 850 g poids égoutté: 540 g **2.80**
au lieu de 3.50

Champignons de Paris émincés, qualité «Hôtel»
2 boîtes de 190 g poids égoutté: 115 g **1.50**
au lieu de 2.-

Rösti midi
Sachet alu de 500 g prêts à servir **1.80**
au lieu de 2.10

Haricots blancs Coop cassoulet
Boîte de 880 g **1.35**
au lieu de 1.60

Haricots fins midi
Boîte de 860 g poids égoutté: 440 g **2.10**
au lieu de 2.55

Hits hebdo 13-19 février 1980

Pur miel étranger <Floramiel>

Verre de 1 kg **3.95**
au lieu de 5.-

Biscuits Arni Prussiens

Cornet de 180 g **1.20**
au lieu de 1.60

Epinars GOLD STAR

surgelés, prêts à servir

Paquet de 600 g **1.35**
au lieu de 1.75

Séré aux fruits

Pommes, abricots, fraises, fruits des bois et cerises «diététique».

Gobelet de 150 g **0.75**
au lieu de 0.95

Prix choc

Socquettes pour messieurs 3.50

70% polyacryl, 30% polyamide, 2x2, 8 couleurs unies au choix, grandeurs 10½-12. **2 paires, seulement 3.-**

Coop compte pour qui sait compter!

Nous sommes une organisation internationale de renommée mondiale dans le domaine de la rationalisation administrative.

Nos possibilités de vente en Suisse nous permettent d'offrir une chance extraordinaire à un

jeune collaborateur commercial de classe élite

Notre entreprise est jeune, dynamique, et se place à la tête de l'évolution dans sa branche.

Votre candidature sera retenue si vous avez :

- une bonne formation commerciale ou générale
- quelques années d'expérience fructueuse
- le pouvoir d'appliquer avec facilité des idées nouvelles
- l'ambition de pratiquer une activité de niveau supérieur

Nous exigeons beaucoup. Nous offrons davantage :

- grande responsabilité dès le début — même si vous êtes jeune — avec développement dans l'avenir
- formation et introduction hautement qualifiées
- possibilités de mettre en valeur vos connaissances et capacités personnelles, traitement adapté à la classe élite
- connaissance de l'allemand souhaitée.

Si vous vous croyez capable de répondre à ces exigences, voici notre proposition : envoyez un bref curriculum vitae sous chiffre W 900320-18, à Publicitas, 1211 Genève 3.

Toute candidature sera traitée d'une manière strictement confidentielle et recevra une réponse dans les huit jours.

ME
MESELTRON

Pour notre usine de Corcelles, près de Neuchâtel, nous cherchons :

un ingénieur diplômé en électronique

avec quelques années de pratique comme responsable d'un petit groupe travaillant au développement d'appareils électroniques de haute qualité pour la mesure dimensionnelle et la commande automatique de machines-outils en technique analogique et digitale.

Le candidat sera appelé à prendre une part active au développement des appareils et à travailler d'une manière indépendante. Une très bonne connaissance de la langue allemande est requise.

Nous offrons une activité très intéressante dans un domaine d'avenir et les avantages sociaux d'une grande entreprise moderne.

Faire offres écrites à :
MESELTRON SA,
Service du personnel, case postale 190,
2035 Corcelles

28-473

Cherchons

ÉBÉNISTE CAPABLE

pour restauration et service après vente de meubles rustiques.

Travail varié et bien rémunéré.

AU VIEUX MOULIN, meubles gros et détail
3175 Flamatt — ☎ 031-94 27 77

22-7831

Offres et demandes d'emploi

Nous cherchons une jeune

secrétaire

à laquelle nous aimerions confier une partie de la correspondance allemande, la correspondance française, des traductions, en plus la transcription des rapports de nos ingénieurs de vente et de nos représentants.

Comme vous le montre la description ci-dessus, nous attendons de vous, à part l'expérience dans le domaine français, de bonnes notions de la langue allemande qui vous permettent de traiter la correspondance de plus en plus difficile dans cette langue.

Vous trouverez chez nous un travail intéressant dans un petit team, dans un bureau moderne bien équipé.

Mlle Zwahlen vous donnera volontiers toutes les informations voulues. N'hésitez pas de l'appeler sous téléphone 01-820 00 21

44-942

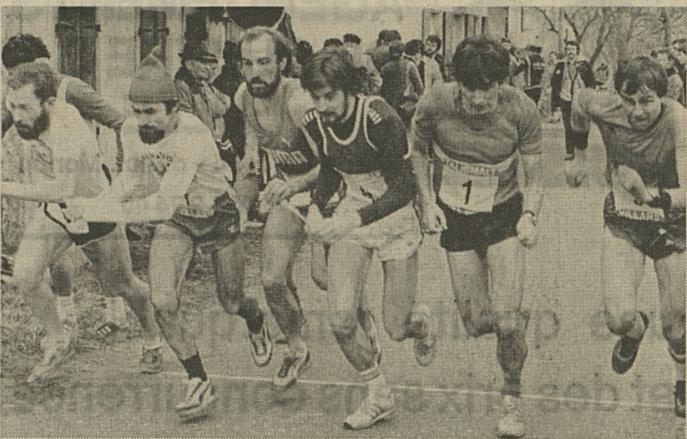
MBA **Dübendorf**

Maschinen und Bahnbedarf
Aktiengesellschaft
Kriesbachstrasse 42
8600 Dübendorf
Tel. 01/820 00 21

Pour une meilleure impression **Imprimerie Saint-Paul**

TOURNOI SCOLAIRE FRIBOURGEOIS DE HOCKEY SUR GLACE

Luttes toujours aussi intenses qu'au début !



Le départ des athlètes sur ce circuit exigeant. De gauche à droite : Jean-Jacques Kueng, Michel Kolly, Peter Winkler, Guido Rhyn, Georges Thuring et Fritz Ruegsegger.

LA COURSE CYCLO-PEDESTRE DE MENIERES

Carlo Lafranchi s'impose

Organisée pour la quatrième fois consécutive par le VC Estavayer, l'épreuve cyclo-pédestre de Ménéres a vu pour la troisième fois consécutive la victoire du cyclocrosmen Carlo Lafranchi. Associé au spécialiste de course d'orientation Guido Rhyn, Carlo Lafranchi a remporté un succès très aisé puisque Gilles Blaser et le champion du monde amateur Fritz Saladin concèdent déjà plus d'une minute.

Les coureurs de la catégorie B du cyclocross partaient avec un avantage de deux minutes sur ce circuit, si bien que dans les premiers tours, Armin Portmann et Beat Nydegger, qui disputaient sa troisième course en deux jours, prenaient la tête de la course. Ils étaient suivis de près par Bernard Woodtli, le champion suisse juniors et troisième des championnats du monde. Il faisait équipe avec son frère Beat. A mi-parcours, tout était cependant rentré dans l'ordre, puisqu'au quatrième tour déjà, Carlo Lafranchi et Guido Rhyn avaient rejoint les hommes de tête. Continuant sur leur lancée, ils étaient pointés deux tours plus loin avec une minute d'avance déjà sur Saladin et Thuring, le spécialiste des courses militaires. Ces derniers précédaient de peu Gilles Blaser et Peter Winkler, Lienhard associé à Fritz Ruegsegger et les jeunes Nydegger et Woodtli.

Alors que les futurs vainqueurs augmentaient encore légèrement leur avance, Gilles Blaser et Fritz Saladin se livraient un beau duel pour la deuxième place. Finalement le Genevois, qui pouvait compter sur le relais d'un athlète régional de valeur, Peter Winkler, meilleur que Thuring, terminait au deuxième rang. C'est la troisième fois que le Genevois occupe cette position dans cette épreuve d'un caractère original.

Classement

1. Lafranchi Carlo, Rhyn Guido 1 h. 09'16";
2. Blaser Gilles, Winkler Peter à 1'11";
3. Saladin Fritz, Thuring Georges à 1'42";
4. Lienhard Willy, Ruegsegger Fritz à 2'44";
5. Terrapon François, Küng Jean-Jacques à 3'43";
6. Woodtli Bernard, Woodtli Beat à 4'00";
7. Nydegger Beat, Portmann Armin à 4'14";
8. Hostettler Yvan, Thévoz Jean-Daniel à 4'33";
9. Weidmann Ernest, Weidmann Beat à 5'01";
10. Hirschi Hans, Fasel Antoine à 6'07";
11. Burnier Dominique, Kolly Michel, 12. Friedly Werner, Friedli Fritz, 13. Giorgianni Fausto, Aebi Hans tous à 1 tour.



Sur le podium, on retrouve quelques noms prestigieux. De gauche à droite : Gilles Blaser, Peter Winkler, Carlo Lafranchi, Guido Rhyn, Fritz Saladin et Georges Thuring. (Photos O. Vonlanthen)

Durant la matinée de samedi dernier, quatre rencontres se disputèrent toujours dans d'excellentes conditions de glace. Ceux qui suivent régulièrement l'évolution du tournoi purent se rendre compte que la lutte est toujours aussi intense qu'au début, même à deux matinées de la fin de la phase qualificative. Les résultats n'ont plus de grandes proportions. C'est tout de même la preuve de l'amélioration des jeunes tant sur le plan physique que technique. En conséquence, on peut d'ores et déjà ouvrir de bonnes perspectives pour les finales du 2 mars, qui réuniront toutes les équipes soit dans les finales proprement dites pour les 1re et 2e places soit dans la poule de consolation pour les deux dernières places.

Samédi tous les collaborateurs œuvrèrent toujours dans le même esprit et le même idéal. Aucune défection n'a été enregistrée à ce jour. C'est dire l'attachement de ces gens qui plaident la formation des jeunes dans cette discipline.

Patronage « LA LIBERTÉ »

Cat. A : Berne - Bienne : 5-0 (1-0, 3-0, 1-0)

Buts : Pascal Gremion (2) Yves Schindler, Daniel Hayoz, Alexandre Rao.

Berne : Jean-Daniel Walther ; Yves Schindler, Pascal Gremion, Christian Hofer, Eric Bagnolo, Daniel Hayoz, Roger Busch, Alexandre Rao, Didier Jacot, Laurent Moll, Markus Mosimann, André Thalman.

Bienne : Gilbert Blanchard ; Dominique Chappuis, Antonio Ramos, Jean-Marc Chassot, Eric Brulhart, Christian Schafer, Patrice Macherel, Roland Zosso, Johan Balestra.

Bienne était bien parti pour récolter ses deux premiers points. Le deuxième tiers lui fut fatal mais, dans le dernier, il opposa une très vive résistance à son adversaire, grâce à l'excellente prestation de son gardien Blanchard. Si ce dernier avait été disponible durant tout le tournoi, Bienne ne serait certainement pas dans cette situation. Dans l'équipe de Berne, les joueurs les plus rapides ont fait le poids. A noter que Berne était motivé par la perspective de la deuxième place, qu'il n'a pas encore conquise.

Cat. B : Fribourg - Sierre : 2-3 (1-1, 1-1, 0-1)

Buts : Fribourg : Patrick Thalman (2).

Sierre : Bruno Jeckelmann, Pascal Eltschinger, Marc Bucher.

Fribourg : François Savary ; Patrick Thalman, Jean-Marie Aubonney, Eric

Lehmann, Norbert Jungo, Laurent Burri, Bénédicte Défferrard, Jean-Claude Heimoz, Nicolas Siffert, Fabrice Dessarzin, Claude Aebly.

Sierre : Didier Cotting ; Marc Bucher, Urs Meier, François Buchs, Yves Zumwald, Pascal Daguët, Bruno Jeckelmann, Pascal Eltschinger, Laurent Mollard, Jean-François Scherly, Marc-André Neuhaus, Andreas Schnyder, Daniel Kamenz, Adrien Voegeli, Christophe Mäder, Olivier Bersier.

Ce fut un très bon match entre deux équipes parfaitement équilibrées. Avec un peu plus de mordant et d'esprit de décision, Fribourg n'aurait certainement pas connu la défaite. Les joueurs s'engagèrent avec une intensité maximum, et étalèrent des offensives adroites et bien composées. Sierre déjà qualifié avant la rencontre joua le jeu jusqu'au bout. Après 5 minutes dans le second tiers Fribourg menait à la marque par 2 à 1. Il fallut un trait de génie de Pascal Eltschinger secondé par Bouby Jec-

ké l'enjeu nous aurions eu trois équipes à égalité de points.

Cat. E : Toronto - Montréal : 0-2 (0-1, 0-0, 0-1).

Buts : Stanis Mooser, Michel Baudère.

Toronto : Sébastien Monney ; Steeve Meuwly, Christian Zumwald, Damien Schoeni, Pascal Ducret, Roman Bissig, Laurent Cordey, Alexandre Bertschy, David Crausaz.

Montréal : Frédéric Wyss ; Michel Baudère, Christophe Rizzo, Stanis Mooser, Vincent Thalman, François Stempf, Frédéric Aebischer, Sami Riesenmei, Hugo Bissig, Sébastien Pittet.

Les rencontres entre ces deux inamovibles adversaires sont toujours très prisées et constituent le clou de la matinée. Elles furent marquées par des situations épiques dues à l'abc du patinage, et aux ruptures d'équilibre qui jouent régulièrement un rôle déterminant dans les phases décisives. Beaucoup de cœur dans ces affrontements, quelques larmes mais la volonté de devenir de grands hockeyeurs. On a remarqué que Toronto a offert une plus vive résistance que lors des premières rencontres. C'est un gage certain de spectacle pour la finale.

Samedi 16 février nous verrons :

8h : Arosa - Bienne (A) 9 h : Fribourg - Villars (B)

10 h : Canada - USA (C). 11 h : Marly - Bulle (D).

Certaines de ces rencontres revêtent une importance particulière en raison des qualifications pour les finales. C'est le cas en cat. C entre le Canada et les USA, en raison des possibilités de la Suisse le samedi suivant. En cat. B, une dernière chance subsiste face à Villars, Langenthal devant affronter Sierre pour sa dernière rencontre. Enfin en cat. A, la deuxième place est en jeu entre Arosa et Bienne. Comme on peut le constater, le public sera tenu en haleine jusqu'à la dernière rencontre de qualification.

M. Réalini.

Classements

Cat. A	1. Davos	5	4	0	1	18	5	8
	2. Berne	5	3	0	2	23	6	6
	3. Arosa	5	3	0	2	13	8	6
	4. Bienne	5	0	0	5	2	37	0

CAT. B

1. Sierre	5	5	0	0	25	7	10
2. Langenthal	5	2	1	2	8	11	5
3. Fribourg	5	2	0	3	9	7	4
4. Villars	5	0	1	4	5	22	1

CAT. C

1. Canada	5	3	1	1	22	3	7
2. Etats-Unis	5	2	2	1	6	5	6
3. Suisse	5	0	4	1	4	12	4
4. Tchecosl.	5	1	1	3	5	17	3

CAT. D

1. Montréal	5	3	1	1	13	5	7
2. Toronto	5	1	1	3	5	13	3

UNE EQUIPE DE «POUSSINS» CONSTITUEE A FRIBOURG

La catégorie des «poussins» n'existait pas à Fribourg. Elle vient d'être formée par les responsables du tournoi scolaire, en l'occurrence Hubert Audriaz et Nino Cesa. Elle comprend des jeunes de 1969 à 1974. Dans différentes villes de Suisse, on aligne dans la compétition réservée à cette catégorie les meilleurs et les plus âgés, dans le but de remporter des victoires uniquement. Ce n'est pas la conception de l'entraîneur Audriaz. Ce dernier a adopté le principe d'associer tous les joueurs de l'équipe et de respecter les âges prescrits (à noter que les minis en sont exclus, ce qui n'est pas le cas ailleurs). Pour les joueurs, cette formation

n'est autre qu'un complément au tournoi scolaire. Les responsables tiennent avant tout au bien de l'enfant, à cultiver son idéal, à conserver sa personnalité et non à créer des vedettes précoces. Mercredi la formation fribourgeoise s'est rendue à Château-d'Éx, où elle a affronté celle de Leysin. Des pourparlers sont actuellement en cours pour la mise sur pied d'un championnat qui réunirait les équipes de Guin, Marly, Bulle et Fribourg. Une innovation qui ne manquera pas d'intéresser pour les clubs intéressés. La matière existe il faut la façonner.

M. Réalini

Deuxième ligue : Jonction bat Marly 8 à 4

Nouveau faux pas pour finir

D'ores et déjà condamné à évoluer en 3e ligue la saison prochaine, Vallorbe a préféré abrégé son pensum et offrir, dans le courant de la semaine dernière et sous la forme d'un forfait (5-0), la victoire au HC Marly qui n'en demandait pas tant. Ce stimulant n'a toutefois pas eu l'effet attendu sur les banlieusards de Fribourg qui, en déplacement aux Vernets pour y donner la réplique à Jonction, ont enregistré une nouvelle déconvenue.

Cette ultime rencontre de championnat qui aurait dû normalement se disputer en toute déconcentration n'a malheureusement pas constitué une sortie réussie pour les deux antagonistes qui, quelque peu énervés par des arbitres bien mal inspirés et peu sûrs dans leurs décisions, écopèrent moult pénalités lors du troisième tiers-temps, période de jeu qui coïncida avec l'effondrement du HC Marly. En effet, affaibli par les trois fois dix minutes de méconduite prononcées par les directeurs de jeu contre ses joueurs, le club marlynois n'eut plus la motivation nécessaire

pour résister à son adversaire comme il l'avait fait pendant la plus grande partie du match. Cela fut donc d'autant plus regrettable que, jusqu'à onze minutes du terme, il avait pour le moins fait jeu égal avec son rival genevois comme le reflète du reste très bien l'évolution du score.

HC Marly : Schulzendorf ; Gotti, Rémy ; Henguely, Jonin ; Grand, Cotting, Thévoz ; Flury, Stauffacher, Spicher ; Piller, Blanc, Demichelli ; Zurkinden, Agostinis.

Buts : 2e 1-0 ; 8e Stauffacher 1-1 ; 9e Demichelli 1-2 ; 15e 2-2 ; 23e 3-2 ; 32e Cotting 3-3 ; 33e 4-3 ; 46e Flury 4-4 ; 49e 5-4 ; 53e 6-4 ; 55e 7-4 ; 60e 8-4.

CLASSEMENT FINAL DU GROUPE

1. Vallée-de-Joux 12-21.
2. Star Lausanne 12-17.
3. Jonction 12-14.
4. Leysin 12-10.
5. Marly 12-9.
6. Genève Servette 12-9.
7. Vallorbe 12-4.

La Vallée-de-Joux est qualifiée pour les finales de promotion ; Vallorbe est relégué en 3e ligue.

Jean Ansermet

FOOTBALL

UNE SELECTION SUISSE AVEC SIX SERVETTIENS

Léon Walker, entraîneur à plein temps de l'équipe nationale suisse, a retenu six Servettiens pour la rencontre amicale de mardi prochain à 16 h 30 face à Chiasso.

Ne figurent pas dans la sélection notamment Hansjoerg Pfister, blessé et René Botteron ainsi que Raimondo Ponte encore en convalescence. Comme déjà annoncé, Léon Walker a renoncé au gardien Roger Berbig qui, en raison de ses études, ne sera pas retenu avant la fin de l'été. Voici la sélection suisse :

But : Burgener (Lausanne), Engel (Servette). — Défense : Bizzini, Coutaz (Servette), Geiger (Sion), Heinz Hermann (Grasshoppers), Luedi, Zappa (Zurich). — Milieu de terrain et attaque : Andrey, Barberis (Servette), Brigger (Sion), Egli, Herbert Hermann (Grasshoppers), Maissen (Bâle), Scheiwiler (St-Gall), Schnyder (Servette), Sulser (Grasshoppers), Tanner (Bâle).

Coupe de la Ligue : Liverpool éliminé

Angleterre. — Coupe de la Ligue, demi-finales, matches retour : Liverpool-Nottingham Forest, 1-1. Nottingham qualifié sur le score total de 2-1. Wolverhampton Wanderers - Swindon Town, 3-1. Wolverhampton qualifié (4-3).

Coventry. — Coupe d'Europe des espoirs, quart de finale, match aller : Angleterre - Ecosse, 2-1.

● Championnat d'Espagne de 1re division. Dernier match de la 20e journée : Las Palmas - Gijon 4-2. — Classement : 1. Real Sociedad 30 ; - 2. Real Madrid 30 ; - 3. Gijon 24 ; - 4. Valence 22 ; 5. Séville 21.

BASKET - SAMEDI 17 heures

HALLE DES SPORTS

CHAMPIONNAT SUISSE LNA

Les Tessinois veulent leur revanche !

PREGASSONA FRIBOURG OLYMPIC

Prix habituels des places

Location dès jeudi à LA PLACETTE (2e étage)

15 h 30 Match d'ouverture — Buvette

ATTENTION ! Les 20 premiers jeunes gens ou jeunes filles portant un JEANS MICHEL auront droit à une place assise gratuite !

— Ouverture des portes 15 heures —

C'est facile de vivre dans une belle cuisine, pratique et agréable !

Rendez-nous visite. Notre belle exposition vous aidera à choisir et agencer une cuisine en harmonie avec vos goûts et votre intérieur.

5 ans de garantie — 50 modèles

17-12330



AGENCEMENTS DE CUISINE SA BULLE

Rte du Verdel 4 - direct. Morlon
☎ 029-2 74 40

une qualité remarquable et des prix sans concurrence



Voyages CFF

Avec TRAIN SPECIAL au match de promotion en Ligue nationale A

AMBRI - FRIBOURG

Samedi 16 février

Horaires du train spécial : (accompagné par guides CFF)

Fribourg	dép.	13.15
arrêt à Lucerne		
Ambri	arr.	18.26
dép.		23.15
Fribourg	arr.	2.39

Prix du billet spécial :

Adultes	Fr.	40.—
Enfants (6-16 ans)	Fr.	20.—

Vente des billets de train :

Au guichet des billets de la gare CFF de Fribourg ou à la patinoire (Restaurant-Buvette) jusqu'à samedi matin à 9 heures.

Billets d'entrée en suffisance : En vente dans le train spécial.

17-692

Renseignements CFF Fribourg
Tél. 037 22 93 34

20% de réduction avec les billets d'excursion
pour les plus belles destinations
Prospectus aux guichets de gare et dans les agences de voyages

Résultats de la TOMBOLA

de la Fanfare paroissiale et du Chœur mixte de CUGY-VESIN
Soirée du 9 février 1980
Jambon No 1479
Panier garni No 1401
Lot de bouteilles No 1372
Les lots sont à retirer chez M. Alexis Bersler

17-21363

J'achète

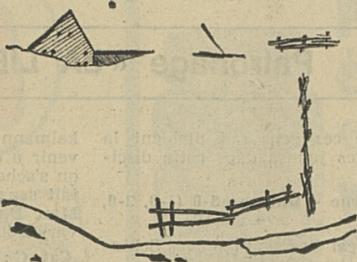
génisses et taurillons

pour engraisser. Pris à domicile et payé comptant.

☎ (031) 94 06 26

17-1700

EXPOSITION



André SUGNAUX, peinture - vitraux

Louis SUGNAUX - sculptures

tous les jours de 10 h. à 12 h 30, 13 h 30 à 22 h.

— Fermé le lundi —

ROMONT - Salle des écoles primaires
du 15 février au 2 mars 1980

17-21127

Particulier cherche

FERME DE MONTAGNE

éventuellement hivernage avec possibilité d'alpage.

Ecrire sous chiffre 17-120458 à Publicitas, 1630 Bulle.

Petites Annonces

A vendre

DATSUN 240

radio-cassettes, 5 vitesses, mod. 78, 27 000 km, état de neuf, expertisée.

☎ (037) 46 46 62

17-2510

A vendre

RENAULT 12 TS

1978, 31 000 km.

☎ (037) 31 23 04

17-300534

A vendre

jeunes béliers

BN avec CAP.

☎ (037) 33 18 06

17-21372

LES BONNES OCCASIONS

- TOYOTA COROLLA 1200 mod. 75, 48 000 km, jaune
- TOYOTA COROLLA 1200 Liftback mod. 77, 26 000 km, bleue
- TOYOTA CELICA 1600 Liftback mod. 76, 35 000 km, verte
- TOYOTA CELICA 2000 ST Liftback mod. 78, 44 000 km, noire
- RENAULT R 16 TS mod. 75, 80 000 km, bleue
- VW PASSAT LS mod. 73, 72 000 km, rouge
- MORRIS MARINA mod. 74, 54 000 km, orange
- BUS TOYOTA Hi-Ace 1600 banquettes rabattables, 14 places, mod. 77, 48 000 km, rouge
- FORD CONSUL L mod. 73, 90 000 km, brune
- VOLVO 245 L Caravan mod. 76, 95 000 km, verte

Voitures entièrement contrôlées livrées expertisées.

GARANTIE — CREDIT

Garage FISA E. + L. Zosso
Agence TOYOTA
1700 GIVISIEZ - FRIBOURG
☎ 037-26 10 02

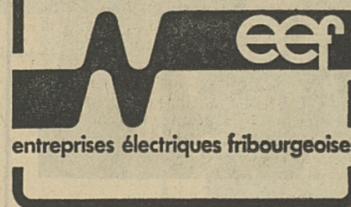
17-924

AVIS

d'interruption de courant

Les abonnés de LA ROCHE-VILLARET — LE RUZ et HAUTEVILLE sont informés que le courant sera interrompu le vendredi 15 février de 13 h à environ 15 h pour cause de travaux.

17-360



entreprises électriques fribourgeoises

Problèmes d'impression ?

Pas d'hésitation
QUICK - PRINT
la bonne solution !

Déménagements
Transports de pianos
DB TRANSPORT

Case postale 39, Fribourg
☎ 037-61 55 85
ou 029-2 75 55

17-460186

FÊTE DE SOLIDARITÉ avec LE NICARAGUA

Samedi 16 février dès 15 heures
salle St-Pierre Fribourg

- 15 h 30 La résistance à la dictature de Somoza (montage audio-visuel)
- 17 h La situation actuelle (exposé d'un journaliste de retour du Nicaragua)
- 20 h Fête folklorique (musique sud-américaine et danses colombiennes)
Possibilité de se restaurer et se désaltérer

Comité de soutien au Nicaragua
17-300497

JE NE REGARDE PAS LES ANNONCES MAIS JE LES VOIS QUAND MEME



Bühler



à la poissonnerie à avry-centre

Filets d'églefin -70

les 100 g (au lieu de —.80)

Pinces de crabes les 100 g **3.10**

Prix. Qualité. Choix.

MIGROS

TROIS ANS APRES LE PREMIER CAS DANS LE CANTON

La rage n'a pas disparu

C'est le 4 août 1977, dans le district de la Broye, que fut signalé le premier cas de rage sur territoire fribourgeois. A ce moment-là les trois cantons voisins — Vaud, Neuchâtel et Berne — en étaient déjà atteints. Des mesures préventives avaient déjà été ordonnées par le Conseil d'Etat dès le 13 mai 1968 : la vaccination des chiens de chasse contre la rage avait été décrétée obligatoire. Le 21 décembre 1976, un second arrêté avait autorisé la chasse au renard pendant toutes les périodes de chasse : il s'agissait d'éliminer l'animal qui est le principal propagateur — ou vecteur — de la rage. Le 7 janvier 1977, l'Office vétérinaire cantonal ordonnait la vaccination préventive, contre la rage, de tous les chiens de plus de cinq mois dans les districts du Lac et de la Broye, vaccination qui doit être répétée au moins tous les deux ans.

La rage allait malgré tout s'étendre et peu à peu tout le territoire du canton allait être déclaré « zone de protection ». La dernière région à être atteinte fut, en 1979, la Basse-Singine. Aujourd'hui, dans l'esprit de beaucoup, la rage, c'est du passé. Qu'en est-il en réalité? Nous l'avons demandé à M. Hermann Nussbaumer, vétérinaire cantonal.

LE DANGER DEMEURE

« Le canton de Fribourg ne saurait, et de loin, être déclaré territoire exempt de cette maladie infectieuse et contagieuse qu'est la rage. Le danger subsiste, les mesures préventives prises sont toujours en vigueur, même si les cas de rage ont fortement diminué », déclare M. Nussbaumer.

Les cas positifs de rage constatés dans le canton en sont la preuve : il y eut, pour les renards, 73 cas en 1977, depuis le 4 août; 90 cas en 1978 et 29 cas en 1979. Toutefois ces chiffres ne concernent que les cas pour lesquels une analyse de laboratoire a été faite. En réalité, c'est par dix qu'il faut les multi-

plier si l'on veut avoir le nombre total des renards victimes de la rage, l'analyse n'ayant été, vu son coût élevé, faite que sur un échantillonnage. Après les renards, ce furent les chats qui présentèrent le plus de cas : il y en eut 38 qui furent analysés, soit 4 en 1977, 27 en 1978 et 7 en 1979. Seize bovins, dont 10 en 1978 et 6 en 1977; quinze cas également de moutons, dont 1 en 1977, 12 en 1978 et 2 en 1979. Huit blaireaux ont été analysés et reconnus morts de la rage, dont 7 en 1978 et 1 en 1979 et cinq foinnes, dont 1 en 1977 et 4 en 1978. Il faut y ajouter 2 chamois et 1 cheval, tous trois contaminés en 1978.

Les totaux des cas analysés donnent bien la courbe des trois années, si l'on tient compte du fait que les chiffres de 1977 ne portent que sur cinq mois : 87 en 1977, 168 en 1978 et 40 en 1979. Il y eut ainsi, proportionnellement, plus de renards et de bovins atteints en 1977, alors que, pour toutes les autres espèces animales, le sommet fut atteint en 1978 et que 1979 marque une régression générale.



Le renard, première victime de la rage.

Actuellement, nous dit M. Nussbaumer, l'agent de propagation le plus dangereux est le chat. En effet la vaccination obligatoire des chats n'a été créée que dans une vingtaine de communes, là où des cas positifs de rage ont été décelés sur des chats. Dans les autres communes, la vaccination n'a été que « vivement recommandée ». En effet si la vaccination des chiens est facilement contrôlable de part les contrôles de police pour l'impôt auquel leurs propriétaires sont soumis, celle des chats, malgré le port de collier rouge, est moins facile à vérifier. Surtout dans des agglomérations comme Fribourg où il y en a beaucoup et dans certaines fermes où l'on en compte jusqu'à trente. M. Nussbaumer s'élève contre cette prolifération excessive de chats qui se mettent alors à rôder, deviennent des chats errants, et des haretts, ces derniers vivant et chassant dans les bois.

ATTENTION A LA PROCHAINE VAGUE

Si les cas de rage ont diminué, c'est certes à cause des mesures prophylactiques qui ont été prises. C'est surtout grâce au fait que le nombre des renards a « fortement diminué » pour prendre le terme de M. Nussbaumer qui ne saurait donner le nombre exact des renards abattus ni la proportion des renards abattus par rapport à leur nombre total en 1977.

On compte, ajoute M. Nussbaumer, que lorsqu'il n'y a qu'un renard par 3 km², le danger de propagation de la rage est éliminé. Mais tel n'est pas le cas. Les renards sont très prolifiques et ils le sont d'autant plus que leur densité diminue. Ainsi il faut s'attendre, pour 1982-1983 à retrouver autant de renards qu'avant les battues qui ont été organisées en 1978. Ainsi donc les risques d'un accroissement de la rage seront alors à nouveau plus forts et il faut s'attendre pour ces années-là, conclut M. Nussbaumer, à une recrudescence de la maladie, à une nouvelle vague.

Jean Plancherel

Ville de Fribourg Ville de Fribourg

Pour la salle omnisports TROIS MILLIONS VITE VOTES

Il n'aura fallu que quelques minutes au Conseil général de Fribourg pour débloquer un crédit de trois millions de francs, représentant la participation de la ville à la réalisation d'une salle omnisports au Collège Ste-Croix. Seuls les porte-parole du Parti socialiste et du PICS se sont exprimés lors de la discussion. Tous deux ont soutenu l'octroi du crédit. Relevons que ce projet devra encore franchir le cap du Grand Conseil avant d'être soumis à la votation populaire.

Une information a ensuite été donnée sur la participation de Fribourg aux cérémonies de 1981. En plus des journées officielles, les manifestations suivantes sont projetées :

- journée des villes zaehringiennes les 23 et 24 mai ;
 - réception de la délégation de Nova Friburgo du 24 au 29 juin ;
 - fêtes populaires dans les quartiers. A ce sujet, les présidents de quartiers seront contactés prochainement ;
 - manifestation du 1er Août avec un relief particulier ;
 - confrontation européenne des villes historiques du 14 au 16 octobre.
- Des actions d'embellissement de la cité ont aussi été annoncées :
- plantation d'un nouveau tilleul sur la place de l'Hôtel-de-Ville ;
 - disparition du toit de la patinoire

- des Augustins ;
- démolition du gazomètre ;

— pose de la première pierre de la Maison de congrès et de théâtre aux Grand-Places. A ce sujet, le syndicat a indiqué que les études avaient été reprises et qu'elles tenaient compte des critiques émises en 1978.

Toujours dans ce domaine, le responsable de l'Edilité, M. Georges Friedly, a annoncé une augmentation de la décoration florale, l'enlèvement des 35 dernières antennes de télévision encore visibles dans la zone protégée et la suppression d'enseignes lumineuses peu esthétiques.

1980 sera aussi marqué par quelques manifestations importantes. Les Jeux sans frontières auront lieu le 25 juin à la Planché-Supérieure et deux jours plus tard se déroulera la grande kermesse de la télévision romande.

PFC

L'exode se poursuit

A en juger par les chiffres fournis dans son dernier bulletin par le Service cantonal de statistique, la population de la ville de Fribourg continue de baisser. A fin novembre 1979 la capitale comptait 37 034 habitants formant 13 182 ménages, contre 37 070 habitants et 13 171 ménages le mois précédent. Comparée aux données établies à la fin de 1978, la baisse est encore plus sensible puisqu'elle représente une diminution de plus de 500 unités (37 541 habitants à la fin décembre 78). Le décompte de la variation de population pour nombre de l'année passée s'établit ainsi : 22 naissances, 21 décès, 349 arrivées dans la commune et 386 départs.

Pour l'ensemble du canton, les chiffres, arrêtés à fin septembre, sont les suivants : 102 mariages, 188 naissances et 146 décès, soit un excédent de naissances de 42 unités.

Le mouvement touristique a enregistré, lui aussi, au mois d'octobre 79, une légère baisse par rapport au mois précédent, mais en revanche il marque une nette reprise par rapport au mois correspondant de 1978.

En effet, en octobre dernier, le canton a accueilli 12 005 visiteurs qui ont effectué 22 919 nuitées (taux d'occupation des lits disponibles 22 %), alors qu'en septembre de la même année le contingent des touristes et des nuitées s'élevait respectivement à 14 517 et 24 270 pour un taux d'occupation de 24 %. Par comparaison, en octobre 1978 ces mêmes chiffres étaient les suivants : 9713 arrivées, 17 594 nuitées et 17 % de taux d'occupation.

Dans le domaine de la construction on peut en outre relever que, durant le mois de novembre 79, 183 autorisations de construire ont été délivrées pour un volume de 97 690 m³ et une dépense totale de près de 25 millions et demi. Ces constructions projetées représentent dans l'ensemble 115 appartements et 465 pièces.

Signalons enfin qu'en juillet dernier 242 constructions ont été terminées et 99 appartements mis à la disposition du public. (Com-Lib.)

Au Kiosque
Place Georges-Python

Bouquets de fleurs roses - oeillet, etc.

— Ouvert aussi le dimanche —

17-21362

Veveyse Veveyse Veveyse Veveyse

PROTECTION DU PATRIMOINE VEVEYSAN

Un mouvement se crée à Châtel

Avec pour meneur M. Michel Python, de Châtel-St-Denis, quelques Veveysans ont décidé d'œuvrer pour la protection du patrimoine. Ces personnes organisaient mardi soir une séance d'information qui réunit une quarantaine de participants. Dirigée par M. Python, elle avait pour animateurs le chanoine Gérard Pfulg, professeur à Fribourg et M. Denis Buchs, conservateur du Musée grüerien, ces deux personnalités étant par ailleurs membres de la Commission cantonale des monuments historiques et édifices publics.

Directeur de l'Ecole secondaire du district, président de la Société de développement, autorités communales de Châtel et de villages, président des jeunes agriculteurs, délégués de diverses sociétés, personnalités de l'industrie, du commerce et de l'économie et des milieux politiques témoignaient par leur participation à cette rencontre de leur intérêt pour la protection du patrimoine, l'affaire de tous. Et c'est bien ainsi que le mouvement à créer l'entend. Il s'agit en effet de sensibiliser particuliers et autorités à tout ce qui compose le patrimoine, culturel dans toutes ses expressions et architectural dans ses diverses formes.

Le chanoine Pfulg dressa pour son auditoire un inventaire de tout ce qui mérite protection en Veveyse, son district d'origine, où, par ignorance et indifférence, des trésors furent mis à l'incan. Bien des secteurs restent encore à explorer, des

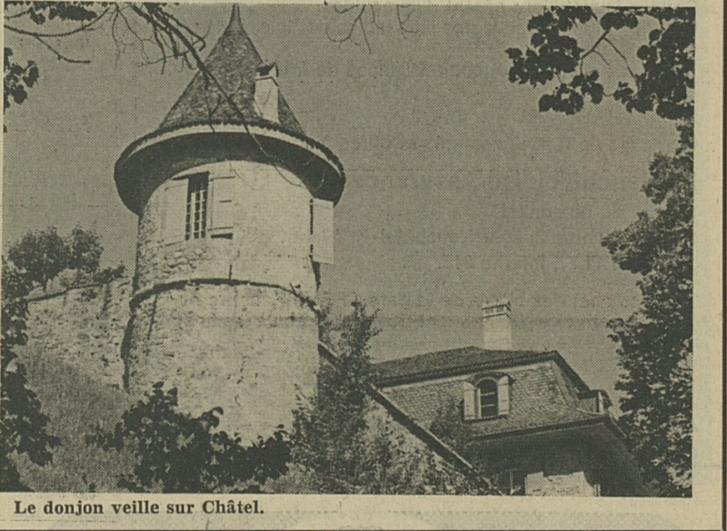
archives à compiler et des inventaires à dresser. A travers le groupement de protection du patrimoine, le chanoine Pfulg espère sensibiliser les Veveysans au respect du paysage lors des constructions, des rénovations notamment. Le groupement aurait pour mission, au sens le plus large, d'empêcher les irréparables outrages.

M. Denis Buchs avait déjà parlé en Veveyse, en automne 1978, lors des assises du Heimatschutz Gruyère-Veveyse. Il avait constitué pour cette occasion un intéressant dossier géographique sur le site de Châtel. La projection de ces images, mardi soir, constitua pour bien des participants la découverte de merveilles presque ignorées, tant elles font partie du cadre quotidien. « Ce sont celles-ci qui courent le plus de danger, dit en substance M. Buchs, parce que se dégradant petit à petit, de manière pernicieuse sans qu'on y prenne garde.

Plus menacées encore que le patrimoine architectural sont les traditions populaires, estime M. Buchs. Car une fois disparu, ce que l'on tentera de ressusciter ne sera plus, malgré tous les efforts, quelque chose d'authentique.

La séance fut levée sur la promesse d'une nouvelle rencontre au cours de laquelle un comité serait désigné. Mais entre-temps, l'invitation est lancée aux Veveysans qui souhaitent joindre le mouvement.

(Y. Ch.)



Le donjon veille sur Châtel.

Chronique judiciaire Chronique judiciaire Chronique judiciaire

ST-AUBIN: OU SONT PASSES LES 400 000 FRANCS? Le boursier plaide non coupable

Un procès important s'est ouvert hier à Estavayer-le-Lac devant le Tribunal criminel présidé par M. René Corminboeuf. « Il s'agit, a-t-on dit, d'un des plus grands crimes financiers que l'on ait connus, de mémoire d'homme, dans les annales fribourgeoises ». Sur le banc des accusés, l'ancien boursier communal de St-Aubin et sa femme. Lui est accusé d'abus de confiance qualifié, de gestion déloyale, de faux dans les titres, de suppression de titres et d'escroquerie. Son épouse doit répondre de vols, éventuellement d'abus de confiance. De l'autre côté de la barre, la commune de St-Aubin s'est constituée partie civile et a demandé que les deux accusés solidairement lui allouent notamment quelque 439 000 francs à titre de réparation du dommage.

Deux expertises concernant la comptabilité de la commune ont été effectuées. La première, faite par le Département des communes et paroisses, conclut à un découvert de 438 982,50 francs au 9 septembre 1978. Le second rapport, dû à une société fiduciaire, parvient à un total de 411 585,20 francs. La différence s'explique par le fait que ces experts sont partis d'hypothèses différentes. Le premier du compte financier et le second de l'évolution de la fortune, d'où cet écart de près de 27 400 francs.

ON PLAIDE NON COUPABLE

Selon des déclarations faites au cours de l'enquête, l'accusé, dont on dit qu'il est un comptable avisé, rompu au jeu des écritures, aurait constaté dès 1971 déjà que les comptes ne jouaient pas en ce sens que le solde comptable était beaucoup plus élevé que les espèces réellement existantes. Mais le découvert ne cesse d'augmenter jusqu'en 1978, date à laquelle le prévenu fait part de ses inquiétudes au syndic de la commune.

Et cet homme, qui est très grand et d'une pâleur impressionnante, est formel : « Je n'ai jamais pris d'argent dans la caisse communale et je n'ai jamais constaté que quelqu'un en ait prélevé ». Il conteste aussi avoir déchiré une partie des talons d'un carnet de chèques postaux. C'est au cours du mois de juin

1978 qu'il fera part de son souci au syndic à cause d'une erreur dans les comptes. Il parle à ce moment-là d'un montant d'environ 300 000 francs.

Sa femme affirme aussi n'avoir jamais touché à l'argent de la commune. « Mon mari, déclare-t-elle, estimait que son amour-propre était engagé et il voulait pouvoir retrouver seul l'erreur d'écriture ». Et elle ajoute : « S'il avait prélevé de l'argent dans la caisse, je ne vois pas comment il l'aurait dépensé ».

Selon des témoignages, le train de vie du couple correspondait à leurs revenus. Les vacances? « Une fois sept jours à Majorque », dit le mari, et sa femme enchaîne : « Il disait parfois qu'il prenait quelques jours, mais c'était pour s'occuper des comptes de la commune. Quant à moi, j'ai toujours travaillé pour que l'on puisse tourner ».

DES DECLARATIONS TROUBLANTES

Plusieurs déclarations de l'épouse se contredisent. Au cours de l'audience, elle revient sur des affirmations faites en cours d'enquête. Explication : « J'étais malade en ce temps-là ». Ou encore : « Je me suis trompée ». Un fait peut paraître important. La femme a offert à ses quatre enfants, pour Noël 1977, des obligations de 10 000 francs chacune et son carnet d'épargne a augmenté de près de 24 000 francs entre

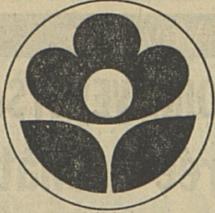
septembre 1969 et juin 1971. L'épouse justifie ces sommes par un héritage provenant de son père ainsi que par des économies faites sur ses propres revenus et sur l'argent du ménage.

Restait le témoignage du syndic actuel de St-Aubin, partie civile au procès. Il prétend que l'épouse de l'accusé lui aurait dit que s'il manquait dans la caisse 50 000 ou même 80 000 francs, le couple « se débrouillerait ». Elle aurait répété ces propos devant le préfet. Quant à l'accusée, elle se contente de dire : « C'était de la rigolade ».

Le syndic note encore qu'il ne connaissait pas le système comptable employé. A ce sujet, les experts qualifient la technique comptable du boursier de « confuse, incontrôlable, incomplète et invérifiable ». Le compte de caisse du boursier englobait divers comptes : chèques postaux, service des eaux... et présence conjointe des redevances actives et passives, ce qui rendait le contrôle plus difficile. De plus, les comptes n'étaient bouclés que tardivement au cours de l'année suivante, parfois au mois de juillet ou août.

« Je ne me souviens pas, dit encore le syndic, que nous ayons contrôlé la caisse. Au moment du bouclage des comptes, le boursier disait qu'il ne pouvait donner leur état au 31 décembre. Nous avions confiance... ». Reste cette déclaration troublante quant aux demandes que l'on aurait faites à l'accusé de boucler plus rapidement les comptes. Il n'y a jamais eu de sommation écrite mais, dit le syndic, « de fortes insistances qui ont été neutralisées par le responsable des finances, l'ancien syndic ». Le témoignage éventuel de cet homme apportera peut-être un peu de lumière sur ce fait. Le procès se poursuit aujourd'hui avec l'audition de nombreux témoins et les plaidoiries.

Françoise Jonin



AUJOURD'HUI LA SAINT-VALENTIN LES FLEURS, SYMBOLE DE L'AMITIÉ

Promotion de la plante et de la fleur (PPF)

Organisation des fleuristes, horticulteurs, pépiniéristes et paysagistes de la Suisse romande.

22-21364



Plusieurs postes sont à pourvoir, dès le printemps prochain, auprès de notre Direction générale de Neuchâtel.

Ces postes requièrent toutes les capacités fondamentales suivantes :

Initiative et goût des responsabilités
Indépendance dans l'exécution du travail
Expérience et stabilité professionnelles
Sens des contacts

Branche Transport : correspondancier.
Tarification ; offres ; conseils au service externe.
Langues : allemand et connaissances d'anglais et de français.

Accident : correspondancier.
Affaires difficiles : collectives, agricoles, spéciales.
Langues : français et connaissances d'allemand.

Maladie : correspondancier.
Offres ; contrats ; commissionnement ; gestion ; statistiques ; correspondance.
Possibilités d'avancement.
Langues : français et allemand.

Service Immobilier : gérant d'immeubles.
Gérance administrative des immeubles de Suisse alémanique.
Contentieux.
Langues : allemand et connaissances de français.

Demande de renseignements et offres à adresser à :

La Neuchâteloise-Assurances

Bureau du personnel
Rue de Monruz 2, 2002 Neuchâtel
☎ 038-21 11 71, interne 315.

28-35

Accidents
Maladie
Vie
Transport
Incendie

Pertes d'exploitation
Dégâts des eaux
Bris des glaces, Vol
Responsabilité civile
Véhicules à moteur



FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA.
NEUCHATEL

La division des ventes de nos produits bien connus :
MARLBORO — MURATTI — PHILIP MORRIS —
BRUNETTE — FLINT — BASTOS, etc.
cherche un

JEUNE REPRESENTANT

(21-25 ans)

pour une partie du canton de Fribourg et de Vaud, avec domicile dans la région de Moudon-Echallens ou Pully-Villeneuve.

Le poste de travail :

- bonne formation commerciale de base et/ou expérience et succès dans les services externes
- facilité de contact avec les consommateurs et nos partenaires commerciaux
- bonne présentation, entrent, prêt à s'engager avec initiative, endurance et succès
- très disponible de son temps
- permis de conduire.

Nous offrons :

- formation de base et formation continue par nos soins
- autonomie dans le travail et appui efficace
- excellent esprit d'équipe, jeune et enthousiaste
- conditions de travail et de rémunération d'une grande entreprise
- prestations sociales de premier ordre.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres complètes, accompagnées des documents usuels ainsi que la mention du journal et la date de parution de l'annonce, aux

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES SA
Service de recrutement
2003 NEUCHATEL

37-150

FTR 2003 NEUCHATEL

ED. FRANCEY SA
entreprise de transports à Clarens, cherche

**MÉCANICIENS
EXPÉRIMENTÉS**

sur poids lourds, en possession du certificat fédéral de capacité et possédant si possible le permis C.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Se présenter sous préavis téléphonique.

22-12015

REPRESENTANT

est cherché pour développer notre implantation sur le marché.

L'activité consistera à visiter notre clientèle de petites, moyennes et grandes entreprises.

Nous demandons :

une bonne présentation et moralité. Age 25 à 40 ans.

Nous offrons :

la possibilité de se créer rapidement un poste enviable et stable.

La candidature d'un débutant dynamique sera prise en considération. Salaire garanti et prestations sociales.

Faites vos offres sous chiffre
P 17-500 083, Publicitas, Fribourg

Importante SA, spécialisée depuis 25 ans dans les produits d'entretien, cherche

**REPRÉSENTANT
dépositaire exclusif
pour le Valais**

Vente d'une nouveauté intéressante.
Collectivités, garages, automobilistes, quincailleries et drogueries.
Environ FF. 10 000.— pour stock ou sérieuses garanties.

Case postale 134, 1225 Chêne-Bourg 18-21802

FAUCHERRE & Cie Transports, Moudon
cherche pour entrée de suite ou à convenir

**CHAUFFEURS
poids lourds**

avec quelques années d'expérience
Place stable, caisse de prévoyance.
Faire offres écrites ou prendre contact par
☎ (021) 95 21 17 22-140511

**Nouveau Motel
à Yverdon-les-Bains**
engage pour son ouverture
le 1er mars 1980
SOMMELIERES

S'adresser à :
Gerber Ch., restaurateur
1438 Method — ☎ (024) 37 11 16 22-140503

J'achète
monnaies en argent

viell or, bijoux anciens, suisse et étranger.
Au meilleur prix du jour.
Je me rends à domicile.
☎ (021) 54 09 34 22-165297

**La Bourse
Automobiles
Fribourg**
Rue St-Paul 13
R. Ducret, resp.
☎ 037-22 46 33

**dès Fr. 89.—
par mois**

Nous vous livrons voitures occasions toutes marques, expertisées et garanties 1 année sans limitation de kilomètres.

**Spécialistes du 4x4
ARO et JEEP**
Subside fédéral
Fr. 5000.— 22-16815

**DETTES
GESTION ET
ASSISTANCE
EFFICACE**

INTERVALLE SA
1002 LAUSANNE
PL. DE LA GARE 10
Tél. 021/22 55 21
1202 GENEVE
RUE DE BESSE 10
Tél. 022/28 49 40

Je désire un rendez-vous sans engagement.
Nom : _____
Prénom : _____
Rue : _____
Localité : _____
Nous nous rendons à domicile.

A vendre
cause double
emploi

**TOYOTA
COROLLA
Liftback 1600**

1978, 16 000 km, expertisée, état de neuf, bas prix.

☎ (037) 61 42 50
ou 61 58 12
(dès 19 heures) 17-21306

PAVILLONS
pr jardins, loisirs, bricolages, outillage
**CABANONS,
AUVENTS,
SERRES**

et bien d'autres constr. universelles vous sont offertes à des prix d'usine chez **Uninorm** Lausanne.
Demandez prospectus
☎ (021) 37 37 12

DETTES
VITE RÉSOUES
pour une entrevue chez vous sans engagement
Tél. 021 95 11 50
**ARRANGEMENTS
FINANCIERS S.A.**
1510 MOUDON

Les Directions des postes de Lausanne et Genève

engagent des

**APPRENTIES
POUR LE SERVICE DE GUICHET**

(assistantes d'exploitation)

Nous offrons :

- une formation professionnelle d'une année
- un salaire intéressant
- un emploi stable

Nous demandons :

- langue maternelle française
- âge 16 à 25 ans
- études secondaires complètes

Entrée en fonction : juillet 1980.

Prière de s'inscrire jusqu'au 29 février 1980 auprès des Directions des postes de
**1001 Lausanne (☎ 021-40 31 18) ou de
1211 Genève (☎ 022-32 90 90).**

05-7550-190

popularis bonne idée 13

«à la carte»

En haute mer avec Chandris
Venez avec nous en croisière. Un exemple:
Fjords norvégiens
8 jours (départ Amsterdam)
SS Amerikanis, 16 400 BRT, 2-10/
9-17 mai de **1200.— à 2870.—**
(train fare cf. compris au départ de votre domicile)
Demandez notre catalogue de croisières.
Un coup de fil suffit. ☎ 037-22 73 72

agence de voyages **popularis**

1700 Fribourg, 22, r. St-Pierre

GRUPE MEDICAL A GENEVE
cherche

**ASSISTANTE
MÉDICALE**

Suisse ou permis C.

Entrée immédiate.

Offres avec curriculum vitae et copies de diplômes sous chiffre P 900 345-18, à Publicitas SA, 1211 Genève 3.

**L'industrie
graphique
enrichit votre vie.**

Les travaux du Grand Conseil Les travaux du Grand Conseil

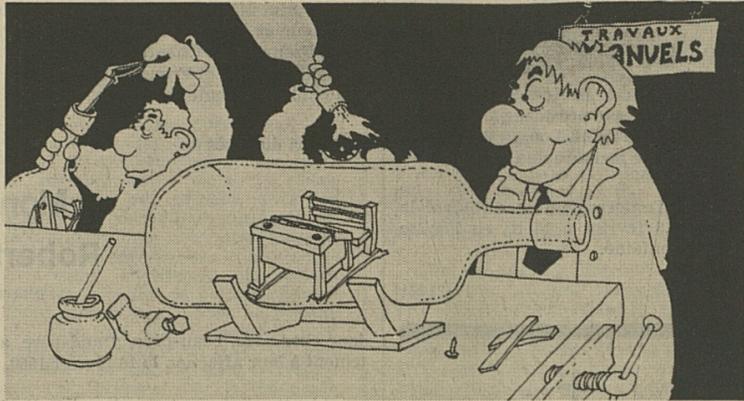
Remises d'impôts DES ABUS ?

Les remises d'impôts ont à nouveau été évoquées hier matin au Grand Conseil. M. Anton Piller (soc) a développé une interpellation dans laquelle il demande au Conseil d'Etat des précisions sur les remises supérieures à 2000 francs, accordées entre 1975 et 1979.

Le député singinois constate qu'il est normal que des chômeurs, des malades, des petits rentiers AVS ou des indépendants dans une situation financière ne pouvant être redressée rapidement soient mis au bénéfice d'une remise. Par contre, M. Piller ne comprend pas pourquoi des personnes, ayant des difficultés passagères, ont profité de ces remises alors que la Direction des finances aurait pu leur accorder soit un sur-sis soit des versements par acomptes.

L'interpellateur s'étonne en outre que la Direction des finances ait accordé des remises malgré les préavis négatifs donnés par certaines commissions communales. C'est pourquoi il demande également au Conseil d'Etat de s'expliquer sur ce point. PFC

ORGANISATION JUDICIAIRE Le jugement définitif



Députés et Gouvernement n'ayant plus rien à se dire — tous les objets préparés ayant été présentés — la séance d'hier du Grand Conseil a été levée à 11 h 30. Cela ne signifie toutefois pas que les parlementaires n'aient rien fait. Ils ont en effet adopté définitivement

la loi sur l'organisation judiciaire et une modification de la loi sur l'instruction primaire. De plus, les députés ont approuvé deux projets de décret, l'un relatif à la dette publique de l'Etat, l'autre à un emprunt de la BEF et pris acte d'un rapport concernant l'utilisation de l'emprunt à but déterminé. Enfin, ils ont entendu le développement d'un certain nombre de motions et d'interpellations.

La loi sur l'organisation judiciaire est maintenant sous toit. Avant le vote final (acquis par 106 voix et sans opposition), les députés ont décidé, d'une manière définitive, la composition des tribunaux. Trois juges siègeront dans les tribunaux civils d'arrondissement et cinq juges dans les tribunaux correctionnels.

L'instituteur sera traité comme les autres employés de l'Etat. Le Grand Conseil a décidé d'abroger l'article 90 de la loi de 1884 sur l'instruction primaire. Le texte supprimé interdisait notamment aux instituteurs d'être forestier, facteur ou tenancier d'un débit de vin.

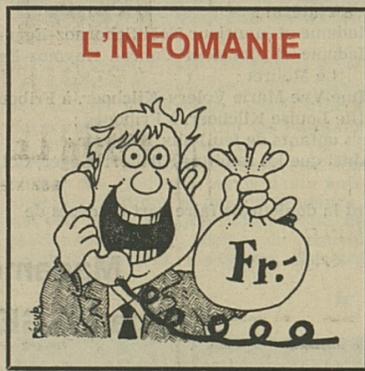
En acceptant sans discussion le projet de décret relatif à la dette publique de l'Etat, les députés ont autorisé le Conseil d'Etat à contracter et à renouveler, durant l'année 80, les emprunts à court et à moyen termes destinés au financement des besoins courants de la Trésorerie d'Etat et à consolider la dette flottante en émettant un ou plusieurs emprunts à long terme. De plus, la Banque de l'Etat est autorisée à accorder des avances de fonds à la Trésorerie jusqu'à concurrence de 40 millions de francs.

Le Grand Conseil a en outre accepté un projet de décret relatif à l'émission d'un emprunt public, par la BEF, de 50 millions de francs. PFC

culturelle dans le canton. De plus, le député souhaite qu'une commission soit créée afin notamment d'analyser la situation de la culture dans le canton et d'encourager la vie culturelle.

DROIT DE VOTE A 18 ANS

Une motion a été déposée hier au Grand Conseil par M. Heinz Jost (rad). Elle demande que le droit de vote et d'éligibilité soit fixé à l'âge de 18 ans. (Lib.)



Logopédie: un bureau inadéquat ?

Mme Irène Baeriswyl-Rouiller dénonce l'inutilité du Bureau cantonal de logopédie (BCL) constitué en 1979 par

un arrêté du Conseil d'Etat. Selon le député, cette nouvelle instance n'apporte rien de constructif, ne déchargeant en aucun cas la commission AI. Au contraire, observe le député socialiste dans son interpellation, cet appareil administratif alourdit la procédure et augmente les dépenses du canton en effectuant des contrôles supplémentaires qui ne sont même pas exigés par l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales).

Selon Mme Baeriswyl, l'OFAS exigeait bien un responsable de coordination, mais en aucun cas une telle administration, instaurée dans un seul secteur au moment où un concept global manque encore. Par contre, le Bureau cantonal de logopédie pourrait remplir un rôle utile de coordination entre les cantons et les communes pour les cas qui ne sont pas pris en charge par l'AI.

A ce propos, le député se demande si le Conseil d'Etat peut — comme il l'a fait — par un arrêté et sans consulter le Grand Conseil obliger les communes à payer les examens et traitements de logopédie qui ne relèvent pas de l'assurance-invalidité.

Enfin Mme Baeriswyl demande au Conseil d'Etat s'il pense que le responsable du BCL, l'actuel inspecteur des classes de développement, a les qualifications nécessaires pour assurer un contrôle compétent. Elle croit savoir qu'il n'a pas de formation logopédique.

Le député demande encore ce qu'il en est de la rumeur selon laquelle des médecins, généraliste, interniste et gynécologue, se seraient annoncés pour faire des examens des troubles langagiers, et si le canton a établi une liste de médecins disposant d'une formation adéquate et pouvant assurer des examens avec toute la compétence voulue et nécessaire. (Lib.)

Infomanie 037-243 343

L'EXPERIENCE D'UN EDITEUR DE FRIBOURG Servitudes et rayonnement du livre d'art

Mardi soir, l'Alliance culturelle française conviait le public fribourgeois à une conférence donnée à l'Aula C de l'Université par M. Jean Hirschen, fondateur et directeur des éditions de l'Office du livre. Le voyage culturel à travers le temps et l'espace qui fut proposé résumait vingt ans d'activités d'une importante maison d'éditions qui, par son rayonnement international, assure au nom de Fribourg un prestige certain.

« J'ai toujours souhaité vivre dans le monde du livre », déclare d'emblée M. Hirschen. Dès l'âge de seize ans, il fit un apprentissage de libraire, travailla en différentes villes de France puis, dans les années quarante, à la librairie française de Zurich. L'orateur distingua ensuite une existence « prénatale » d'éditeur, lorsqu'il assumait la publication de Samivel (Egypte), de Rambach (Inde), etc... Déjà la passion du voyage par le livre ! A la même époque aussi, l'expérience de l'édition prenait les traits d'une aventure, puisque le travail énorme occasionné par la publication du guide Baedeker consacré à la Suisse aboutit à un « four ».

UN VOYAGE AU JAPON

La véritable naissance des éditions de l'Office du livre, pour Jean Hirschen, est dû à son premier voyage au Japon, en 1958. Il s'agit

ple. Mais la peinture occidentale elle-même a fait l'objet de publications de référence sur Goya ou Gustave Moreau.

LA NAISSANCE D'UN LIVRE

Les livres consacrés à ces deux artistes offrirent au conférencier l'occasion de signaler les circonstances qui entourent la naissance d'un livre : hasards des rencontres, suggestions émises au cours d'un repas avec des amis. La réalisation elle-même suscite toutes sortes de problèmes provoqués par les distances, aussi bien pour les auteurs à atteindre que pour les œuvres à reproduire (qu'il faut dépister, dont l'authenticité doit être assurée, etc.).

Le succès, lui, est incertain même lorsque les auteurs les plus prestigieux sont de la partie pour présenter les chefs-d'œuvre de Rembrandt ou de Velasquez. Et les investissements sont considérables, de 300 000 francs à un million pour chacun des 270 titres parus jusqu'ici.

L'éditeur, soucieux de solliciter les auteurs les plus autorisés mais de ne pas effaroucher le lecteur par une présentation scientifique austère et rébarbative de ses livres, souligna à la fin de son exposé l'apport de ses collaborateurs, qui sont également à l'origine de certaines publications, et celui d'auteurs et de photographes fribourgeois.



M. Hirschen à son stand lors de la célèbre Foire de Francfort.

sait alors, après un vol de 35 heures, d'une expédition d'explorateur au cours de laquelle la fascination exercée par la céramique japonaise allait ouvrir la voie à une longue suite d'ouvrages voués aux différents aspects de cette civilisation d'Extrême-Orient. Les fameux livres sur les arts de la Chine, les nombreuses publications consacrées à d'autres sites et pays d'Extrême-Orient (Angkor, etc.) donnent désormais un profil bien marqué aux éditions de l'Office du livre. « La grammaire des formes et des styles - Asie », réalisée avec le concours de nombreux conservateurs de musées, résume en quelque sorte l'étendue des investigations à l'intention du touriste cultivé, pour lequel ces mêmes éditions ont conçu par ailleurs une série de guides.

Au moment où Skira exploitait pleinement les ressources du domaine pictural, il apparut opportun à l'éditeur fribourgeois d'opter pour l'objet d'art.

D'où les livres qui suggèrent une sorte de dialogue avec l'objet chinois ou japonais : faïence européenne, céramique de Sèvres, par exem-

plémentaire à des questions. M. Hirschen releva d'autre part l'atout que représente, malgré la cherté du franc suisse, la très haute qualité de la prestation des industries graphiques de notre pays. Une autre question lui permit enfin de souligner la participation de l'Office du livre, dès le départ, à la célèbre foire du livre de Francfort, aujourd'hui plus que jamais plate-forme pour faire connaître et favoriser les activités de la maison d'éditions fribourgeoise. (ch d)

Les accidents

FRIBOURG

Piéton renversé

Hier matin vers 6 h. 55, une automobiliste de Marly se dirigeait de son domicile vers Fribourg. A la hauteur du tea-room Domino, elle heurta M. Gaston Moullet, âgé de 60 ans, habitant Fribourg, qui traversait la chaussée en dehors d'un passage de sécurité. Blessé, ce dernier a été conduit par l'ambulance à l'Hôpital cantonal. Il souffre d'une fracture au fémur droit et d'un traumatisme crânien. (Lib)

Sortie de route Deux blessés

Hier, vers 21 h. 30, une voiture qui circulait à la route de la Glâne en direction de Fribourg, est sortie de la route et a dévalé le talus menant à la ligne CFF. Les deux occupants du véhicule ont été blessés et transportés à l'Hôpital cantonal. Les dégâts s'élevaient à 10 000 francs. (Lib.)

VILLARS-SOUS-MONTS

Tôle froissée

Hier à 13 h. 20, un automobiliste de La Tour-de-Trême, âgé de 31 ans, circulait à Villars-sous-Mont. Débochant sur la route cantonale, il entra en collision avec une auto hollandaise. Le choc se solda par quelques dégâts. (XC)



Céramique ancienne de l'Asie

Une longue suite d'ouvrages voués aux aspects de la civilisation d'Extrême-Orient.

Pour le président du PDC TENDRE LA MAIN AU CSP

Lors de l'assemblée des délégués du Parti démocrate-chrétien, qui s'est tenue mardi soir à Fribourg, le président cantonal, M. Martin Nicoulin, a parlé du « temps de l'action » et de la rupture CSP-PDC. Les délégués ont ensuite pris congé officiellement de M. Michel Colliard.

« Nous devons empoigner les problèmes qui se posent au parti et mettre sur pied les nouveaux statuts », a déclaré M. Nicoulin. « Le temps de l'action est venu. Nous allons organiser une journée de réflexion », a ajouté le président cantonal qui a encore constaté que le PDC avait peut-être oublié d'agir.

Abordant le problème de la rupture CSP-PDC, M. Nicoulin a voulu parler le langage « du cœur ». « Il y a des gens qui souffrent certainement dans cette salle de l'absence des chrétiens-sociaux singinois. En Singine, il y a aussi des chrétiens-sociaux qui doivent souffrir de ne pas être avec nous. J'espère encore qu'il y a des hommes et des femmes sensibles à l'idéal qui ne se laisseront pas emprisonner par des problèmes de déception ».

Le président cantonal a encore remarqué qu'il fallait voir « les points qui unissent et non ceux qui séparent » et a espéré « que la grande famille démocrate-chrétienne, aujourd'hui un peu dispersée, puisse se reformer ». « Il faut pratiquer une politique de la main tendue » a conclu M. Nicoulin.

Au cours de cette assemblée, il a en outre été question de l'organe du PDC, le journal FR 7. Le président a

encouragé les délégués à trouver de nouveaux abonnés et a annoncé que M. Jean-Claude Lovet, président du PDC de Corminboeuf, allait occuper les fonctions de rédacteur responsable ad interim de FR 7.

12 ANS DE SECRETARIAT

En prenant officiellement congé de M. Michel Colliard, M. Nicoulin a rappelé certains éditoriaux écrits dans « Le Fribourgeois » et FR 7 par celui qui a été durant 12 ans le secrétaire du parti. « Ces lignes devraient nous aider dans l'opération de renouveau et de redressement que nous menons actuellement » a souligné le président cantonal, et M. Nicoulin d'ajouter : « Si nous avions entendu les appels de Michel Colliard, nous n'aurions pas connu l'amertume d'un certain 11 novembre (Ndir. Les élections fédérales de 1979) ».

MM. Nicolas Michel, vice-président de l'Union chrétienne-sociale, et René Schnewly, président des Jeunes démocrates-chrétiens, ont également rendu hommage au secrétaire démissionnaire.

Très ému, M. Michel Colliard a néanmoins tenu à prononcer une allocution. « Je souhaite que le parti applique avec plus de rigueur sa politique sur les plans fédéral et cantonal. Le PDC doit entendre la voix des petits et des modestes qui croient dans les valeurs chrétiennes et qui ne se contenteront pas de déclarations. Le parti doit d'abord être lui-même et doit éviter la tentation des alliances momentanées » a notamment déclaré M. Colliard. PFC



Ma grâce te suffit

II Cor. 12 : 9

Madame et Monsieur Joseph Cotting-Cotting et leurs enfants, à Fribourg, Route de Villars 28, et Guin ;
Monsieur Marcel Cotting, au Petit-Ependes ;
Monsieur et Madame Fernand Cotting-Trinchan à Ependes, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Henri Python-Cotting à Arconciel, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Léon Cotting-Mauron à Fribourg, ses enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Adrien Cotting-Scherwey au Petit-Ependes, ses enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Joseph Cotting-Bongard à Senèdes, ses enfants et petits-enfants ;
Famille Henri Clément, à Ependes ;
Madame veuve Linus Cotting au Petit-Vivy, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jacob Cotting à Wünnewil, leurs enfants et petits-enfants ;
Les familles Bongard, Hayoz, Bapst, Gobet, Torche, Maeder, Zurkinden et Clément ;
Les familles parentes, alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Madame veuve
Pius COTTING**

née Pauline Cotting

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 12 février 1980, à l'âge de 77 ans, après une courte maladie chrétiennement supportée, réconfortée par la grâce des sacrements.

L'office de sépulture sera célébré en l'église paroissiale d'Ependes le vendredi 15 février 1980, à 14 h. 30.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de l'église.

Une veillée de prières nous rassemblera en l'église d'Ependes, le jeudi 14 février 1980, à 20 h.

Repose en paix

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire-part, le présent avis en tient lieu.

17-1601



Madame Jeanne Mivelaz-Létondal, à Bulle ;
Monsieur et Madame Paul Mivelaz-Dunand et leurs enfants, à Bulle ;
Monsieur et Madame Gérard Mivelaz-Grisoni et leurs enfants, à Châtillens ;
Madame Stella Mivelaz-Baeli, ses enfants et Monsieur Charles Clerc, à Pringy ;
Madame Jeanne Burnet-Mivelaz et ses enfants, à Genève et Montréal ;
Madame veuve Bernadette Mivelaz-Gaudron, à Bulle ;
Famille Maurice d'Estaing, à Pontarlier (Fr) ;
Famille Joseph Létondal, à Pontarlier (Fr) ;
Famille Henri Létondal, à Pontarlier (Fr) ;
Famille Joseph Létondal, à Pontarlier (Fr) ;
Famille Maurice Chabod-Létondal, à Pontarlier (Fr) ;
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Albert MIVELAZ**

retraité arsenal fédéral

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, le mercredi 13 février 1980, dans sa 74e année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe d'enterrement aura lieu en l'église Saint-Pierre-aux-Liens à Bulle, le vendredi 15 février 1980, à 16 h.

L'incinération suivra au crématoire de Vevey.

Le corps du défunt repose à la chapelle Ardente de Bulle.

Heures d'ouverture de la chapelle : de 16 h. à 21 h.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-13600



La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

**Madame
Lucie PERRET**

née Cudré

sera célébrée le samedi 16 février 1980 à 20 h. en l'église d'Onnens.

17-21406



Le Cercle d'assurance bovine
de Bonnefontaine-Montécu

a le devoir de faire part du décès de

Madame

Céline Egger

belle-mère de M. Noël Schornoz,
dévoué président,
grand-mère de M. Longin Bochud
dévoué membre du comité

L'office d'enterrement sera célébré le
vendredi 15 février à 14 h., en l'église
de Bonnefontaine.

17-21421



La Société de laiterie de Bonnefontaine

a le grand regret de faire part du décès de

Madame

Céline Egger

belle-mère de Monsieur Noël Schornoz,
dévoué président

Pour les obsèques, prière de se ré-
férer à l'avis de la famille.

17-21426



Le Syndicat des sélectionneurs
de la Glâne à Romont

a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Auguste Magne

à Morlens,
père de M. Joseph Magne,
membre du comité

17-21409



La Société de musique « La Harpe »
de Domdidier

a le profond regret de faire part du
décès de

Monsieur

Edouard Schick

père de M. Emile Schick,
membre actif

Les obsèques seront célébrées le sa-
medì 16 février 1980, à 14 h., en l'église
de Domdidier.

17-21417



Fabien Lauper

Février 1979 — Février 1980

Voici déjà un an que tu nous as quit-
tés, mais ton souvenir reste gravé dans
nos cœurs, et nous ne t'oublions, ni dans
nos pensées, ni dans nos prières.

La messe d'anniversaire

sera célébrée le vendredi 15 février
1980, à 19 h. 30, en l'église de Belfaux.

17-21378



Monsieur et Madame Jean Rime, à Vuadens ;
Monsieur et Madame Ernest Toffel, à Bulle ;
Monsieur et Madame Michel Rime, à Belmont ;
Monsieur et Madame Milan Lusser, à Worb ;
Monsieur et Madame Pierre Toffel et Valentin ;
Monsieur et Madame François Toffel ;
Anne Françoise et Chantal Rime ;
Vincent, Isabelle et Francine Lusser ;
Les familles parentes et alliées,

font part du décès de

**Monsieur
Robert RIME**

pharmacien

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, et parent, enlevé subi-
tément à leur affection le 13 février 1980, dans sa 92 année.

L'ensevelissement aura lieu à Bulle, le vendredi 15 février, à 14 h. 30.

Domicile mortuaire : Chapelle mortuaire de Bulle.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-120504



Car je m'en vais vous préparer une
place. Et, quand je serai allé vous la
préparer, je reviendrai vous prendre
avec moi, et là où je suis vous serez
avec moi.

J. 14 : 3

Madame et Monsieur Marcel Bochud-Egger et leurs enfants, à Bonnefontaine et
Tinterin ;
Madame et Monsieur Noël Schornoz-Egger et leurs enfants, à Bonnefontaine ;
Madame et Monsieur Conrad Haymoz-Egger et leurs enfants, à Bonnefontaine et
Le Mouret ;
Mme Vve Marie Volery-Kilchoer, à Fribourg ;
Mlle Louise Kilchoer, à Fribourg ;
Les enfants de feu Félix Kilchoer ;
Ainsi que les familles Kilchoer-Egger, Cotting et Marchon

ont la douleur de faire part du décès de

**Madame veuve
Céline EGGER-KILCHOER**

notre chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur,
belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à notre tendre affection, après
une longue et pénible maladie, le 13 février 1980, à l'âge de 88 ans, munie des
sacrements de l'Eglise.

Domicile mortuaire : 1711 Bonnefontaine

L'ensevelissement aura lieu le vendredi, 15 février 1980, à 14 heures.

Veillée de prières en l'église de Bonnefontaine, le jeudi 14 février 1980,
à 19 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17-1700



Père, mon désir est que là où je suis,
ceux que tu m'as donnés soient aussi
avec moi.

Jean 17 : 24

Monsieur et Madame Jean Schick-Conus et leurs fils, à Donatyre ;
Monsieur et Madame Robert Schick-Genilloud et leurs enfants, à Villarepos ;
Monsieur et Madame Emile Schick-Corminbœuf et leurs filles, à Domdidier ;
Les familles Schick, Thomi, Jäggi, Jungo, Offner et Egger ;
Ainsi que les familles parentes et amies

ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Edouard SCHICK**

leur très cher papa, beau-papa, grand-papa, parrain, frère, beau-frère, oncle, cou-
sin et ami, enlevé à leur tendre affection après une courte maladie le 13 février
1980 dans sa 82e année.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Domdidier le samedi 16 fé-
vrier 1980, à 14 heures.

Domicile mortuaire : Les Vuarines, 1564 Domdidier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-1700

Musées et galeries Musées et galeries

DESSINS ET LITHOGRAPHIES DE ROLAND SCHALLER
A LA GALERIE DES PAS PERDUS A BULLE

Un hommage à la femme



Une lumière qui viendrait des pays chauds...

Parce que c'est elle qui le nourrit, parce qu'il y est physiquement rattaché, la terre a toujours été pour l'homme une sorte de grand-mère originelle. Aussi, lorsque Roland Schaller, terrien de nature, rend un hommage à la femme ne dessine-t-il pas des jeunes filles au corps souple, mais des femmes proches de la terre, des paysannes qui travaillent, qui

ont déjà enfanté, qui soutiennent l'homme dans la vie de tous les jours; des femmes dont la chair à la consistance un peu grasse de la terre fertile, ou dont le visage montre les craquelures de la terre brûlée au soleil.

Dans les œuvres antérieures, des verticales et des horizontales s'écartaient et s'entrecroisaient sur toute la surface; cette démarche, bien qu'assouplie, se retrouve dans les dessins: la courbe d'un dos ou la direction d'un bras traversent toute la feuille, les personnages et leur environnement obéissent aux mêmes rythmes, témoins de cette recherche d'une harmonie. Schaller ne dessine pas avec des lignes, celles-ci sont trop fragiles pour lui, elles ne font que délimiter des surfaces, et c'est en nuancant celles-ci, par le ton ou le coup de crayon, que l'artiste joue.

Malgré l'absence de couleurs, cette fragmentation fait parfois penser au vitrail; une lumière traverse d'ailleurs certains dessins, une lumière qui viendrait de pays chauds, où la terre est nue et infinie, où l'homme obéit encore aux vieilles lois issues de la nature, aux rythmes stables et immuables de celle-ci, où la femme va encore chaque jour chercher l'eau au puits « Parce que la femme est plus intimement liée à la nature... » si proche de la Déesse Terre vers laquelle elle tourne ses yeux.

(j.v.)

Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne Glâne

LES GYMNASTES ROMONTOIS SATISFAITS
La commune reprend la halle

L'affaire est dans l'air depuis tantôt deux ans. Propriétaire de la halle, la Société de gymnastique la mettait, contre finance, à disposition des écoles primaires, et même secondaires, avant l'érection du bâtiment secondaire, au quartier d'Arruffens. Les classes primaires s'étant multipliées, la commune décida de reprendre cet immeuble, de l'agrandir, et de le mettre à son tour à la disposition de la Société de gymnastique. Les tractations ont aujourd'hui abouti. On s'en réjouit de part et d'autre.

C'est ce qui fut confirmé et précisé, lors de la dernière assemblée de ladite société, tenue sous la présidence de M. Pierre Butty, secondé dans sa tâche par M. Georges Wyssa, secrétaire, M. Michel Jacquat, caissier, et M. Jean Stulz, responsable de la Commission de jeunesse. Le rapport présidentiel se plut à rendre un hommage particulier à ses dévoués collaborateurs que sont les moniteurs et les monitrices de ses

27 actifs, 53 pupilles et 133 pupillettes. L'assemblée fut honorée de la présence de MM. les conseillers communaux Pierre Page et Raymond Ekchian.

Les moniteurs rapportèrent à leur tour, M. Hubert Ruffieux pour les actifs, M. Stulz pour les jeunes et M. Jacquat fit approuver ses comptes sans observations, les finances de la société étant saines. Les membres du comité sont confirmés; ceux qui suivent des cours spéciaux sont félicités; il est donné connaissance du calendrier des manifestations gymniques 1980: championnat interne, fête cantonale de Bulle, course obligatoire, tour des remparts. Les actifs cherchent un sous-moniteur.

On y entendit les mots d'amitié, de félicitations, d'encouragement de la part des conseillers communaux, de MM. Beck et Codourey, membres d'honneur et vétérans fédéraux. Et la soirée prit fin sur la projection d'un film sur la participation de la société à la Fête fédérale de Genève. (Isp)

Nouveaux sous-officiers à Romont



La poignée de main traditionnelle.

(Photo Magnin)

L'Ecole de sous-officiers des Troupes légères 19 a procédé, le vendredi 8 février, à la promotion de 65 caporaux, soit 50 de langue allemande, 14 de langue française et 1 Tessinois, soit donc

trois compagnies. La cérémonie, sous la présidence du CDT de l'ESO trp L 19, le Lt col EMG Stucki-Stirn s'est déroulée à la collégiale. Elle fut honorée de la présence de très nombreux parents d'élèves invités, ainsi que de M. le Col brig. Grandjean, du Col Sager, Cdt de la Place d'armes de Drognens, du Cdt de l'ER L 20, du Major Aebly, intendant du PAA, Romont, de M. Vallat, intendant de la Place d'armes de Drognens, du Sgim Berset, du poste de gendarmerie de Romont.

Cérémonie traditionnelle, relevée par des jeux d'organes de M. J.-M. Dumas, organiste, et comprenant les allocutions des deux cap.-aumôniers Perret en langue française, et Sartorius en langue allemande. Le Lt col EMG Stucki adressa à ses hommes une synthèse du rôle de sous-officier quant à sa conduite, à son service d'instruction et aux relations humaines qu'il doit avoir avec ses recrues, « sachant qu'un mauvais soldat peut être un bon être humain qu'il s'agit de sensibiliser à notre cause ». (Isp)

Le journaliste économique: prédicateur ou marionnette?

« Le pouvoir d'informer est le seul qui croisse » a dit, citant Jean-Louis Servan-Schreiber, M. Gaston Gaudard, professeur à l'Université, en présentant aux étudiants M. Rodolphe Eckert, journaliste économique. « Le rôle d'un rédacteur économique dans les années 1980 », titre de la causerie de M. Eckert, a été l'occasion, en fait, d'une introduction au métier de rédacteur économique.

M. Eckert a, fort opportunément, insisté sur la formation nécessaire au journaliste en général et sur la spécialisation de celui qui choisit l'économie comme champ d'activité. M. Eckert voit un double rôle pour le rédacteur économique: d'une part, informer sur un secteur extrêmement varié et, d'autre part,

Les conférences

prendre position dans les grands débats de l'heure et inculquer ses convictions à ses lecteurs. Cette façon de voir situe M. Eckert à l'évidence parmi les journalistes dits d'opinion. C'est ce qui valut à l'orateur d'être abondamment questionné par des étudiants venus d'une autre direction politique et qui ont tendance à ne voir dans les journalistes que des marionnettes aux mains du pouvoir politique ou des puissances d'argent.

fg

Boîte aux lettres Boîte aux lettres

Patinoire en l'Auge: pourquoi?

Monsieur le rédacteur,

J'ai lu dans « La Liberté » du 6 février que « l'Auge ne se rend pas ». Bien que fervent du hockey, je ne comprends pas que la population de ce quartier fasse tout pour maintenir la patinoire en l'Auge. Berne, Genève ou Lausanne ont-elles leur patinoire au centre-ville? Je demande aussi aux responsables du quartier de l'Auge, ce qu'ils feraient s'il y avait un incendie dans leur quartier un soir où se joue un match de hockey. Comment le PPS et tout leur matériel pourraient aller près du sinistre, quand les voitures parkées les y empêcheraient?

R. Z.

L'importance d'une pétition

Monsieur le rédacteur,

Les responsables de la pétition pour le maintien de la patinoire en l'Auge ont souhaité, demandé, voire requis que le Conseil communal tienne compte de l'importance de cette pétition.

Or, si nous examinons de plus près cette pétition, nous devons constater que la majorité des signataires ne l'ont pas soutenue en connaissance de cause, c'est-à-dire en sachant quels étaient, d'une façon précise, les avantages et les inconvénients inhérents aux deux emplacements, soit les Neigles et St-Léonard.

L'importance de cette pétition devient dès lors toute relative du moment que l'acte posé par les signataires ne résultait pas d'une connaissance suffisante pour se prononcer sur le projet. User d'un droit démocratique, c'est aussi s'exprimer après avoir étudié sérieusement un problème.

Objection à cela: comment déposer une pétition qui serait soutenue par des signataires renseignés à fond sur l'objet?

L'objection est pertinente: une telle pétition ne verrait jamais le jour. Mais les auteurs de la pétition,

eux, ne doivent méconnaître aucun élément essentiel. Ce qui ne semble pas avoir été le cas au sujet de celle relative au maintien de la patinoire en l'Auge.

En effet, ne nous leurrions pas: toute pétition, même si elle est démocratique, déposée dans de telles conditions, n'a que peu de chances d'aboutir; elle est trop facilement « désamorçable ».

E.G.

Le syndrome afghan

Monsieur le rédacteur,

Je tiens à vous écrire quelques mots sur ce que j'appellerais la psychose de guerre. Il y a quinze jours « Table Ouverte » intitulait son émission TV: « Demain la guerre? » et presque en même temps un hebdomadaire français titrait à peu près la même chose. Ne serait-ce pas la même ambiance qu'en 1936 — « Front Populaire — crise économique que nous vivons dans certains pays? On parle de fin de la détente, on parlait de fin tragique de la SDN après quelques retentissantes démissions. On revoit la même exacerbation du nationalisme qui pourrait déboucher sur un affrontement militaire. Le sabotage concerté des JO — où sont les trêves de l'Antiquité? — les exercices stratégiques de l'armée US, l'intervention afghane, toutes opérations actuelles ou futures, ont curieux goût d'avant-guerre, il faut bien l'admettre. Un socialisme dur, un capitalisme intransigeant: deux types de tyrannie mondiale.

C'est une véritable concertation des Etats et des mass media pour « remettre » les gens au pas. Façon voilée de mettre fin aux revendications. Qu'en pensent les politologues? On ne peut plus se taire, mais trop en parler est un excès contraire, dangereux, décourageant; il ne faut pas affoler les gens, mais savoir: de quoi il retourne, telle est la question que je me pose.

P.-A. D.

(Les textes publiés sous cette rubrique ne reflètent pas forcément l'avis de la rédaction.)

P

Tout ce qu'il faut pour être parfaitement détendu, à son aise et en bonne forme. Actuellement...

Rosy, Cherry, Sabrina, Diana, Sonja, Claudia et Caroline.

Nous ne vous en disons pas plus!

17-666

PLAZA

Dancing Night-club
Fribourg

GRUYERES

Hostellerie des CHEVALIERS

M. et Mme G. BOUCHERY-RIME ont le plaisir de vous informer que l'établissement

EST OUVERT

☎ 029-6 19 33

Fermeture hebdomadaire le mercredi

17-13679

LE CHALET SUISSE

Dès aujourd'hui:

GRAND FESTIVAL de la CUISINE CHINOISE

RESTAURANT
PLACE G.PYTHON 1701 FRIBOURG
☎ LE PLAZA TEL. 037/22 83 06

17-666

RECLAMES-DERNIERE

Fenouils

d'Italie

le kilo

1.50

MIGROS

17-21

LA SEMAINE DES EXPOSITIONS

DONS 1979

Un choix de dons modestes et précieux reçus l'an passé par le musée et qui ne peuvent être exposés en permanence. Jusqu'au 9 mars

Bulle. Musée gruérien. Mardi à samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., mercredi et jeudi jusqu'à 20 h. dimanche de 14 h. à 17 h.

ROLAND SCHALLER

Dessins. Du 2 au 24 février.

Bulle. Galerie des Pas Perdus; place des Alpes 11. Tous les jours, sauf le lundi de 14 h. 30 à 18 h.

DANIEL LIFSCHITZ

Pastels du peintre suisse.

GROSSO

Huiles de celui qu'on appelle Grosso le Jeune. Du 6 février au 8 mars.

Fribourg. Galerie de la Cathédrale, place St-Nicolas. De 14 h. 30 à 18 h. 30, dimanche de 10 h. 30 à 12 h. Fermé lundi.

RENEE DARBELLAY

Gravures sur bois. Du 9 février au 1er mars.

Fribourg. Galerie Mara, rue d'Or 25. Mercredi, jeudi, vendredi de 14 h. 30 à 18 h. 30, samedi de 14 h. à 17 h.

PHOTO-CLUB DE LA GRUYERE

Exposition de groupe. Les samedis 9, 16, 23 février et les dimanches 10, 17 et 24.

Fribourg. Galerie du Théâtre au Stalden. De 14 h. 30 à 18 h. et les soirs de spectacle.

SCRIPTURA

Exposition biblique itinérante présentée dans le cadre des fêtes du 450e anniversaire de la Réformation. Du 6 au 18 février.

Châtres. Maison de paroisse. Tous les jours de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., le dimanche en plus de 19 h. à 21 h.

CARTOGRAPHIE ACTUELLE

Méthodes et applications. Comment on fait une carte topographique et comment on l'utilise. Du 11 janvier au 24 février.

Fribourg. Musée d'histoire naturelle. Pérolles. Du lundi au vendredi de 8 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h., samedi et dimanche de 14 h. à 17 h.: entrée libre, fermé samedi et dimanche matin.

J. REINHARD

Dessins, gravures, peintures et tissages.

Fribourg. Atelier Reinhard: rue Pierre-Aeby. Le samedi de 10 h. à 12 h.

MAYA DELAQUIS

Huiles, aquarelles, crayons et pastels de l'artiste de Schmiten. Du 24 janvier au 19 février.

Avry. Galerie Avry-art. Selon l'horaire du centre commercial.

POUPEES ANCIENNES

1840-1920. De collection particulière. Jusqu'au 31 mars.

Morat. Musée historique: mardi à samedi de 14 h. à 17 h. Dimanche de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h.

MARCEL HAYOZ

Peintre. Jusqu'au 16 mars.

Tavel. Heimatmuseum. Samedi et dimanche de 14 h. à 18 h.

FRANCINE MARTIN

Artisanat: tissage, poterie, vannerie, jouets, etc.

Farvagny-le-Petit: Atelier-galerie Francine Martin. L'après-midi et le samedi toute la journée.



Le greffe et le Tribunal de la Gruyère

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Louis FELDER

beau-père de M. Joseph Bavaud, président du tribunal

La messe de sépulture sera célébrée le vendredi 15 février 1980, à 14 h 15, en l'église catholique de Morges.

Honneurs à 15 heures.

L'inhumation suivra au cimetière de Tolochenaz.

Le président de la Fondation de radiodiffusion et de télévision à Lausanne FRTL

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Charles BAUD

président d'honneur de la fondation

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

22-1948



La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

Monsieur Innocente RIVA

et de

Madame Elena RIVA

sera célébrée en l'église Ste-Thérèse, à Fribourg, le samedi 16 février 1980, à 17 h. 30.

17-21285



1979 — 15 février — 1980

En souvenir

de

Madame Alice REY-THEVOZ

Dans le silence de la séparation, il n'y a pas d'oubli pour celle qu'on a aimée.

Ta bonté, ta gentillesse et ton sourire sont des souvenirs qui nous aident à vivre.

Que tous ceux qui t'ont connu aient une pensée pour toi en ce jour.

Ton frère, tes sœurs et ta famille.

La messe d'anniversaire

sera célébrée en l'église paroissiale de Dompierre (FR), le vendredi 15 février 1980, à 19 h. 30.

17-21345



17 février 1979 — 17 février 1980

La messe d'anniversaire

pour notre cher époux, papa et grand-papa

Monsieur André CHAMMARTIN

sera célébrée en l'église de Villaz-St-Pierre le samedi 16 février 1980, à 15 h.



14 février 1960 — 14 février 1980

Une messe

sera célébrée ce jour pour le repos de l'âme de

Monsieur Henri Clerc

instituteur retraité

Vingt ans déjà que tu nous as quittés, cher papa.

Absent tu nous parles toujours par la simplicité de ta foi, par la tendresse de ton cœur et par la droiture de ta conscience.

N'oublie pas auprès de Dieu ceux que tu as laissés dans les larmes.

Tes enfants

Villars-sous-Mont, 1980.

17-21385



1979 — 1980

La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de

Monsieur Edmond Weber

sera célébrée en l'église de Notre-Dame à Fribourg, le samedi 16 février 1980, à 18 h.

17-2111



14 février 1979 — 14 février 1980

La messe d'anniversaire

pour le repos de l'âme de notre cher époux et papa

Monsieur

Ignace Brugger

sera célébrée en la cathédrale de St-Nicolas le samedi 16 février 1980, à 18 h.

17-21377

LA FILLE-DIEU

Moniales Cisterciennes 92 pages Fr. 27.-

Par le jeu fascinant des images et des textes, le silence de ce monastère en pays romand passe la clôture.

EDITIONS SAINT-PAUL FRIBOURG

Claude Ducarroz

AUJOURD'HUI DIMANCHE

160 pages Fr. 15.- Ce livre contient 60 méditations sur les Evangiles du dimanche et des fêtes de l'année B.

EDITIONS SAINT-PAUL FRIBOURG

Marie-Dominique Poinset O.P. ANNE DE GUIGNÉ

Quand un enfant rencontre Dieu 160 pages Fr. 12.40

Ce nouveau livre sur Anne de Guigné est avant tout un traité de l'enfance spirituelle.

EDITIONS SAINT-PAUL FRIBOURG



Remerciements

Très sensible aux témoignages d'affection et de sympathie manifestés lors du décès de

Monsieur Roger REY restaurateur

sa famille vous remercie de votre présence, de vos prières, de vos dons, de vos offrandes de messes, de vos envois de fleurs et de couronnes, ainsi que de votre participation aux funérailles.

Elle tient à vous exprimer ses sentiments de profonde gratitude.

Un merci particulier s'adresse à Monsieur l'abbé Louis Kœrber, révérend curé de la paroisse de Villars-sur-Glâne, à Monsieur le professeur Savary de Lausanne, à Monsieur le docteur Brunshwig à Fribourg, ainsi qu'aux nombreuses associations et délégations des sociétés représentées aux funérailles.

L'office de trentième

pour le repos de l'âme de notre cher défunt sera célébré en l'église paroissiale de Villars-sur-Glâne, le samedi 16 février 1980, à 18 h.

17-21173



14 février 1979 — 14 février 1980

Le souvenir d'un être cher reste à tout jamais gravé dans les cœurs.

Monsieur Cyrille CLERC

Voilà un an que tu nous as quittés, cher Cyrille. La flamme de ton souvenir ne s'éteindra jamais.

Ce n'est qu'un au revoir.

La messe d'anniversaire

sera célébrée le samedi 16 février 1980, à 16 h., en l'église de Corpataux.

17-21174



Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Maurice MICHAUD

vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence, vos offrandes de messes, vos messages de condoléances, vos envois de couronnes et de fleurs.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

La messe de trentième

sera célébrée le dimanche 17 février 1980, à 9 h. en l'église de Villarepos.

17-21375



Remerciements

Dans notre profonde peine, nous avons ressenti avec émotion combien étaient grandes l'estime, l'affection et l'amitié portées à notre cher époux et papa

Monsieur Léon VILLET

A toutes les personnes et sociétés qui, par leur présence aux funérailles, leurs prières, leurs offrandes de messe, leurs envois de messages, de fleurs et de couronnes, de dons, ont pris part à notre douloureuse épreuve, nous adressons du fond du cœur nos remerciements.

Vuisternens-en-Ogoz, février 1980.

La messe de trentième

pour le repos de l'âme de notre cher défunt sera célébrée en l'église de Vuisternens-en-Ogoz, samedi 16 février 1980, à 19 h. 30.

17-21407



Memento cantonal Memento cantonal Memento cantonal

URGENCES

PERMANENCE MEDICALE

Fribourg : (037) 23 36 22. Jour et nuit pour les urgences en l'absence du médecin traitant.
 Gruyère : (029) 2 70 07 (Permanence médicale des médecins de la Gruyère).
 Bulle : (029) 2 84 31 (Hôpital de Riaz).
 Estavayer : (037) 63 21 21 (Hôpital).
 Romont : se renseigner au (037) 52 27 71.
 Châtel-St-Denis : (021) 56 79 41 (Hôpital de Châtel).
 Morat : (037) 71 32 00 (Service médical d'urgence).
 Payerne : (037) 61 17 77 (police) ou 62 11 11 (Hôpital).

PERMANENCE DENTAIRE

Fribourg : (037) 22 33 43. Dimanche et jours fériés, de 10 h à 11 h 30. Samedi de 8 h à 11 h 30. Autres jours : de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.
 Payerne : se renseigner au 17.

PHARMACIES DE SERVICE

Pharmacie de service du jeudi 14 février : Pharmacie Thiémard (Pérolles 6).
 Bulle : renseignements au (029) 2 33 00. Dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h et de 17 h 30 à 18 h 30.
 Estavayer : le dimanche de 9 h 15 à 11 h 15 et de 18 h 15 à 19 h 15.
 Romont : samedi dès 16 h, dimanche et jeudi suivant. Dimanche de 10 h à 12 h et de 17 h à 19 h.
 Châtel-St-Denis : après 19 h et le dimanche, en cas d'urgence, s'adresser à la permanence médicale.
 Morat : de 19 à 21 h. Dimanche de 10 h à 12 h. De 21 h à 08 h, s'adresser au (037) 71 20 31.
 Payerne : (037) 61 17 77 (police) ou 62 11 11 18 h à 19 h. En dehors de l'horaire normal, s'adresser au (037) 61 17 77 sur ordonnance.
 Pharmacies des centres commerciaux d'Avry et du Jumbo à Villars-sur-Glâne : jusqu'à 20 h du lundi au vendredi.

AMBULANCES

Fribourg : (037) 24 75 00. Dessert également la Haute et Moyenne-Singine.
 Bulle : (029) 2 84 31 (Hôpital) ou (029) 2 56 66 (police).
 Estavayer : (037) 63 21 21.
 Romont : (037) 52 13 33 ou 52 27 71.
 Châtel-St-Denis : (021) 56 71 78 ou 56 72 21.
 Wünnwil : (037) 36 10 10.
 Morat : (037) 71 28 52 ou 71 21 44 ou 71 20 31.
 Payerne : 17.

POLICE

Appel urgent : 17.
 Police de la circulation : (037) 21 19 11.
 Postes d'intervention : Fribourg : (037) 21 17 17.
 Bulle : (029) 2 56 66.
 Estavayer : (037) 63 13 05.
 Romont : (037) 52 23 59.
 Châtel-St-Denis : (021) 56 72 21.
 Morat : (037) 71 20 31.
 Tavel : (037) 44 11 95.
 Payerne : (037) 61 17 77.
 Feu
 Fribourg : 18.
 Autres localités : (037) 22 30 18.

SAUVETAGE

Colonne de secours du Club alpin : (029) 2 56 66.
 Hélicoptère : (029) 6 11 53.
 Lac de la Gruyère : (029) 2 56 66 ou (029) 5 21 44 ou (037) 45 14 05.
 Lac de Morat : (037) 71 55 20 ou 71 48 85 (Vully) ; 75 17 50 (Avenches) ; 21 19 11 (Morat).
 Lac de Neuchâtel : (037) 63 13 05 (Estavayer) ; (038) 22 35 77 (Neuchâtel).

HOPITAUX

FRIBOURG
 Hôpital cantonal : (037) 82 21 21.
 Heures de visites : chambres communes tous les jours de 14 à 15 h et de 19 à 20 h ; chambres privées tous les jours de 14 à 20 h.
 Hôpital Daler : (037) 82 21 91.
 Heures de visites : chambres communes en semaine de 13 h 30 à 15 h et de 19 à 20 h ; dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30 ; chambres à 1 ou 2 lits tous les jours de 10 à 21 h.
 Clinique Garcia : (037) 82 31 81.
 Heures de visites : tous les jours de 12 à 21 h.
 Clinique Ste-Anne : (037) 81 21 31.
 Heures de visites : chambres communes tous les jours de 13 h 30 à 15 h 30 et de 19 à 20 h ; chambres privées tous les jours de 10 à 21 h.
 Riaz : (029) 2 84 31.
 Heures de visites : chambres communes de 14 à 15 h (samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h) et de 19 à 20 h ; chambres privées et mi-privées tous les jours de 14 à 20 h.
 Estavayer : (037) 63 21 21.
 Heures de visites : tous les jours de 13 à 15 h 30 (samedi, dimanche et jours fériés jusqu'à 16 h) et de 19 à 20 h.
 Billens : (037) 52 27 71.
 Heures de visite : tous les jours : chambres communes de 13 h 30 à 15 h 30 et de 19 à 20 h, chambres privées de 10 h à 20 h ; pédiatrie, pas de visite le soir.
 Châtel-St-Denis : (021) 56 79 41.
 Heures de visites : chambres communes et mi-privées de 13 h 30 à 15 h et de 19 h 30 à 20 h 30 ; dimanches et jours fériés de 13 h 30 à 15 h 30 et de 19 à 20 h ; chambres privées jusqu'à 20 h 30 ; dimanche et jours fériés jusqu'à 20 h.
 Meyriez : (037) 72 11 11.
 Heures de visites : de 13 h 30 à 15 h et de 19 à 20 h ; dimanche et jours fériés de 10 à 11 h et de 13 h 30 à 15 h.
 Tavel : (037) 44 13 83.

Heures de visites : tous les jours de 13 à 16 h et de 19 à 20 h.
 Payerne : (037) 62 11 11.
 Heures de visites : tous les jours de 12 h 45 à 13 h 45 et de 18 h 45 à 19 h 30 ; chambres privées jusqu'à 21 h ; samedi et dimanche de 12 h 45 à 14 h 50 et de 18 h 45 à 19 h 30.

SERVICES DIVERS

Office du tourisme de la ville de Fribourg : 22 11 56. Location de spectacles : 22 61 85 Grand-Places.
Union fribourgeoise du tourisme : 23 33 63. Rte-Neuve 8, Fribourg.
Poste principale de Fribourg : Guichet urgent : lundi à vendredi de 12 à 13 h 30, 18 h 30 à 21 h. Samedi de 11 à 12 h et de 14 à 17 h. Dimanche de 19 à 20 h. Guichets du télégraphe : lundi à samedi et lors de fêtes locales de 7 à 21 h 30. Le dimanche et fêtes générales de 9 à 12 h 30 et de 17 à 21 h.
Aides familiales
 — Fribourg : Office familial : 22 10 14 ; Mouvement populaire des familles : tél. 23 49 34, de 12 h à 13 h 30 et dès 19 h.
 — Sarine-Campagne : 45 12 15.
 — Gruyère : (029) 2 83 75.
Soins à domicile : soins par infirmières, toilette, ménage, repas par une auxiliaire de la Croix-Rouge :
 — Fribourg et Sarine : (037) 22 93 08
 — Gruyère : (029) 8 14 23
 — Vallée de la Jogne : (029) 7 18 66.
Babysitting : (037) 22 93 08 (aux heures de bureau).
Crèche universitaire : se renseigner auprès de Pierre Fleiner-Gerster, Le Riedelet 9, Marly.
Crèche de la paroisse réformée : 22 28 44. Pour enfants de toutes confessions, Chemin des Bains 1, Fribourg.
SOS futures mères : 23 44 00 (permanence).
Villa Myriam : 22 64 24 Accueil de la mère et de l'enfant, Avenue de Rome 2, Fribourg.
Consultations conjugales : 22 54 77. Mardi et mercredi, de 14 h à 17 h ; vendredi, de 9 h à 12 h, pour les personnes de langue française. Lundi et jeudi pour les personnes de langue allemande et française, de 14 h à 17 h. — Immeuble du Plaza (91, rue de Lausanne). Entrée par la ruelle du Lycée.
Centre femmes : 21, rue de Lausanne (escalier du Collège). Tous les jeudis à partir de 20 h. Tél. 31 19 43.
Femmes-Information : 217, rue Pierre-Aeby, 1700 Fribourg. Tous les jeudis matin, de 8 h 30 à 10 h 30. En cas d'impossibilité, téléphoner le lundi de 18 h à 20 h : 46 18 74 ou 45 18 85.
Centres de planning familial
 — Fribourg (Plaza 91, 3e étage) : 22 83 22. Tous les jours ouvrables de 9 à 11 h et de 14 à 17 h. De préférence sur rendez-vous.
 — Riaz (Hôpital) : (037) 22 83 22 ou (029) 2 84 31. Le jeudi sur rendez-vous uniquement.
 — Estavayer-le-Lac (Hôpital) : 22 83 22 ou 63 21 21. Le mercredi sur rendez-vous uniquement.
 — Châtel-Saint-Denis (Hôpital) : (037) 22 83 22 ou (021) 56 79 41. Le lundi sur rendez-vous uniquement.
Parents-Service (037) 22 61 14. A l'écoute des parents tous les mardis de 9 à 11 h en allemand et de 14 à 16 h en français. Ecole des parents de Fribourg, case postale 39.
Mouvement Enfance et Foyers, rue de l'Industrie 8, (037) 24 84 88.
Mouvement de la condition paternelle : (022) 20 94 17 ou 44 44 84. Entraide et conseils. Défense des pères divorcés, séparés, remariés, célibataires, et de leurs enfants, Case postale 578, 1701 Fribourg.
ASASM : service social romand de l'Association suisse pour les sourds démunés. Consultations sur rendez-vous au 021 23 51 32.
Fondation « Pour la vieillesse - Pro Senectute » : 22 41 53. Du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h. Rue St-Pierre 26, Fribourg.
Centre Suisses-Immigrés : (037) 22 57 31. Ouvert le samedi de 14 à 19 h. Rue du Nord 23, Fribourg.
Pro Infirmis. Service social fribourgeois et Ligue fribourgeoise contre le rhumatisme : 22 27 47. Mercredi de 9 à 12 h, jeudi de 15 à 19 h et sur rendez-vous, Pérolles 8, Fribourg.
Ligue fribourgeoise contre le cancer : 24 99 20. Du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h. Route des Daillettes 1, Fribourg.
Radiophotographie publique : le 1er et le 3e jeudi du mois de 9 à 12 h. Route des Daillettes 1, Fribourg.
Dispensaire antituberculeux : le vendredi de 8 h 30 à 9 h 30 sur rendez-vous uniquement, Hôpital cantonal, Fribourg.
Release Centre d'accueil et d'information pour les jeunes : 22 29 01 (permanence téléphonique). En cas d'urgence : (037) 22 93 59 et 22 41 32, rue des Alpes 30, Fribourg.
Clinique des platanes : 26 33 66. Consultations anonymes pour toxicomanies du mardi au vendredi de 9 h à 10 h. Avenue du Général-Guisan 54, Fribourg.
A.A. Alcooliques anonymes : 26 14 89. Case postale 29, 1701 Fribourg.
Service consultatif des locataires : le lundi de 17 à 20 h et le mercredi de 19 à 20 h. Rue Pierre-Aeby 217, Fribourg.
Consommateur - Information : 22 98 27. Ouvert tous les mercredis, de 14 à 17 h, Pérolles 8, 4e étage.
Protection des animaux : Refuge pour chiens à Montécù : 33 15 25. Inspecteur cantonal : 24 84 61 les mardi, mercredi et vendredi entre 8 et 10 h.

MUSEES

FRIBOURG
 — Musée d'art et d'histoire : fermé pour cause de rénovation.
 — Musée d'histoire naturelle : lundi-vendredi de 8 à 11 h et de 14 à 17 h ; jeudi, samedi et dimanche de 14 à 17 h, entrée

libre. Samedi et dimanche fermé le matin.
 — Jardin botanique : lundi-samedi de 8 à 17 h.

BULLE

— Musée gruérien : mardi à samedi de 10 à 12 h et de 14 à 17 h ; dimanche de 14 à 17 h.

ESTAVAYER-LE-LAC

— Musée folklorique : tous les jours de 9 à 11 h et de 14 h à 17 h, sauf le lundi.

MORAT

— Musée historique : tous les jours sauf le lundi de 9 à 11 h et de 13 h 30 à 17 h. Le vendredi de 20 à 21 h 30.

TAVEL

— Musée singinois : samedi et dimanche de 14 à 18 h.

PAYERNE

— Musée Jomini : de 9 à 12 h et de 14 à 18 h.

BIBLIOTHEQUES ET LUDOTHEQUES

FRIBOURG
 — Bibliothèque cantonale et universitaire : lundi de 10 h à 22 h, mardi à vendredi de 8 h à 22 h. Samedi de 8 h à 16 h. Prêt à domicile : du lundi au samedi de 10 à 12 h et de 14 à 16 h.
 — La Bibliothèque de la Ville de Fribourg et Société de lecture : lundi de 14 h à 18 h ; mardi de 14 h à 18 h ; mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; jeudi de 14 à 18 h ; vendredi de 14 à 19 h ; samedi de 10 h à 12 h et de 14 à 16 h. Avenue de Rome.
 — Deutsche Bibliothek : du lundi au jeudi de 15 h 30 à 19 h. Samedi de 9 à 11 h et de 14 à 17 h. Fermé le vendredi. Gambach 27.
 — Bibliothèque St-Paul : mardi et jeudi de 14 à 17 h, samedi de 9 à 11 h 30. Pérolles 42.
 — Ludothèque : mercredi de 15 h 30 à 17 h 30 et samedi de 9 h à 11 h, à Granges-Paccot 3 ; vendredi de 15 h à 17 h 30, à la route de la Vignettaz 57 (Africanum).

BULLE

— Bibliothèque du Musée : mercredi de 17 à 20 h, jeudi de 10 à 12 h et de 14 à 20 h, samedi de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

ESTAVAYER-LE-LAC

— Bibliothèque publique : le mardi de 14 à 15 h 30, mercredi de 16 à 17 h 30, jeudi de 19 à 20 h 30, samedi de 10 à 11 h 30.

CHATEL-SAINT-DENIS

— Bibliothèque publique : mardi et jeudi de 14 à 16 h, mercredi de 19 à 21 h, samedi de 9 h 30 à 11 h 30. (Ecole secondaire).

MORAT

— Bibliothèque de la Ville : lundi, mercredi et vendredi de 16 à 19 h, vendredi de 20 à 22 h, samedi de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

PAYERNE

— Bibliothèque publique : le mardi de 16 à 22 h.

CURIOSITES

BULLE
 — Orchestron « Soléa », automate unique en Suisse (Café Le Fribourgeois).
GRUVERES
 — Château : ouvert tous les jours de 9 à 18 h.
 — Fromagerie de démonstration : de 8 h à 18 h 30 tous les jours.

PISCINES

FRIBOURG
 Piscine du Levant : tous les jours de 12 h à 14 h et de 17 h à 22 h. Samedi et dimanche de 8 h à 20 h.
 Piscine du Schenberg : tous les jours, de 8 à 22 h. Le samedi de 8 à 18 h, et le dimanche de 10 à 18 h. Fermée au public lundi et mardi matin de 8 à 11 h 30 et lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14 à 16 h.
BULLE
 Piscine couverte de l'Ecole secondaire : 12 à 14 h et de 16 à 22 h. Mercredi de 18 à 22 h ; samedi de 14 h 30 à 17 h ; dimanche de 14 h 30 à 18 h 30.
CHARMEY
 Piscine de Charmey : du mardi au vendredi de 15 h à 22 h ; samedi de 15 h à 19 h ; dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

CHATEL-ST-DENIS

Piscine couverte de l'Ecole secondaire : mardi-vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi et dimanche de 14 h à 18 h.

LES PACCOTS

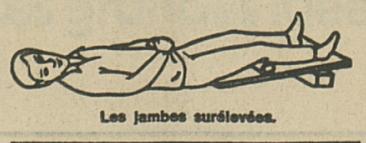
Piscine de l'Ermitage : tous les jours de 9 h à 22 h.

MORAT

Piscine couverte : du mardi au vendredi de 15 h à 22 h ; samedi de 15 h à 19 h ; dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

PATINOIRE

FRIBOURG
 Patinoire artificielle des Augustins : dimanche-vendredi de 9 h à 11 h 45. Tous les jours de 13 h 30 à 16 h 30. Mercredi et vendredi de 20 h 15 à 22 h 15.



Manifestations du jour

Musée d'histoire naturelle : Exposition « Cartographie actuelle », ouvert de 8 à 11 h, et de 14 à 17 h.
Musée historique de Morat : Exposition de poupées anciennes de 1840 à 1920, ouvert de 14 à 17 h.
Galerie Avry-Art : Exposition de Maya Delaquis, peintre.
Galerie de la Cathédrale : Exposition des peintres Lifschitz et Grosso, ouvert de 14 h 30 à 18 h 30.
Atelier Galerie Francine Martin : Farnagy-le-Petit, exposition des œuvres d'une quinzaine d'artistes, ouvert de 14 à 16 h.
Galerie Mara : Exposition de Renée Darbellay, gravure sur bois, ouvert de 14 h 30 à 18 h 30.
Cabaret Chaud 7 : 20 h. 30. Unique récital de Claude Luter et The New Ragtime Band, location Le Luthier.
Cinéma Rex : 17 h. 30. Ciné + présente « Blue Collar », de R. Schrader.

Communiqués

Centre catéchétique
 Le Centre catéchétique sera fermé lundi 18 février prochain. Veuillez en prendre bonne note.

Avis d'interruption de courant

Les abonnés de Torny-le-Petit, Mid-des et Châtonnaye sont informés que le courant sera interrompu le vendredi 15 février de 13 h à environ 15 h pour cause de travaux.

Les abonnés de La Roche-Villaret, Le Ruz et Hauteville sont informés que le courant sera interrompu le vendredi 15 février de 13 h à environ 15 h pour cause de travaux.

Salle du Conservatoire

Ce soir à 20 h. audition des élèves de piano, classe de M. Pierre Aegerter.

Cinéma

FRIBOURG
 Capitole. — La guerre des polices : 16 ans.
 Corso. — Le secret de la banquise : 7 ans.
 Eden. — Martin et Léa : 16 ans. — Mickey jubilé : pour tous.
 Alpha. — Le syndrome chinois : 14 ans.
 Rex. — Liés par le sang : 18 ans. — Blue Collar : 16 ans.
 Studio. — Vanessa : 20 ans.
ROMONT
 Cinéma Romontois. — La folle cavale.
PAYERNE
 Apollo. — Orange mécanique.

Avry centre
 Au restaurant Migros, les JO sur grand écran télé-ciné en vidéo.
 Les principaux événements de la veille
ACTUALITES
 avry centre

optique Rex
 E. AMRHYN
 PEROLLES 5a
 1700 FRIBOURG
 Votre préféré... à tous points de vue !
 17-564

MARLY Grande salle
 Samedi 16 février 1980 à 20 h 15
SUPERBE LOTO RAPIDE
 20 quines — doubles quines — cartons
 2 carnets d'épargne de Fr. 500.—, 2 carnets d'épargne de Fr. 300.—
 34 jambons de campagne - plusieurs corbeilles garnies
 21e partie gratuite avec superbes lots
 Abonnement : Fr. 8.— Carton : Fr. 1.— pour 2 parties - Royale : Fr. 1.—
 Organisation : les tambours Géralia, Marly
 17-21193

UN DEBAT A BELFAUX L'enfant et l'argent de poche

Faut-il donner de l'argent de poche aux enfants ? Quel est l'impact de la publicité sur eux ? Ces thèmes seront abordés à l'occasion du débat organisé le jeudi 14 février, à 20 h. 15, à la salle paroissiale de Belfaux, sous les auspices de l'Association des parents d'élèves du village et de la Fédération romande des consommatrices. Deux animatrices de la FRC, Mmes Friedly et Julmy, traiteront ces problèmes à l'aide de diapositives. (Com./Lib.)

FRIBOURG Oscar Wilde au Stalden

Réservée mardi aux écoliers, la présentation d'une pièce d'Oscar Wilde, « The importance of being earnest » sera répétée à l'intention du public le jeudi 14 et le mardi 19 février au Théâtre du Stalden. Il s'agit d'une réalisation due à la section d'anglais de l'Université de Fribourg. La pièce se déroule en Angleterre, à la fin du siècle dernier. (Lib.)

LA LIBERTÉ

Quotidien fribourgeois du matin
 Editeur et Imprimeur : Imprimerie et Librairies St-Paul SA 1700 Fribourg
 Administration : Bureau des abonnements « LA LIBERTÉ » 1700 Fribourg, avenue de Pérolles 47 (037) 82 31 21 Chèques postaux 17-54
Tarif des abonnements :

	6 mois	12 mois
Suisse	65.—	120.—
Etranger	125.—	240.—

Rédaction :
 Rédacteur en chef : François Gross
 Rédacteurs RP : Jean-Luc Piller (secrétaire de rédaction), Pierre-François Chailion, Gérard Périsset, Jean Plancherel, Nicolas Ruffieux (Fribourg), Charles Bays, Jean-Pierre Abel (Politique étrangère), Anne Dousse, Violaine Oberlin-Pochon (Confédération, cantons, Femmes, vie quotidienne), André Ducry (Eglise), Georges Blanc, Marcel Gobet (Sports), Claude Chuard (supplément culturel du dimanche et cinéma), Jean-Louis Bourquel (photo-reporter), Jean-Jacques Robert (suppléments).
 Stagiaires : Jean-Marc Angéolo, Véronique Pasquier (Fribourg), Marc Savary (correspondant parlementaire fédéral), Yvan Stern (radio, télévision, reportages).
 Téléphone 037 82 31 71 Téléc 36 176
Régie des annonces :
 Publicitas SA, rue de la Banque 2 1700 Fribourg Tél. 037-22 14 22 Chèques postaux 17-50 Téléc 3264
TARIFS LOCAUX DE PUBLICITE

Annonces	27 mm	50 ct.
— offres d'emplois		55 ct.
Réclames	57 mm	142 ct.
— gastronomie		131 ct.
— dernière page		237 ct.
— 1re page		315 ct.
— «dernière»		326 ct.

Délai de remise des annonces :
 No du lundi, vendredi à 9 heures. No du mardi, vendredi à 12 heures. No du mercredi au samedi, l'avant-veille à 12 heures. Avis mortuaires, la veille de parution à 16 h. 30. No du lundi, sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'imprimerie Saint-Paul, Pérolles 40, à Fribourg, jusqu'au dimanche à 20 heures.
 Tirage contrôlé FRP : 32.109 exemplaires

LA LIBERTÉ

RESTAURANT DE L'UNIVERSITE
LA PIZZERIA
 1700 Fribourg Rue de l'Hôpital 39
 ☎ 037 / 22 16 76 G. et M. Comie-Villerot
Pizzas fraîches
 « Maison »
 préparées selon vos goûts
Fondue - Raclette
 et notre carte de spécialités
 Salle à manger au 1er
 Restauration soignée
 Ouvert tous les dimanches
 17-1062
 Parking / Ouvert tous les dimanches

Nous cherchons pour notre département des carburants et lubrifiants AGROLA

UN CHAUFFEUR POUR CAMION CITERNE

bilingue français-allemand.

La préférence sera donnée à un candidat qui connaît déjà le secteur des combustibles-carburants et qui aime le contact avec la clientèle.

Nous offrons :

- un salaire en rapport avec vos capacités
- de très bonnes prestations sociales
- un travail varié comportant des responsabilités
- place stable avec des possibilités d'avancement.

Les candidats voudront bien nous envoyer une offre manuscrite avec curriculum vitae, photo, certificats et indications de références à la



**FEDERATION DES SYNDICATS AGRICOLES
DU CANTON DE FRIBOURG**

Service du personnel

Rte des Arsenaux 22, 1700 Fribourg.

17-908

Je cherche

mécanicien qualifié

sachant travailler seul.
Bon salaire.

Ecrire sous chiffre 17-21272
à Publicitas SA - 1701 Fribourg

Je cherche

TÔLIER

Bon salaire.

Ecrire sous chiffre 17-21271
à Publicitas SA - 1701 Fribourg

Comptable expérimenté

cherche
nouvelle situation stable
(évent. emploi à mi-temps)

Ecrire sous chiffre 17-300 536 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

Restaurant Place-Communale
« Chez Jules », Estavayer-le-Lac
cherche pour saison avril-octobre

sommelières et extra aide de cuisine

S'adresser au nouveau tenancier.
Jules Rosset - 1470 Châtillon
☎ (037) 63 25 86

17-21366

Toujours à la pointe

Si vous êtes

PEINTRE

téléphonez à

temporis ☎ 037-22 23 26
81-65

Toujours à la pointe

Si vous êtes

SOUDEUR

téléphonez à

temporis ☎ 037-22 23 26
81-65

JEUNE HOMME

ayant déjà des connaissances en mécanique auto cherche place de suite ou à convenir dans garage, service essence atelier.

Bonne présentation de confiance.
Région Fribourg.

☎ (037) 24 27 78 le soir 17-300521

On demande

SOMMELIERES

inauguration Centre Sportif,
Sâles - Gruyère,
les 25, 26 et 27 juillet 1980.

☎ (037) 52 12 38
de 12 h 30 - 13 h 30 et dès 18 h 30

17-21370

Boulangerie-Pâtisserie
J.-P. Neuhaus, Vevey

demande pour tout de suite ou à convenir

boulangier ou boulangier-pâtissier

Congé dimanche et lundi.

☎ (021) 51 18 39 Vevey

PARFUMERIE

engage immédiatement ou pour date à convenir

ESTHETICIENNE

diplômée et s'intéressant également à la vente.

Adresser offre sous chiffre 17-500 089 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

Entreprise de vêtements

cherche

SECRETAIRE

aimant les chiffres et ayant des connaissances de travail sur ordinateur.

Emploi à temps partiel, le matin de préférence.

Léon LEVY SA, rte du Petit-Moncor, quartier Industriel, Villars-sur-Glâne
☎ 037-24 89 55

17-1211

Café-Restaurant-Pizzeria

Je cherche

jeune cuisinier un pizzaiolo

(débutant accepté)
Entrée à convenir.

Etranger avec permis.
Prière de faire offres au :

☎ (037) 22 02 80 17-2347

Jeune fille, bilingue cherche

TRAVAIL

en usine ou comme sommelière ou vendeuse, si possible en ville de Fribourg.

Horaires de travail 5 jours par semaine.

Entrée possible : 1er mars ou à convenir.

Chiffre FA 50063, aux Friburger Annoncen, Place de la Gare 8, 1700 Fribourg.

Cherchons

gentille jeune fille

comme

SOMMELIERE

gros gain, horaire selon entente.

Occasion de perfectionner ou d'apprendre l'allemand.

Famille Hans Fasel
Hôtel des Alpes - Guin
☎ (037) 43 11 14

17-21365

BON CHAUFFEUR pour train routier

pour 4 mois.

S'adresser :

Papaux André, Transports
1681 Orsonnens - ☎ (037) 53 13 23

17-21374

Affaires immobilières - Affaires immo

A louer
dès le 1.3.80
pour env. 4 mois :

appartement de 3 pièces

à la Grand-Rue,
entièrement meublé.
☎ 22 82 34 17-300508

A louer
sur la Costa Blanca
(Espagne)

ravissante VILLA

avec piscine, à
7 min. de la mer,
vue imprenable.
☎ (037) 28 12 61
(h. de bureau)

17-1648

Cherchons

appartement de 3 ou 3 1/2 pièces

à Fribourg
de suite ou à
convenir.

Ecrire sous chiffre
17-300531, à
Publicitas SA
1701 Fribourg

ANCIEN

Urgent à vendre :

belles armoires
rustiques à 1 et 2
portes ; tables
Ls XIII à rallonge,
noyer et chaises ;
2 fauteuils
Ls-Philippe ;
crédence Ls XIII,
noyer ; belle table
ronde à rallonge et
6 chaises
Ls-Philippe ;
1 voltaire
1 armoire VD, noyer.

BUCHER
☎ (021) 39 32 52

18-303865

On demande
à acheter

MAISON

avec jardin, éven.
petit immeuble
en ville.

Offre sous chiffre
17-500051, à
Publicitas SA
1701 Fribourg

☎ (037) 24 00 64

17-1609

A louer
à Jean-Marie Musy

appartement 2 1/2 pièces

Fr. 377.— par mois,
grand balcon, éven.
garage à disposition.
Libre 1er avril.

☎ (037) 28 10 87

17-300527

Nous cherchons

portier de nuit

pour 2 nuits par
semaine
ainsi que

barman ou barmaid

(expérience de la
restauration ou d'un
bar nécessaire)
pour samedi et
dimanche soir, afin
de pouvoir remplacer
les titulaires pendant
leur jour de congé.
Seules les personnes
désirant s'engager à
long terme seront
prises en
considération.

Veillez vous adr. :
Hôtel Duc Bertold
☎ (037) 23 47 33

17-1266

On cherche

plâtriers

Pro Montage SA
☎ (037) 22 53 25-26

17-1266

On cherche

MENUISIERS

Pro Montage SA
☎ (037) 22 53 25-26

17-1266

Cherche

sommelières

entrée tout de suite
ou à convenir.
Semaine de 5 jours.

☎ (021) 93 74 56

Nouveau tenancier
Bertherin Gaudard

22-16850

Ménage à Marly
cherche

une personne

tous les matins,
pour 2 à 3 heures
de travail.

☎ (037) 46 13 49

17-52

A VENDRE

près d'Oron-la-Ville

VILLA

(sur plans), comprenant séjour spacieux, 3 chambres à coucher, cuisine agencée, salle de bains, cave, salle de jeux, garage pour 2 voitures. Construction traditionnelle. Prix de lancement Fr. 228 000.— + terrain équipé, parcelles à Fr. 37.— le m2. Situation exceptionnelle, tranquillité.

Agence Immobilière H.-J. Friedly
1618 Châtel-St-Denis
☎ (021) 56 83 11

17-1627

A louer à Treyvaux

APPARTEMENT

4 1/2 chambres

tout confort.

Régie LOUIS MULLER
Rue des Pilettes 1 - Fribourg

☎ (037) 22 66 44

17-1619

A louer à Domdidier

1 APPARTEMENT de 3 1/2 pièces

Libre de suite ou date à convenir.

NORBERT CHARDONNENS S.A.

1564 Domdidier - Tél. 037 / 75 26 43

17-1636

A louer à Châbles près d'Estavayer-le-Lac

magnifique APPARTEMENT de 4 1/2 pièces

avec balcon et jardin.
Situation tranquille et bien ensoleillée.
Belle vue sur le lac.
Loyer Fr. 630.— + charges.
Libre de suite.

☎ (037) 63 25 18

17-21369

A vendre, à 4 km de la Nationale 12

15 000 m² de terrain industriel et 8000 m² de terrain pour villas

bas prix.
Faire offres sous chiffre 17-21358, à
Publicitas SA, 1701 Fribourg.

A vendre

Peugeot 304

mod. 76.

☎ (037) 26 38 40

17-300539

A vendre

cause double emploi

Peugeot 504 break

14 000 km.

☎ (037) 31 25 63

dès 19 h. 17-300528

Un frigo vide ?

Pas de panique !
Passer au Buffet
Express où vous
trouverez bonne
manœuvre à
empêcher !
Buffet de la Gare
R. Morel, Fribourg

A vendre

OPEL Kadett

blanche, expertisée
pour 2 ans,
avec raccord Telenet
Fr. 1000.—.

☎ (037) 31 21 33

17-21364

A vendre

1 TV couleur

portatif Hitachi,
écran 35 cm,
en bon état,
avec raccord Telenet
Fr. 250.—.

☎ (037) 46 48 39

17-300524

Je cherche

SOMMELIERE

pour café des Grand-Places.
2 services, congé le dimanche.

S'adresser au ☎ 037-22 37 47

17-21288

Problèmes d'impression ?

Pas d'hésitation

QUICK - PRINT

la bonne solution !

Pour un Service encore plus précis

Publicitas préfère recevoir vos annonces par écrit

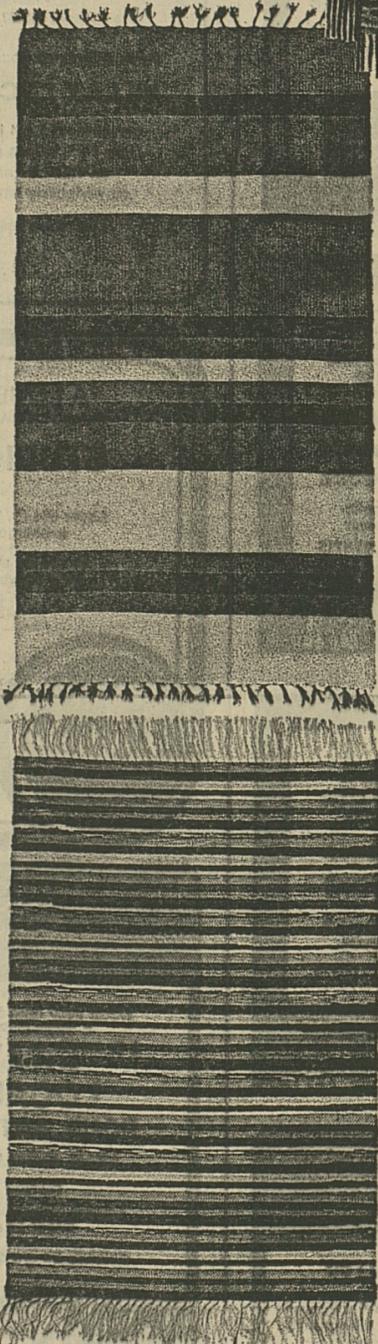
Publicitas
Service des annonces
2, rue de la Banque
1700 Fribourg

Nos tapis sont dans le droit fil de la tradition suédoise.



BORLEV. Tapis. Brun.
100% coton. Lavage à 40°.
Tissé main. 90 x 150 cm

24.-



FANEBO. Tapis. Multicolore.
Fibres synthétiques et coton.
Lavage à 40°.
140 x 200 cm **98.-**
160 x 230 cm **130.-**

98.-

Chez IKEA y'a du sport!

On pense vraiment à tout! Pour que vous puissiez venir chez IKEA sans renoncer à suivre les retransmissions sportives (notamment les Jeux Olympiques), on a installé dans notre restaurant 4 postes TV couleur. Alors à vos marques, prêts, venez...



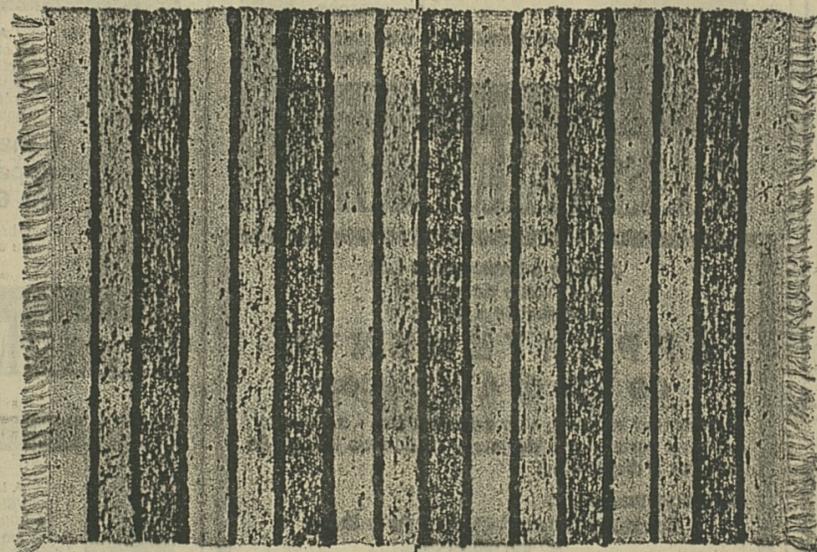
Garderie d'enfants



Pour le plaisir de fouiner

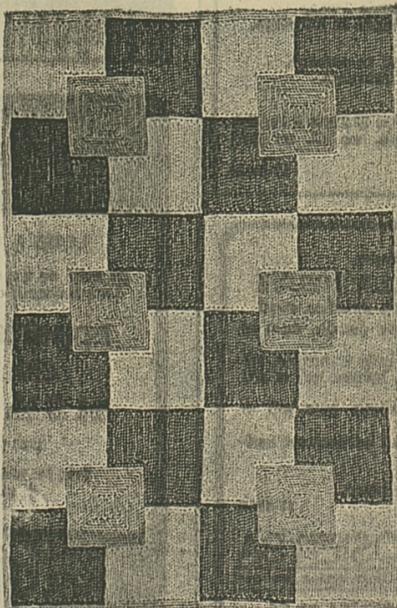


Restaurant



SKARBY. Tapis. Gris, brun. 100% laine.
Tissé main, réversible.
70 x 130 cm **79.-**
80 x 250 cm **179.-**
140 x 200 cm **250.-**
170 x 240 cm **360.-**
200 x 300 cm **530.-**

79.-



BREDIL. Tapis. Mais naturel. 60 x 90 cm

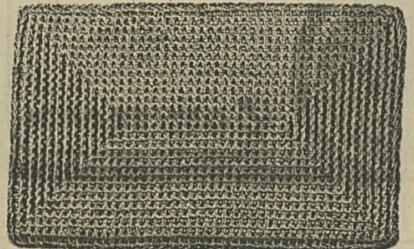
8.-

Heures d'ouverture:
Lundi - vendredi 10 h. à 20 h.
Samedi 8 h. à 17 h.

maintenue, ce qui vous permet de trouver à des prix IKEA de magnifiques «röllakan» (que l'on pose aujourd'hui sur le sol, nos chasseurs s'étant assagis) comme le LYCKEBY présenté-ici-mais-il-vaudrait-mieux-le-voir-sur-place, et de non moins beaux, mais plus rustiques, tapis tissés comme le SKARBY, le BORLEV ou le tapis de lirette FANEBO. Il faudrait d'ailleurs également venir voir nos tapis noués à la façon des tapis de pêcheurs et de bergers. Et moins traditionnels à la suédoise, mais naturels comme tout, nos tapis de fibres végétales. Et puis, nos moquettes et tout ça. Pour ces derniers, d'ailleurs, les prix aussi sont peu traditionnels. Ou plutôt ils relèvent d'une tradition typiquement IKEA!

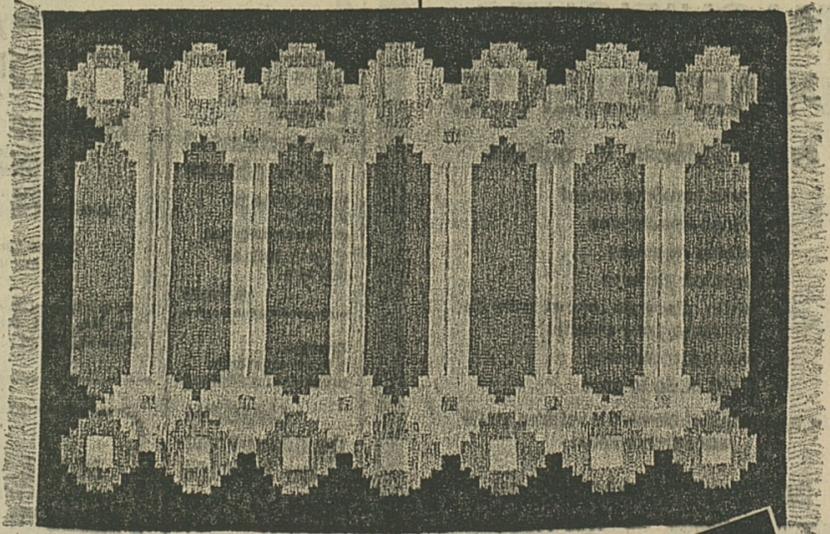
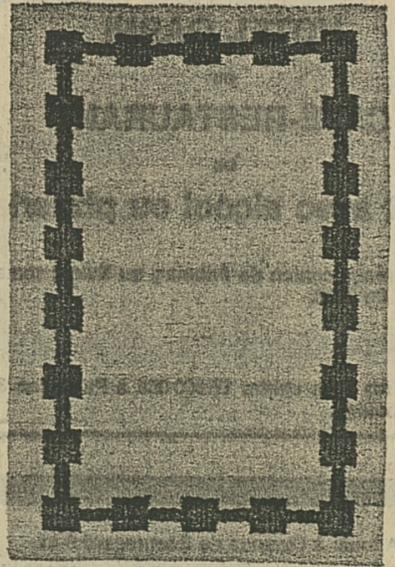
RILL. Paillason.
Riz naturel. 55 x 90 cm

7.-



RINGBO. Tapis. 100% coco, vert, brun, rouille.
140 x 200 cm **59.-**
170 x 240 cm **85.-**
200 x 300 cm **125.-**

59.-



190.-

LYCKEBY. Tapis «Röllakan».
Bleu, brun, vert, rose.
100% laine.
140 x 200 cm **190.-**
170 x 240 cm **290.-**
200 x 300 cm **390.-**



Juste à la sortie
Aubonne-Allaman
de l'autoroute
Lausanne-Genève



L'impossible maison de meubles de Suède.

IKEA SA
1170 Aubonne
Téléphone: 021 / 76 38 11
à une minute de la gare d'Allaman
570 places de parc

Les grandes idées font les petits prix

Affaires immobilières Affaires immobilières Affaires immobilières Affaires immobilières

A LOUER
Route de Marly 31

APPARTEMENTS
6 pièces-cuisine

Loyer dès Fr. 850.— + charges

 J. ed. Kramer s.a.
place de la gare 8
1700 Fribourg

037/22 64 31

 **A louer**
de suite ou à convenir
à l'avenue J.-M.-Musy 2,
à Fribourg

magnifiques appartements

de 3 1/2 pièces
dès Fr. 441.— + charges

Pour tous renseignements :
REGIE DE FRIBOURG SA
Pérolles 5a, ☎ (037) 22 55 18

17-1617

Soyez votre propriétaire

Si vous êtes d'avis qu'on n'est bien que dans ses propres murs, venez nous trouver: nous parlerons crédit hypothécaire. Au CS, le financement avantageux de votre maison tient compte de vos possibilités et de vos souhaits. Prenez conseil auprès de la succursale CS la plus proche et demandez notre brochure gratuite «Vivre dans ses propres murs».

 **CREDIT SUISSE CS**

agence immobilière  **serge et daniel bulliard**
1700 fribourg rue st-pierre 22
tel.037 22 47 55

A VENDRE
A CORMINBŒUF
(4,8 km centre Fribourg)
école et transports publics à proximité immédiate

VILLA NEUVE 6 pièces

toiture à 2 pans, grand balcon en forme de niche à l'ouest, garage double extérieur. Séjour et cuisine au rez, 3 chambres à l'étage et 2 chambres au rez inf. 2 salles de bains. Fr. 340 000.—

Visites et renseignements sans engagement.

17-864

Couple de métier, ayant 20 ans de pratique, cherche à monter ou à reprendre

HOTEL GARNI
ou
CAFÉ-RESTAURANT
ou
BAR avec alcool ou pizzeria

de préférence canton de Fribourg ou Suisse romande, pour fin 1980.

Faire offres sous chiffre 17-500 085 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

Fribourg
Rue St. Pierre 30
Tel. 22 81 82

A louer à Fribourg en Basse-Ville

appartements neufs de standing

dans maison avec cachet, reliefs anciens, cheminée de salon.

5 1/2 pièces loyer Fr. 1300.— + charges
3 1/2 pièces loyer Fr. 1100.— + charges

Libres de suite ou à convenir 17-1715

Agence immobilière
GESTIMME S.A.

Fribourg
Rue St. Pierre 30
Tel. 22 81 82

A Marly au chemin des Epinettes 12 dans un immeuble résidentiel nous louons

1 magnifique appartement de 6 pièces

Libre de suite ou à convenir 17-1715

Agence immobilière
GESTIMME S.A.

agence immobilière  **serge et daniel bulliard**
1700 fribourg rue st-pierre 22
tel.037 22 47 55

Nous cherchons pour nos clients,

VILLAS LOCATIVES

comprenant 2 à 4 logements de 4 à 6 pièces environ, en ville de Fribourg ou périphérie immédiate.

Discretion assurée.

17-864

A louer à l'avenue de Beauregard 9-11

MAGNIFIQUES APPARTEMENTS

de 3 et 5 pièces + cuisine

- libres immédiatement
- pièces spacieuses
- cuisine agencée
- isolation parfaite
- jardin, place de jeux et salle de bricolage pour enfants
- parking souterrain
- à 300 m de la gare

Un appartement terminé peut être visité sur rendez-vous.

IMMOPARTICIPATION SA
Beauregard-Centre — 1700 FRIBOURG

☎ 037-24 86 21 17-884

A louer à Estavayer-le-Lac à la route de Lully 41 de suite ou à convenir

APPARTEMENTS de 3 1/2 et 4 1/2 pièces

fraîchement rénovés, vue panoramique - ascenseur, espaces verts, place de jeux - station de lavage de voitures à disposition.

Renseignements au :
Crédit Agricole et Industriel de la Broye
☎ 037-63 14 81

17-832

Fribourg
Rue St. Pierre 30
Tel. 22 81 82

A la route de Villars-Vert 24 à Villars-sur-Glâne nous louons

3 1/2 pièces et STUDIO

appartement refait libre de suite 17-1715

Agence immobilière
GESTIMME S.A.

A LOUER
Route Villars-Vert 32

STUDIOS

Loyer dès Fr. 239.— + charges

Entrée de suite ou à convenir 17-1706

J. ed. Kramer s.a.
place de la gare 8
1700 Fribourg

☎ 037 22 64 31

A louer
tout de suite ou à convenir

appartement 3 1/2 pièces

Vieux-Chêne 25
Fr. 477.—
charges comprises.
☎ (037) 28 23 39
dès 18 h

17-300520

A vendre à MORAT

boutique - cadeaux originale

existant depuis 2 ans, avec nombreux articles de bricolage.

Bonne situation de passage, clientèle existante.

Faire offres sous chiffre 17-21386 à Publicitas SA, 1701 Fribourg, ou tél. au (037) 71 26 80 (dès 14 h).

17-21386

PROGESTION S.A.
Rue Pierre-Aeby 187 1700 Fribourg
037-23 48 52

LOUE à GROLLEY

de suite ou pour date à convenir dans ravissant cadre de verdure

appartements de 2 1/2 et 3 1/2 pièces

tout confort

Prix Fr. 335.— et 415.— + charges

17-1625

PROGESTION S.A.
Rue Pierre-Aeby 187 1700 Fribourg
037-23 48 52

LOUE pour date à convenir à Villars-St-Pierre à 20 mètres de la gare CFF de plain-pied

LOCAUX POUR ARTISANS
(dépôt, atelier, bureaux)

Surface :
Locaux artisanaux 215 m²
Dépôt 52 m²

divisible au gré du preneur 17-1625

Cherche
à louer ou acheter proximité de Fribourg

MAISON de campagne ou FERME

Urgent.

Ecrire sous chiffre 17-300525, à Publicitas SA 1701 Fribourg

A vendre

BELLE VILLA NEUVE
à 4 km de Fribourg, direction ouest

Sous-sol : très grand garage, cave et buanderie.

Rez : cuisine avec coin à manger, salon avec cheminée, bureau, hall et WC douche.

1er étage : 4 chambres, bain WC + galetas.

Terrain env. 1000 m² entièrement aménagé.

Prix : Fr. 380 000.—
Hypothèques à disposition.

17-1609

GAY-CROSIER SA
Transaction immobilière, financière
☎ 037/24.00.64
CH-1752 Villars-sur-Glâne - Fribourg Rte de la Glâne 143b

A LOUER à Marly
Route du Centre 24

APPARTEMENTS
3 pièces-cuisine

Loyers dès Fr. 469.— + charges

Entrée de suite ou à convenir

J. ed. Kramer s.a.
place de la gare 8
1700 Fribourg

17-1706

037/22 64 31

A louer pour le 1.3.80 ou à convenir dans immeuble 3 étages

joli appartement 2 1/2 pièces

soleil, très belle vue sur la ville.
Prix Fr. 477.—
charges comprises au choix garage ou place de parc.
☎ (037) 28 16 75

17-300519

A VENDRE ou A LOUER,
à Alterswil, quartier résidentiel, de suite ou date à convenir

VILLA de 6 pièces

2 salles de bains, cuisine très bien aménagée, garage, local de bricolage, jardin d'agrément.

Loyer Fr. 1000.— par mois

Prix de vente : Fr. 300 000.—

17-1628

ERNEST MULLIN
AGENCE IMMOBILIERE
64-PLACES 16 • 1700 FRIBOURG
037 / 22 07 26 - 22 32 88

A VENDRE ou A LOUER
à 3 min. arr. de bus position dominante vue sur la ville de Fribourg

ATTIQUE de 7 PIECES + TERRASSE de 100 m²

Salon 60 m², cheminée. Salle de bains + 2 WC séparés. Surface brute 236.98 m².

Entrée : 1.4.1980

17-1628

ERNEST MULLIN
AGENCE IMMOBILIERE
64-PLACES 16 • 1700 FRIBOURG
037 / 22 07 26 - 22 32 88

A VENDRE
de particulier

UN IMMEUBLE LOCATIF

construction 1972 de 15 appartements, rendement 7 %, situation localité importante en Gruyère, loyers avantageux, importante hypothèque à disposition.

Il sera répondu à toutes les demandes.

Faire offres sous chiffre 17-500081 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

Spécialiste cherche à louer ou à acheter

dancing-bar-cabaret ou café

Cantons FR ou VD.
Ayant fonds nécessaires et références.
Faire offres sous chiffre 17-300545, à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

ING. DIPL. EPF FUST

Reprise maximale
pour votre
aspirateur usagé
à l'achat d'un aspirateur neuf.
Demandez nos
offres d'échange SUPER.

Seulement des marques connues, telles que ELECTROLUX, VOLTA, MIELE, HOOVER, ROTEL, SIEMENS, NILFISK, etc.

Villars S. Glâne, Jumbo Moncor
Tél. 037/24 54 14
Bienna, 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Chaux-de-Fonds et 36 succursales

Offre spéciale pour monnaie en argent

Nous offrons Fr. 15.— pour pièces de Fr. 5.—, Fr. 10.— pour pce de Fr. 2.—, Fr. 5.— pour pce de Fr. 1.—, Fr. 2.50 pour pce de Fr. —.50.

Nous achetons aussi votre **ARGENTERIE** à un prix extraordinaire. Veuillez vous adresser à

GLOBOMAT SA, Herm. Kinkelinst. 11 4010 Bâle, ☎ (061) 23 07 82
heures de bureau

77-18

A vendre TERRAIN AGRICOLE

situé à Sâles - Gruyère
Une parcelle de 11 200 m² de bonne terre, bien située.
Pour traiter : faire offre à Fiduciaire et Régie immobilière

B. Schmid et Ph. Isaz
Rue St-Jean - 1040 Echallens
☎ (021) 81 13 25

22-3658

Je cherche à acheter ou à louer **café-restaurant** en campagne fribourgeoise.

☎ (021) 33 31 11

22-301316

A louer pour le 1er mai 1980, à Villars-sur-Glâne, Villars-Vert 31, un **appartement de 3 pièces** Fr. 365.—, charges Fr. 90.—

Pour renseignements, s'adresser à

werner wigger + co.
Immobilien-Treihand
3177 Luppen Tel. 031 94 73 75

05-13058

Bei uns wird Ihr Einsatz besser belohnt!

Sofern sie 25-50jährig sind, bieten wir Ihnen eine gutbezahlte Dauerstelle als

MITARBEITER IM AUSSENDIENST

Wir führen viele landwirtschaftliche Verbrauchsartikel. Sie profitieren von einem fortschrittlichen Lohnsystem und guten Sozialleistungen. Sie werden angeleitet und im Verkauf unterstützt.

Reisegebiet : Teile der Kantone Freiburg und Waadt

Französisch und deutsch sprechende Interessenten legen ihrer Bewerbung einen kurzgefassten, handgeschriebenen Lebenslauf, Zeugnisse und eine Foto bei.

WALSER + CO. AG
Artikel für die Landwirtschaft
9044 Wald (AR)

88-19

Nous cherchons pour entrée de suite ou à convenir un **boulangier** ou **boulangier-pâtissier**

Nous offrons des conditions de travail agréables dans des laboratoires modernes.

Semaine de 5 jours.
Pas de travail de nuit.
Nous mettons à disposition des appartements ou villas modernes.

Les offres sont à adresser à **Cornu SA, 1411 Champagne**
☎ (024) 71 15 42

22-15020

JEUNE SERVEUSE

est demandée de suite dans restaurant de famille.
Nourrie et logée.

S'adresser
Café-Restaurant Industriel
1400 Yverdon. — ☎ (024) 24 20 06

22-14811

DENNER

valable du 14.2.80

économie garantie!

Fit-Drink UHT

boisson moderne au lait écrémé, enrichie de protéines lactiques de haute valeur nutritive

Multipack
2 x 1 litre

~~1.60~~ **1.10**



INCAROM

le café qui plaît toujours et à chaque occasion.

Extrait soluble de café en grains 27%, chicorée 23%, et d'hydrates de carbone 50%

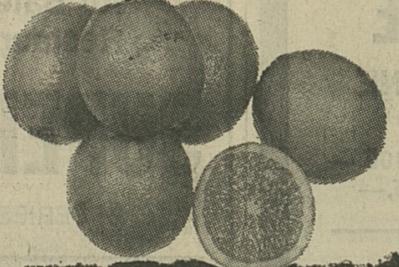
550 g ~~8.80~~ **7.80**
(100g 1.42)



Oranges Jaffa «Shamouti»

Cornet portatif de 2½ kg 3.25 le kg

~~1.60~~ **1.30**



Une ligne svelte avec **Le pain croustillant de Roland**

- Délicatesse 200g ~~1.20~~ **-0.95**
- Gourmet 200g ~~1.40~~ **1.15**
- Sésame 200g ~~1.50~~ **1.15**



Jus de pommes

naturel, légèrement gazéifié, pasteurisé

1 litre ~~1.00~~ **-0.70**
(+ Dépôt -.50)



Cidre de pommes spécial

légèrement alcoolisé, pasteurisé

1 litre ~~1.15~~ **-0.85**
(+ Dépôt -.50)



VEGATINA GOLD Margarine végétale

250g ~~1.10~~ **-0.95**



Fa Roll-on

50 ml ~~3.30~~ **2.65**



Litamin Douche avec lotion revitalisante

150 ml ~~3.15~~ **2.55**
(100 ml 1.70)



Brio-anticalc la vaisselle avec éclat

700g ~~2.15~~ **1.65**
(100 ml -.24)



Renseignez-moi, sans frais, sur vos **prêts personnels** sans caution jusqu'à fr. 30 000.—. Je note que vous ne prenez pas de renseignements auprès des employeurs.

Nom: _____ LI
Adresse: _____
NP, localité: _____

Service rapide 01/211 76 11
Tolstrasse 58, 8021 Zurich

CITY BANK

Jeune couple avec garçon 13 mois et nouveau-né prévu pour mai 80, cherche che

JEUNE FILLE sympathique (non-fumeuse) au pair. Entrée de suite ou printemps, dans ménage moderne à Ruschlikon (Zurich) jardin avec piscine.
☎ (01) 724 13 86 à partir de 20 h

44-353380

Imprimerie Saint-Paul

pour faire bonne impression

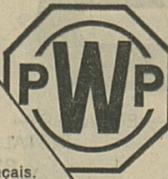
Nous désirons engager pour le 1er mars 1980 ou pour date à convenir

UNE TÉLÉPHONISTE

de langue allemande, sachant bien le français. Vous trouverez chez nous un climat de travail agréable, une place bien rétribuée et des assurances sociales d'avant-garde.

Veuillez faire parvenir votre offre manuscrite ou téléphonez à la **DIRECTION** de : 17-21235

PETER-WENGER
PAYERNE 037-613737



Nous cherchons pour notre division du contentieux, à Berne, une habile

DACTYLO

ayant une bonne instruction générale. Langues : le français et bonnes connaissances de l'allemand ou l'allemand et très bonnes connaissances du français. Les candidates qui sont habituées à un travail exact voudront bien adresser leurs offres de service succinctes à l'adresse ci-après.

Nous les en remercions par avance.

Direction générale des PTT
Division du personnel
3030 Berne

05-7550-153



DO - 7/14280

REX 15 h et 20 h 30 En même temps que Lausanne et Genève

Une riche héritière... Tous ont intérêt à l'éliminer... Mais lequel ose ?

D'APRÈS LE ROMAN DE SIDNEY SHELDON



LIÉS PAR LE SANG
(BLOODLINE)

AUDREY HEPBURN — ROMY SCHNEIDER
GOERT FROEBE — J. MASON — OMAR SHARIF

Un film passionnant — Une interprétation remarquable — Un suspens sans égal

Réalisé par **TERENCE YOUNG**

CINÉPLUS — 17 h 30
VEND/SAM/DIM à 18 h 30
Version originale sous-titrée



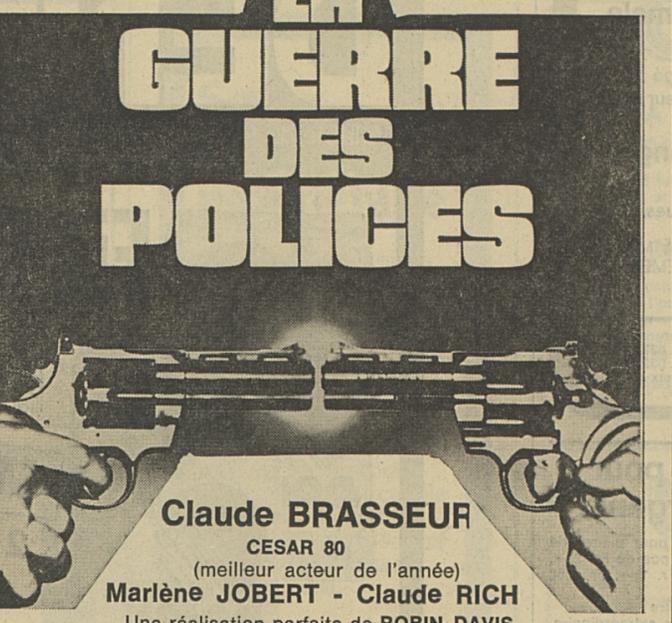
BLUE COLLAR

Combien d'hommes faudra-t-il détruire pour construire ces voitures...
Réalisé par **PAUL SCHRADER**
un nouveau GRAND du jeune ciné

WINNER GRAND PRIX PARIS FILM FESTIVAL 1978

CAPITOLE 20 h 30 - SAMEDI/DIMANCHE mat. 15 h

Entre l'ANTIGANG et la « CRIMINELLE »



LA GUERRE DES POLICES

Claude BRASSEUR
CESAR 80
(meilleur acteur de l'année)
Marlène JOBERT - Claude RICH
Une réalisation parfaite de **ROBIN DAVIS**

A vendre

RANGE ROVER

1973, 65 000 km.
☎ (037) 31 23 04
17-300533

A vendre

OPEL Kadett

2 portes et crochet d'attelage complet. Peinture neuve. Moteur : 30 000 km. Année 1968. Expertisée. Prix : Fr. 2500.—
☎ (037) 37 15 58

A vendre

ALFETTA 1800
1978, 10 000 km
ALFETTA GT
1978, 45 000 km
AUDI 80 GL
1975, 95 000 km
RENAULT 20 TS automatique
1978, 50 000 km
FIAT 124 Sport
1973, 80 000 km
TOYOTA Crown 2,6 Custom
1976, 65 000 km
MG B GT 1800
1973, 95 000 km
FIAT 131
1978, 30 000 km
BMW 2,8 I
jantes ATS, autom.
1977, 52 000 km.

Toutes les voitures avec garantie, expertisées, acompte possible. Wash-lavage self-service
Garage Klaus Mariahilf Dülkingen
☎ (037) 43 27 09
17-1763

Cinéma

ALPHA 20.30, DI aussi 15 heures
2e semaine. En franç. 14 ans
JANE FONDA — JACK LEMMON

Le syndrome chinois
Réalisé par **JAMES BRIDGES**
La terreur d'une catastrophe nucléaire

CAPITOLE 20.30 SAM/DIM mat. 15 h
DANS LA REALITE...
Entre l'ANTIGANG et la « CRIMINELLE »

La guerre des polices
CLAUDE BRASSEUR (César 80)
MARLENE JOBERT — CLAUDE RICH

CORSO 15 h et 20.30 — 1re VISION
En français — Dès 7 ans
Qui survivra à la terreur de l'enfer glacé ?

Le Secret de la banquise
d'après **ALISTAIR MACLEAN**
Donald Sutherland — Vanessa Redgrave

EDEN 18 h 45 — 16 ans
En français — PREMIERE
Sélection Eden prés. un film d'A. Cavalier

MARTIN ET LEA
Selon la presse franc. « un des meilleurs films français depuis très longtemps »

21 heures — En français
WALT DISNEY PRODUCTION présente

MICKEY JUBILÉ
LE PLUS GRAND « STAR » DE TOUS LES TEMPS !

REX 15 h et 20 h 30
de Terence YOUNG avec
Audrey HEPBURN — Romy SCHNEIDER
Goert FROEBE, J. MASON, Omar SHARIF

Liés par le sang
Tous ont intérêt à éliminer une jeune héritière... mais qui ose ?

CINEPLUS 17.30 — VO sous-titrée
GRAND PRIX FESTIVAL PARIS 1978

BLUE COLLAR
Combien d'hommes faudra-t-il détruire pour construire nos voitures ?
Réalisé par **PAUL SCHRADER**
— leader du jeune cinéma américain —

STUDIO 15 heures et 21 heures
— En français —

● PREMIERE FOIS A FRIBOURG ●

VANESSA
● CARTE D'IDENTITE OBLIGATOIRE ●
— 20 ANS —

CAVE CABARET

Ce soir :
UNIQUE SPECTACLE
Claude LUTER
COMPLET

CHAUD 7

apella
jus de pomme naturel

Toutes vos annonces par Publicitas, Fribourg

LA GRENETTE FRIBOURG

Ce soir à 20 h 15

SUPER LOTO RAPIDE

20 séries - 60 CARNETS D'EPARGNE

Français - allemand
Cartons : Fr. 500.—, 400.—, 300.—, 200.—, 100.—
Double quine : Fr. 50.— Quine : Fr. 25.—

Les 17, 18 et 19 février 1980, dès 20 h 30

La Pèdze 80
Orchestre réputé «LES SUNKINGS»
Prix populaires — Une PEDZE extraordinaire !

Org. : Société de chant de la ville
17-710



Acheter un téléviseur c'est bien... mais avant, assurez-vous que votre vendeur soit en mesure de le réparer !

Non seulement nous vendons et nous installons mais nous réparons aussi tous les appareils !

Téléviseurs — Radios — Enregistreurs
Tourne-disques — etc.

NOTRE SERVICE 12 HEURES est à votre disposition au
82 21 61
Ouvert le samedi
Apportez-nous votre appareil

VENTE — ECHANGE — REPRISE — LOCATION
INSTALLATION

TEL. 82 21 61

ETABLISSEMENTS TECHNIQUES S.A.
FRIBOURG
Rue de l'Industrie 21
17-356

PORTALBAN

Jeudi 14 février à 20 h 15

Au Bateau et Restaurant «St-Louis»

SUPER LOTO

24 SERIES + série spéciale

350 kg de carrés de porc

Abonnement : seulement Fr. 10.—
FC Portalban
17-20821

Théâtre de la Cité

FRIBOURG Grandes-Rames 36

Bientôt son spectacle de printemps

UNE COMEDIE EN 3 ACTES

Avec Jean-Paul Marguet - Philippe Imberecht
Jean-Louis Kesteloot - Nicole Robert - Patricia Mace
Christine Bays - Anne-Marie Sciboz

Une soirée de rire et de détente vous attend
17-723

GRANDE VENTE DU PRINTEMPS

DE VOITURES D'OCCASION A DES PRIX TRES BAS

Grand choix de différentes marques.
Toutes les voitures expertisées avec garantie.
Facilités de paiement.
Samedi 16 février ouvert toute la journée.



Autocamet SA
Rte des Daillettes 4
1700 FRIBOURG
☎ (037) 24 69 06
17-1729

OCCASIONS SÛRES chez votre agence **FIAT**

Fiat 131 spéc.
mod. 77, 62 000 km

Fiat 132 1600
mod. 75, 62 000 km

Fiat 132 2000
mod. 78, 35 000 km

Fiat 132 GLS 1800
mod. 74, 90 000 km

Fiat X 1/9
mod. 77, 51 000 km

Ford Granada
mod. 76, 62 000 km

Renault 12 TL
mod. 74, 60 000 km
Chaque véhicule expertisé.

Marcel-Boschung AG
Dép. automobiles
3185 Schmitten
☎ 037-36 01 01
17-1701

A vendre

RENAULT 5 LS

1300 cmc, mod. 1975, peinture neuve, expertisée récemment.
Fr. 3900.—
☎ (037) 46 12 00
17-1181

A vendre

FORD FIESTA GHIA 1300

voiture bleu métallisé, année nov. 1979.
☎ (037) 45 23 38
17-300517

A vendre jolie

VW 1302

en bon état, expertisée récemment.
Fr. 2700.—
☎ (037) 46 12 00
17-1181



Allons réveiller le soleil

José Mauro de Vasconcelos

Droits de presse par Cosmopress, Genève

Ed. Stock

85

Le chapelet tirait à sa fin. Peut-être n'y aurait-il plus d'autre tramway. Une hérésie, vouloir vivre une vie que Dieu nous a donnée à vivre? S'il avait voulu que je périsse dans la gueule des tigres et des lions, il aurait laissé le requin me dévorer dans le rio Potengi. Cette pensée me faisait encore frissonner. Si je fermais les yeux, je voyais sa queue argentée passer près de mon visage. Et ça, je n'en voulais pas. Ce que je voulais, c'était voir Dolores. Attendre que la nuit passe vite. Que le soleil revienne. Que se termine la matinée sur la plage et que, l'après-midi, elle arrive à notre mur avec ses souliers vernis et ses cheveux blonds bouclés qui bougeaient au vent comme une cascade dorée. *Salve, Regina*. Nous terminions, et certainement mon père ne me donnerait pas sa bénédiction ce soir. Il irait se coucher le cœur lourd. Il avait un renégat. Et moi, fou de vivre. Dolores s'arrêta. Elle semblait avoir calculé la longueur du chapelet. La bonne apparut au portail et lui dit que sa mère l'appela. La nuit de la rue était morte sans le bruit de ses beaux patins. O cruauté de la vie! Amen. Je vais me laver les dents. Mon cœur a si envie de retrouver Maurice. Maurice qui chaque jour espacait plus ses visites. Je le serrerais dans mes bras comme jamais. J'allais l'embrasser comme je ne le faisais plus depuis longtemps. J'entendrais de sa bouche cette remarque:

« Que se passe-t-il, Monptit? Tu as oublié que tu deviens un homme? Tu m'embrasses? »

Alors je regarderais ses yeux très clairs et je lui dirais la vérité:

« Maurice! Maurice! Tu avais raison. L'amour est la plus belle chose du monde. Et j'aime. Je suis follement amoureux. Tu sais comment elle s'appelle? »

— Dis, Monptit.
— Simplement Dolores. »

SAINTE PIRANHA

— Chuch!
Fayolle ouvrit les bras pour m'embrasser.

— Baisse-toi un peu. Cesse de grandir, petit, sinon je ne pourrai plus t'embrasser.

J'avais été à la messe au collège. Il n'y avait aucun élève. C'était impressionnant comme les corridors déserts, les salles muettes, l'odeur du silence rendaient le collège beaucoup plus grand. Beaucoup plus triste. Pas de bruit de pieds, pas de rumeur ni de cris. Le vieux collège semblait somnoler en attendant avec impatience que les vacances se terminent. La chapelle elle-même paraissait coupée en deux. En avant, le chœur du padre Monte et des frères, au milieu le vide, à la place où se tenaient les élèves, et ensuite l'assistance. Toute morose et abandonnée. Les saints aussi devaient se sentir désemparés.

— Je pensais que tu étais déjà parti pour Recife.

— Cette année notre retraite est plus tard. Alors?

Il me fit faire un demi-tour pour mieux m'examiner.

— Un costume neuf?

— Je l'ai étrenné aujourd'hui.

— Tu as été à la plage? Tu es tout brun.

— Et mon nez pèle. Maintenant, j'ai la permission d'y rester plus longtemps. Tu aimes mon costume?

J'ai voulu que tu le voies même avant Dolores.

Il prit un air étonné:

— Dolores? C'est une nouveauté?

— Ah! Fayolle, si tu savais! Je crois que j'ai trouvé le grand amour de ma vie.

Il se mit à rire:

— A quinze ans?

— Maintenant c'est différent. Complètement différent.

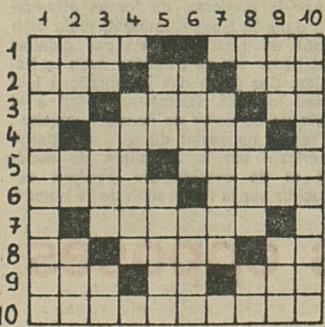
(à suivre)

Mots croisés

SOLUTION DU No 277

Horizontalement: 1. Donc - Pour. 2. Eue - Me - Une. 3. Cf - Para - IG. 4. Malins. 5. Unir - Citer. 6. Vires - Sand. 7. Eriger. 8. Is - Aras - An. 9. Réa - On - Lit. 10. Acceptable.

Verticalement: 1. Découvrira. 2. Ouf - Ni - Sec. 3. Ne - Mire - AC. 4. Parera. 5. Mal - Sirop. 6. Eric - Gant. 7. Anises. 8. Où - Star - LB. 9. Uni - En - Ail. 10. Regardante.



PROBLEME No 278

Horizontalement: 1. Père généreux - Se dépouiller de. 2. Richesses - Sur une partition - Du verbe avoir. 3. Note - Encombrante lorsqu'elle est fixe - Abréviation géographique. 4. Soulèvement populaire. 5. Prénom masculin - Mets qui plaît beaucoup. 6. Singe - Lu à l'envers: petit accident géographique. 7. Pourvue de revenus. 8. Qui n'est pas associé - Artiste en renom - Termine l'hiver. 9. Va au four et à la broche - Morceau de verre - Non révélée. 10. Mises en mouvement.

Verticalement: 1. Aliment. 2. Au centre d'un port - Dans Reims - Ne satisfait pas le solliciteur. 3. A bout de forces - Chef du monde musulman - En tête. 4. Copies. 5. Petit poème lyrique - Pénétra. 6. Avec elle, certains tremblent, d'autres suent à grosses gouttes - Desséché entièrement. 7. Décapiter. 8. Possessif - Il se noya dans la mer qui porte son nom - S'entend sur le vieux port à Marseille. 9. Lu à l'envers: se divertit - Queue de cheval - Obtenue. 10. Conformes aux lois naturelles.

Le téléviseur reste une source de danger

Le Centre d'assurance de l'Association suisse d'assurances, à Lausanne, rappelle qu'en dépit de sa perfection technique, un téléviseur, comme tout autre appareil électrique, reste une source de danger (surchauffe et implosion). Même si les accidents sont rares, il y a quelques règles de base à observer:

- un appareil ne doit pas être laissé allumé trop longtemps et jamais sans surveillance;
 - si on désire le placer à l'intérieur d'un meuble, il faut veiller à lui assurer une bonne ventilation;
 - ne pas poser un tapis, une plante verte ou d'autres objets directement sur le téléviseur;
 - éviter d'installer l'appareil à proximité immédiate d'objets facilement inflammables (rideaux, etc.);
 - le faire contrôler périodiquement, pour que le spécialiste puisse le dépoussiérer à l'intérieur.
- Si, malgré tout, un accident devait se produire, garder son calme et essayer de débrancher l'appareil, en prenant certaines précautions (une explosion est toujours possible). Ne jamais jeter de l'eau directement sur des flammes ou de la fumée, ce qui risquerait de tout faire sauter. Un extincteur de ménage peut être utile, mais mieux vaut appeler les pompiers sans tarder. (ATS)

Qu'en pensez-vous?

Opium

« La religion, opium du peuple », la formule trop célèbre a fait long feu. Tout peut devenir opium, la tradition comme la révolution, la famille comme l'amour libre, le travail comme le loisir, le militarisme comme le pacifisme, la lutte des classes comme l'unanimité...

Chaque fois qu'une réalité est vue à travers le prisme d'un parti-pris, ce n'est plus qu'un truc-machin qui peut signifier n'importe quelle c...

Candide

A propos de la qualité du lait

Quatre critères définissent actuellement la qualité du lait telle qu'elle est payée au producteur: bactériologiques (nombre de germes), antibiotiques, mammittes, odeurs et saveur. Ces critères correspondent-ils aux vœux des acheteurs et transformateurs de lait? Cette question, le chef de laboratoire de la Fédération laitière vaudoise-friburgeoise l'a abordée lors du récent séminaire agricole de Vernand.

Quelle incidence ou interdépendance y a-t-il entre le nombre de germes du lait à la production et la qualité des produits tels que lait pasteurisé, crèmes, yogourts, fromages, etc.? Pour le lait pasteurisé, constate M. Steiner, l'Ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires exige un nombre de germes ne dépassant pas 25 000 au moment de la consommation (ndlr: limite de retenue du prix payé au producteur: 80 000 germes). Il faut savoir que la pasteurisation ne détruit pas tous les germes que le lait contient. Aux températures usuelles reconnues et insérées dans l'ODA, la pasteurisation. Il est dès lors facile seuls les germes pathogènes (bang, tuberculose) sont détruits. Des germes non pathogènes contenus dans le lait cru (quelque 90%) seront détruits par la pasteurisation. Il est dès lors facile de déduire qu'un lait fortement chargé en germes au départ en contiendra d'autant plus après pasteurisation qu'un autre lait en contenant moins. C'est notamment une raison pour laquelle le souci du producteur de tout mettre en œuvre afin de livrer un lait pauvre en germes est, pour le transformateur,

d'une précieuse utilité.

Pour les poudres, comme pour le lait pasteurisé et en vrac, une bonne qualité bactériologique au départ est de rigueur. Dans l'élaboration de ces produits, en effet, le lait passe par une pasteurisation, une concentration et un séchage en tour. Seule la pasteurisation avant les deux autres opérations permet d'obtenir des produits dont la qualité bactériologique répond aux exigences du client. Il en découle qu'un lait fortement chargé en germes et destiné à la fabrication de poudres devra être pasteurisé à des températures d'autant plus élevées. Il y a alors danger de ne plus respecter d'autres normes de qualité, en particulier celles relevant de la dénaturation des protéines, souligne M. Steiner.

Autre critère: les antibiotiques. La présence d'antibiotiques rend impropre un lait destiné à la fabrication de produits devant subir une fermentation lactique. C'est le cas des fromages, des yogourts, etc. Mais à côté des troubles graves de fabrication que la présence d'antibiotiques peut occasionner, il y a l'aspect qualitatif du lait vu par le consommateur très sensible à la présence de toute substance étrangère. Il est indiscutable que des antibiotiques dans le lait de consommation ou tout autre produit non fermenté peut causer des troubles intestinaux chez certaines personnes. Ceci peut être plus souvent le cas chez des nourrissons, ou des personnes du troisième âge chez lesquelles la flore intestinale peut être largement détruite. Enfin, l'allergie de certains à

l'égard des antibiotiques est un argument de plus devant inciter à mettre dans le commerce un lait donnant aux consommateurs la garantie qu'il est libre de toute substance étrangère.

L'ODEUR ET LA SAVEUR

Le consommateur n'est pas seulement sensible aux substances étrangères, les antibiotiques par exemple, mais également aux goûts et odeurs étrangers que le lait peut présenter. Le goût du lait pasteurisé ou upérisé ou des produits laitiers peut être influencé par deux sources différentes: le goût qui le caractérise et provenant du milieu ambiant dans lequel il est produit et le goût typique lié au processus de fabrication. Dans le premier cas, il convient de préciser que le lait prend toutes les odeurs du milieu dans lequel il se trouve, et ceci en quelques minutes. Les odeurs typiques sont: l'odeur d'étable, celle de silo et celle de plantes fortement aromatisées. Soustraire le lait à l'odeur d'étable revient à entreposer les boîtes en dehors de l'étable durant la traite; l'odeur de silo sous-entend l'observation de règles simples consistant à ne pas affourager le silo durant la traite et ne pas entreposer du fourrage ensilé à l'étable. Parmi les goûts étrangers, à mentionner encore le goût de rance lié à l'apparition du rut de la vache laitière.

De telles remarques, a précisé en conclusion M. Steiner, prouvent le bien-fondé des critères de qualité retenus dans le système actuel du paiement du lait au producteur. (cria)

La grenouille rousse

Les jours se rallongent et la température s'élève. Avec le printemps, nous voyons apparaître, ou sortir de l'hibernation, toute une faune. Les étangs, les tourbières se libèrent de la glace et voient leurs eaux se peupler de toute une faune aquatique. Les grenouilles et les crapauds sortent de la vase ou des forêts voisines pour venir pondre dans les eaux libres.

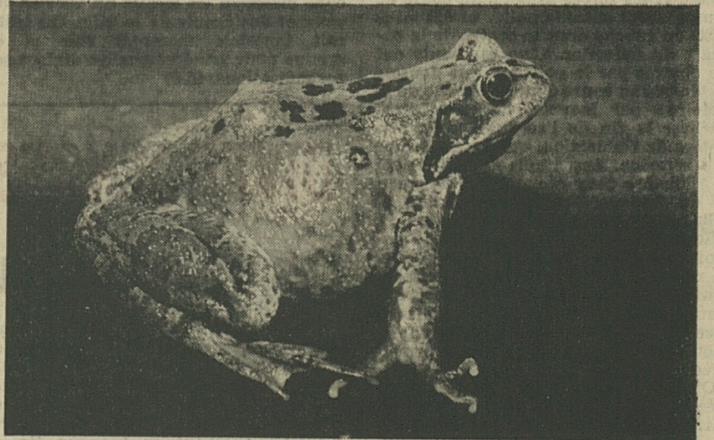
Un des premiers batraciens à venir aux étangs, est la grenouille rousse qui est un des batraciens les plus répandus dans le canton. On la trouve de la plaine jusqu'en montagne et, parfaitement ubiquiste, elle s'adapte à toutes sortes de milieux, des cours d'eau aux grands lacs. La grenouille rousse est un batracien qui peut monter très haut en altitude et c'est le seul qui se reproduit jusqu'au cap Nord à l'extrême nord de la Norvège.

La grenouille rousse présente une coloration variable allant du bleu-noir jusqu'au jaune clair en passant par des variations entre le vert et le roux. Sa ponctuation sur le dos et les flancs est également très variable. Un des critères de détermination les plus stables est la coloration foncée située derrière l'œil en passant par le tympan et s'achevant vers les commissures de la bouche.

En latin, la grenouille rousse est appelée « temporaire ». En effet, cette espèce de grenouille ne vient aux abords de l'eau que pour se reproduire au premier printemps. La ponte achevée, elle gagne les champs et les forêts où elle recherche sa nourriture. Pour pouvoir se reproduire, elle effectue de véritables migrations qui l'amènent souvent sur les routes et chaussées où les grenouilles sont écrasées par milliers. Lors de ses migrations la vitesse de déplacement est de 1 km en 36 heures.

Les pontes de la grenouille rousse ont l'aspect globuleux de 12 à 15 cm et peuvent comprendre de 1000 à 4000 œufs par femelle. Comme l'incubation des œufs est accélérée par l'échauffement de l'eau, elle pond volontiers en eau peu profonde où le moindre abaissement de la nappe les met à sec, et il est fréquent de trou-

Connaissance des animaux



La grenouille rousse est un habitant des haies et en tant que grand consommateur de vers, insectes, escargots, limaçons, elle est un précieux auxiliaire pour l'agriculture. (Photo M. Beaud)

ver de grandes quantités d'œufs asséchés aux bords des étangs. Les œufs sont noirs et entourés d'une enveloppe ayant une consistance gélatineuse. Cette « gélatine » gonfle au contact de l'eau et sert de protection pour les œufs et fait vraisemblablement office de serre. Les œufs sont aussi pigmentés de noir pour mieux absorber les rayons calorifiques du soleil. L'incubation des œufs de grenouille doit donc officier un peu à l'image des capteurs solaires que la technique humaine vient de développer. La nature a découvert le truc il y a plus de 200 millions d'années!

Après une incubation de 3 à 4 semaines, la vie larvaire commence: les têtards vont vivre 3 mois en se nourrissant d'abord de phytoplancton et ensuite d'algues et de différentes plantes. La métamorphose se produit en mai-juin et les toutes petites grenouilles quittent l'eau alors. En automne, les grenouillettes ne mesurent qu'environ 2 cm.

Les grenouilles rousses ne sont adultes qu'à l'âge de 3 ou 4 ans et la prédation est très forte, prédation compensée par un fort taux de nata-

lité. Le héron, la cigogne, les rapaces de jour et de nuit, les corneilles, les corbeaux, la couleuvre, les rats et les hérissons mais surtout l'homme, en tuent de grandes quantités.

Les grenouilles sont des plus utiles: leur régime alimentaire comprend essentiellement des invertébrés soit des insectes, des limaces, des escargots... Nous pouvons constater que les grenouilles sont des précieux auxiliaires pour l'agriculture: je préfère trouver dans un champ des grenouilles plutôt que des emballages de produits chimiques.

Malgré leur utilité, les grenouilles voient chaque année leur lieux de ponte diminuer par les drainages, les constructions... car la loi est souvent ainsi faite; on protège l'animal mais on permet la destruction de son habitat! Ainsi, nos marais, nos étangs, les rives des cours d'eau et des lacs sont des plus menacés. Par ailleurs, les crapauds et grenouilles sont strictement protégés. Il est interdit de les capturer ou de les tuer (la loi ne précise pas si les automobilistes sont aussi concernés!)

A. Fasel



JIMMY CARTER DEPECHE UN BATAILLON DE «MARINES» DANS LA REGION DU GOLFE

Dans un nouvel avertissement à l'Union soviétique, le Gouvernement du président Jimmy Carter a donné l'ordre à une unité de combat amphibie, comprenant 1800 «marines», de faire route le mois prochain pour la région du golfe Persique. Cette décision, révélée mardi soir par des membres de l'administration, s'inscrit dans le cadre des efforts entrepris par le président Carter pour empêcher toute velléité soviétique de contrôle sur la région des champs de pétrole. Elle n'est liée en aucune façon au problème des otages américains toujours détenus à Téhéran.

Aussi loin qu'on se souvienne, ce sera la première fois qu'une unité de ce genre sera envoyée dans cette région. Selon les représentants de l'administration, un bataillon renforcé de la 3e division de «marines» est arrivé mardi à la base navale de Subic Bay, aux Philippines, à bord de quatre navires. Il est équipé de chars «M-60», de pièces d'artillerie de 105, de missiles antichars et de 18 hélicoptères transports de troupes.

Les «marines» vont entreprendre des exercices aux Philippines durant deux semaines avant de rejoindre la région du golfe Persique et du golfe d'Oman, en passant par l'océan Indien et la mer d'Arabie. Ils s'y mêleront aux forces navales déjà sur place depuis plusieurs mois, et devraient y demeurer un temps indéterminé. Ils resteront en mer et rien n'indique qu'ils se rendront à terre, même pour des manœuvres.

L'occupation soviétique en Afghanistan a poussé les Américains à prendre des mesures pour garantir l'accès nor-

mal au golfe Persique, mais leur présence militaire avait commencé à y être renforcée à cause de la crise iranienne.

L'envoi de «marines», s'il est un symbole de la détermination de Washington, ne représente qu'une force militaire réduite face aux 95 000 hommes de Moscou en Afghanistan et à ses divisions stationnées le long de sa frontière avec l'Iran. Mais ils viennent s'ajouter à l'importante présence américaine déjà sur place : les porte-avions «Nimitz» et «Coral Sea» à eux deux peuvent lancer plus de 150 avions de combat. En outre, en installant des bases dans le sultanat d'Oman ou en utilisant ses installations, les Américains peuvent surveiller une grande partie du Proche-Orient de la Corne de l'Afrique et de

l'océan Indien. Déjà, des avions américains de surveillance sous-marine et de transport y ont fait escale.

Situé dans le sud de la péninsule Arabie, Oman borde en effet le détroit d'Ormuz, ce goulot étroit par où passe la moitié du trafic pétrolier en direction de l'Occident, la route des pétroliers pénètre même dans ses eaux territoriales. Son monarque, le sultan Qaboos Bin Saïd, est pro-occidental et il a déjà conclu, avec la Somalie et le Kenya, un accord préalable pour permettre aux Américains d'utiliser leurs installations portuaires et aériennes. (AP)

< EURONET > INAUGURE

La Suisse bientôt « en ligne »

Le coup d'envoi vers l'Europe de la télématique a été donné hier à l'occasion de l'inauguration du réseau «Euronet» par M. Vittorino Colombo, ministre italien des postes et télécommunications.

«Euronet» permet d'entrer en liaison directement avec la mémoire d'un ordinateur depuis un téléphone. Grâce à ce système, plus de 150 bases et banques de données scientifiques, techniques, médicales, économiques et juridiques, deviennent accessibles à tout utilisateur européen.

Un consortium de producteurs européens de logiciels avec comme chefs de file une société française et une société britannique ont assuré la réalisation du projet.

Un traité de rattachement de la Suisse au réseau «Euronet» a été signé le 28 septembre dernier à Bruxelles. La Suisse est le premier pays, qui ne fait pas partie de la Communauté européenne à adhérer au système d'information «en ligne».

(ATS)

Troupes cubaines en route pour Aden

Venant de la Méditerranée, le cargo mixte soviétique, le «Leonid Sobinov», qui transporte 1200 soldats cubains, a franchi mardi le canal de Suez en route pour le Sud-Yémen, selon le journal «Al Akhbar».

Cette information, qui n'a pas reçu de confirmation des autorités du canal, coïncide avec l'annonce de l'envoi de 1800 «marines» américains dans la mer d'Oman. (AP)

Heurts à San Salvador: dix morts

Dix personnes ont été tuées et de nombreuses blessées, selon la Croix-Rouge et les forces armées, au cours de heurts mardi entre la police et des militants de gauche dans le centre de la capitale du Salvador. Cinq étudiants ont été abattus par la police et une douzaine blessés au cours d'une «marche de la victoire» par laquelle ils entendaient célébrer la fin de l'occupation du Ministère de l'éducation, qui durait depuis une semaine. Les étudiants occupaient le Ministère pour réclamer le limogeage de responsables de l'Education et l'abaissement des frais de scolarité.

Selon la police, des «terroristes» ont profité de cette marche pour attaquer un camion de police qui emmenait des renforts à l'ambassade du Venezuela. Mais, selon les étudiants, la police a encerclé les participants à la marche et a ouvert le feu sans avoir été provoqué.

Quatre militants et un policier ont été tués au cours d'une attaque du siège du Parti démocrate-chrétien par des unités de la police spéciale antiémeute. Dix otages étaient détenus dans ces locaux depuis le 29 janvier par les Ligues populaires du 28 février. La police déclare avoir attaqué le siège du parti parce qu'un des occupants avait tiré sur un policier qui passait dans la rue. Une vive fusillade a eu lieu entre les occupants et les policiers et ce n'est qu'après la mise en place de trois blindés devant l'immeuble que les occupants se sont rendus.

L'ambassadeur d'Espagne, M. Victor Sanchez Menza a été libéré par les militants qui occupent son ambassade mais ceux-ci continuent à détenir cinq otages et n'ont pas l'intention de les relâcher «tant que nous n'aurons pas obtenu satisfaction».

Ils déclarent avoir libéré l'ambassadeur «pour manifester leur bonne volonté», et non pour des raisons médicales, bien que M. Menza souffre de troubles cardiaques.

La gauche reproche au Gouvernement — alliance de militaires, de démocrates-chrétiens et d'indépendants — de ne pas appliquer les réformes annoncées. Ce Gouvernement a remplacé une junte militaire et civile qui s'est effondrée le 2 janvier faute d'avoir pu se mettre d'accord sur des réformes après le renversement du général Carlos Humberto Romero.

Prise d'otages à l'ambassade du Panama

Des militants des ligues populaires du 28 février (LP-28) ont envahi hier l'ambassade du Panama et ont pris plusieurs personnes, dont l'ambassadeur, en otage, ont affirmé des témoins qui ont ajouté que les occupants étaient armés.

Un porte-parole du groupe a cependant déclaré que les militants n'étaient pas armés et qu'il s'agissait d'une occupation pacifique.

Il a ajouté que cette action avait pour but «d'obliger le Gouvernement panaméen à libérer 23 de nos camarades arrêtés mardi».

Il faisait allusion à l'intervention de la police contre le siège du Parti démocrate-chrétien occupé par des militants des LP-28. Au cours de l'intervention, quatre militants et un policier ont été tués, les 10 otages ont été libérés sains et saufs.

Selon la police, un autre groupe, composé semble-t-il de syndicalistes, a occupé mercredi les locaux du Service des eaux et des égouts de la ville. On ignore toutefois mercredi soir si ce groupe était armé et quelles étaient ses revendications. (AP)

DIVERGENCES SOVIETO-INDIENNES SUR L'AFGHANISTAN

Les rebelles musulmans donnent du fil à retordre à l'Armée rouge

L'Inde et l'URSS ont maintenu leurs positions divergentes sur la question du retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, selon les déclarations du porte-parole du ministère indien des Affaires étrangères, à l'issue des deux heures d'entretien qu'ont eu hier en fin de matinée MM. Andreï Gromyko et Narasimha Rao, ministres des Affaires étrangères d'URSS et d'Inde.

Prisonniers afghans en URSS ?

Par son occupation «flagrante» de l'Afghanistan, l'Union soviétique a, une nouvelle fois, illustré son mépris regrettable des règles qui régissent les relations entre pays et des principes qui inspirent les Nations Unies, a notamment déclaré hier M. Jerome J. Shestack, délégué des Etats-Unis à la commission des Droits de l'homme de l'ONU.

Selon certaines informations, devait indiquer le délégué américain, «un nombre important de prisonniers ont été acheminés d'Afghanistan en URSS pour y être tenus sous «bonne garde». M. Shestack a invité le représentant soviétique à l'éclaircir sur l'authenticité de telles informations et lui a demandé si des institutions humanitaires internationales pourraient avoir accès à des prisonniers afghans en URSS.

Le mépris du Gouvernement afghan et des troupes d'occupation à l'égard des droits fondamentaux de l'homme — mépris devenu de règle sous les régimes de Taraki et Amin — continue «tragiquement» sous le régime Karmal, et l'URSS doit en être tenue pour «directement responsable», a affirmé le délégué américain.

M. Shestack a parlé d'exécutions à la prison de Pouli-Charki à Kaboul, qui pourraient s'élever à 5000, de tortures, d'arrestations arbitraires. L'affirmation du régime Karmal selon laquelle 10 à 15 000 prisonniers auraient été libérés apparaît «inexacte et trompeuse». Il est «probable» que des milliers de prisonniers «en plus» sont détenus dans des prisons afghanes. Le délégué américain a fait aussi état d'informations selon lesquelles des armes chimiques mortelles auraient été utilisées contre les forces de la résistance afghane. (ATS)

Le ministre soviétique, qui avait eu mardi trois heures d'entretien avec Mme Indira Gandhi, n'a pas rencontré le premier ministre indien dans la journée de mercredi.

Aucun communiqué conjoint n'est prévu. M. Gromyko doit repartir ce matin à 9 heures locales pour Moscou.

Le porte-parole indien a déclaré que «rien de nouveau» n'avait été discuté mercredi entre les deux ministres à propos de la présence des troupes soviétiques en Afghanistan. A la question de savoir si l'Inde avait été déçue à ce sujet, le porte-parole n'a voulu ni confirmer ni démentir, et s'est contenté d'affirmer que les entretiens avaient été «détaillés, substantiels» et qu'ils s'étaient déroulés «dans une atmosphère de travail».

M. Gromyko a invité Mme Gandhi et M. Narasimha Rao, son ministre des Affaires étrangères à se rendre en visite officielle à Moscou. Cette invitation a été acceptée, a précisé le porte-parole indien.

Aux nombreuses questions qui lui ont été posées en fin d'après-midi, le porte-parole a répondu que «les positions des deux pays sur la situation actuelle sont bien connues» et que les moyens de réduire la tension dans la région doivent être étudiés «avec prudence et circonspection».

LES ATTAQUES DE LA RESISTANCE SE POURSUIVENT

Un groupe de guérilleros afghans aurait attaqué, durant la nuit de lundi à mardi, l'aéroport militaire de Djellalabad, ville située sur la route entre la frontière pakistanaise et Kaboul, la capitale afghane.

Le mouvement rebelle musulman afghan «Hezbi Islami Afghanistan», le plus structuré sur le plan militaire selon les observateurs, donnait cette information dans un communiqué publié mercredi à Peshwar (Pakistan). Selon le «Hezbi Islami», 40 soldats des troupes gouvernementales afghanes, dont des officiers, auraient été capturés.

Par ailleurs, toujours de même source, quatre conseillers militaires soviétiques auraient été tués au cours d'engagements autour de Djellalabad, dans la frontière province limitrophe du Pakistan et du Nangharhar.

Les rebelles afghans font encore part d'attaques contre des ponts ou des routes dans les régions de l'extrême-nord afghan du Badakshan et du Kataghan, près de la frontière soviétique. La route

Otages : Téhéran souffle le froid et le chaud

Le président Abolhassan Banisadr a déclaré mardi que son pays n'abandonnerait jamais le combat qu'il mène pour obtenir l'extradition du chah et la restitution de sa fortune, mais il a toutefois ajouté que la libération des otages américains n'était pas liée à cette question. Mais le ministre des Affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, et les militants islamiques de l'ambassade affirment que le chah doit être extradé avant toute libération des otages. Contradictions? Aspects complémentaires d'une même politique? Les dirigeants iraniens donnent l'impression de souffler tour à tour le froid et le chaud.

Le président iranien a déclaré à des journalistes que si les 50 otages retenus depuis 102 jours sont libérés, cela ne signifiera pas que l'Iran a abandonné ses demandes quant à l'extradition de l'ex-chah, actuellement à Panama.

«Nous chercherons à obtenir son extradition jusqu'au jour de la résurrection. Il ne faut pas croire que nous les libérerons et qu'ensuite il pourra vivre en paix là-bas.»

«Je le répète, l'extradition du chah est pour nous une question stratégique», a déclaré le président iranien.

Les étudiants islamiques affirment que le chah doit être extradé avant toute chose. M. Sadegh Ghotbzadeh, qui est arrivé hier à Athènes, a affirmé que M. Banisadr avait démenti avoir dit que les deux questions n'étaient plus liées. Il a ajouté que la demande initiale de son Gouvernement — extradition du chah en échange de la libération des otages — restait inchangée. «Nos demandes sont légitimes et justes et le chah doit être extradé», a-t-il dit. Après Athènes, le ministre iranien doit se rendre à Rome et à Paris où il sera reçu samedi par M. Jean François-Poncet.

Mardi, M. Banisadr s'en est de nouveau pris aux étudiants de l'ambassade et a déclaré qu'on attendait d'eux qu'ils exécutent les ordres du Conseil révolutionnaire dont il est maintenant le président. Le président a ajouté que l'ayatollah Kho-

meiny avait nommé le Conseil de la révolution «pour administrer le pays» et quand «le Conseil de la révolution adopte certaines décisions, elles devraient être appliquées».

Depuis quelques jours, le numéro deux iranien a répété à plusieurs reprises que les otages pourraient être libérés si les Etats-Unis reconnaissent les «crimes qu'ils ont commis contre l'Iran», reconnaissent le droit des Iraniens à obtenir l'extradition du chah et la restitution de sa fortune et s'engagent à ne plus intervenir dans les affaires iraniennes.

Mais les étudiants de l'ambassade ont expliqué de leur côté que le président «ne devait pas se mêler de questions qui ne sont pas du ressort de la Constitution, telles que l'affaire des otages». Ils ont réaffirmé qu'ils ne libéreraient les otages que sur ordre exprès de l'ayatollah Khomeiny.

La crise latente entre le président iranien et les étudiants ne semble donc pas évoluer vers un règlement. M. Banisadr veut montrer de plus en plus qu'il incarne l'autorité, tandis que les étudiants ne manquent pas une occasion de lui rappeler qu'ils échappent à son autorité et ne dépendent que du chef suprême : l'ayatollah Khomeiny.

De son côté, le chef religieux, toujours souffrant, a demandé au pays de s'unir derrière le Conseil de la révolution jusqu'à ce que le Majlis, le Parlement, soit élu le mois prochain. (AP)

stratégique qui relie Kaboul à l'Union soviétique via le col de Salang aurait été sabotée par des guérilleros.

Enfin, selon la rébellion, les commer-

cants seraient en grève dans les villes de Kandahar (sud-ouest), Herat (frontière iranienne), Bamyan et baghlan (nord). (AFP)

En dépit de toute son habileté diplomatique, Andreï Gromyko n'aura finalement pas réussi à convaincre son interlocuteur du bien-fondé de la position soviétique face aux événements d'Afghanistan. Les divergences apparues au cours de ces entretiens ne relèvent pas d'un simple détail, mais d'une remise en cause de la politique globale de l'Inde, au vu des récents développements intervenus dans la région.

La mission de Gromyko n'était certes pas aisée; le report de sa visite à la Nouvelle-Delhi — prévue initialement à l'issue de son séjour à Damas — donnait à penser que des difficultés sérieuses avaient surgi entre Moscou et son allié indien et qu'un temps de réflexion s'avérait nécessaire, le temps peut-être de laisser décanter les passions...

Des intérêts opposés

Malgré cette précaution, le résultat se solda par un échec: Gromyko regagne en effet l'URSS aujourd'hui, sans qu'un communiqué conjoint ne soit publié... Autant dire que pour le représentant du Kremlin, il s'agit d'un véritable camouflet, même si les raisons invoquées sont traduites dans un langage diplomatique, fort respectueux des positions réciproques.

Car Moscou pouvait logiquement attendre de son allié qu'elle s'abstint de dénoncer aussi ouvertement l'intervention de son armée en Afghanistan, à défaut de cautionner son action. D'ailleurs, quelques jours après le coup de Kaboul, le triomphe électoral de Mme Indira Gandhi était accueilli généralement comme un nouveau succès pour l'URSS, qui voyait ainsi se renforcer considérablement sa position dans la région: seul le Pakistan dressait encore l'ultime obstacle à une hégémonie soviétique sur l'ensemble du Sous-Continent indien.

Car c'est précisément le Pakistan qui devient aujourd'hui la pomme de discorde entre Moscou et la Nouvelle-Delhi. L'Inde, comme on le sait, a toujours joué un rôle prépondérant dans le mouvement des non-alignés, malgré son orientation nettement pro-sovié-

que lors de la première législature de Mme Indira Gandhi. Et même si aujourd'hui, rien n'a changé fondamentalement, le premier ministre indien redoute avant tout le réarmement du Pakistan par l'Amérique, à la faveur de l'intervention soviétique en Afghanistan.

Ce n'est donc pas tant par souci de non-alignement que Mme Gandhi dénonce la présence de forces étrangères dans le Sous-Continent, mais bien plutôt en raison du danger qu'elles font peser sur sa frontière avec le Pakistan. Car selon des informations tout à fait fondées, Islamabad serait à la veille de se doter de l'arme nucléaire; le retard ne serait dû qu'à l'embargo américain sur la fourniture de matériel et de combustible pouvant déboucher sur la fabrication de la bombe.

Mais depuis le coup de Kaboul, Washington met les bouchées doubles et se déclare prêt à lever tout embargo sur les fournitures nucléaires réclamées par Islamabad. Cette menace, renforcée encore par l'aide massive que propose la Maison-Blanche en armements sophistiqués, oblige ainsi l'Inde à brader provisoirement ses intérêts avec l'Union soviétique, du moment qu'ils entrent en contradiction avec les siens.

De là à penser qu'on va assister à un renversement d'alliances, il y a un pas à ne pas franchir. L'Inde a besoin de l'atout soviétique, pour faire contrepoids à l'influence chinoise qui se développe sur sa frontière nord: les troupes de Mao dévalent les contreforts himalayens en direction de l'Assam ont laissé un souvenir indélébile.

Mme Gandhi veut simplement faire comprendre à l'URSS que son alliance avec elle ne saurait léser ses propres intérêts: c'est pourquoi elle réclame le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, au même titre que les autres pays, mais pour des raisons qui relèvent avant tout de son contentieux avec le voisin pakistanais.

Charles Bays